



**Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou**

**Faculté des Sciences Economiques,  
Commerciales et des Sciences de Gestion**

**Département des Sciences Financières et  
Comptabilité**



**Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du diplôme de Master en  
Sciences Financières et Comptabilité**

**Spécialité : Finance d'entreprise**

**Sous le thème**

**La gestion et le recouvrement des créances au  
niveau des entreprises publiques économiques en  
Algérie : Cas de l'EPE NAFTAL SPA**

**Réalisé par :**

**IDDIR Djedjiga**

**Sous la direction de :**

**GUENDOUDI Mohammed**

**Soutenu devant le jury composé de :**

**✚ Président : Dr BERBAR Mouloud, UMMTO MCA**

**✚ Examineur : Dr OUCIF FAIZA Kheir Eddine, UMMTO MCB**

**✚ Rapporteur : Dr GUENDOUDI Mohammed, UMMTO MCB**

**Promotion 2022 - 2023**

## Remercîments

Je souhaite d'abord exprimer ma profonde gratitude envers mon encadrant « **GUENDOUI Mohammedi** » pour sa précieuse guidance, ses conseils éclairés et son soutien constant tout au long de ce projet. Votre expertise et votre soutien m'ont permis de développer mes compétences et d'atteindre les objectifs de ce mémoire.

Je tiens également à exprimer ma gratitude envers mon promoteur au sein de l'entreprise NAFTAL, « **M. TAKOUCHI Hamid** », pour m'avoir offert cette opportunité exceptionnelle de réaliser ce mémoire au sein d'une entreprise aussi prestigieuse. Votre soutien, vos conseils professionnels ont été d'une valeur inestimable.

Mes remerciements s'adressent également à **M. AISSAT Boulam** responsable du département finance et comptabilité ainsi que Mme Si HADJ Lila et Mme OUKARA HANANE, de ce même service au sein de NAFTAL, pour leur disponibilité, leur précieuse aide dans la collecte de données et leur soutien administratif tout au long de cette étude. Votre contribution a été d'une grande valeur pour la réalisation de ce mémoire.

### À ma famille « Je dois une dette de gratitude infinie »

Je suis profondément reconnaissante envers votre amour, votre compréhension et votre soutien inébranlable qui m'ont encouragé à persévérer dans mes études. Votre confiance en moi a été la principale force motrice qui m'a poussé à aller de l'avant.

### À mes chers ami(e)s AISSOUS Siham, DJOUDI Salim

Je tiens à vous exprimer ma profonde gratitude pour vos encouragements constants, vos discussions passionnantes, votre écoute et votre partage de moments de folie. Je suis infiniment reconnaissante de vous avoir à mes côtés.

Enfin, je souhaite exprimer ma gratitude envers toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à cette recherche. Votre participation a été d'une importance capitale pour la réalisation de ce mémoire.

Ce travail représente le fruit de nombreuses heures de travail acharné, d'apprentissage et de collaboration. Chacun d'entre vous a joué un rôle essentiel dans cette réussite, et je suis reconnaissante de vous avoir comme soutien tout au long de ce voyage académique.

## Dédicace

**Je dédie ce travail à moi-même et à ma famille bien-aimée,**

**À mon père Boussad, à ma mère ZAFOUR Zahia. Chaque réussite que j'ai obtenue est largement le reflet de vos sacrifices et de vos valeurs.**

**A mes sœurs Sylia, Lydia, Yasmine, et mon frère Amar, Vous êtes la source de ma motivation.**

**Ce mémoire est spécialement dédié à chacun d'entre vous, en témoignage de mon amour, et de ma confiance en vous. Vous êtes la base solide sur laquelle je bâtis mon avenir et je suis profondément honorée de pouvoir compter sur votre présence à mes côtés.**

## Liste des abréviations

- **BFR** : Besoin en fonds de roulement
- **BFRE** : Besoin en fonds de roulement d'exploitation
- **BFRHE** : Besoin en fonds de roulement hors exploitation
- **CR** : Compte de résultat
- **CS** : Les couts de sortis
- **DCT** : Dettes à court terme
- **DLMT** : Dettes à long, moyen terme
- **ERDP** : Entreprise Nationale de Raffinage et de Distribution de Produit Pétroliers
- **FR** : Fond de roulement
- **GL** : Stations gestions libres
- **GPL** : Gaz de pétrole liquéfié
- **NAFTAL** : NAFT pour pétrole en langue arabe, et AL pour Algérie.
- **PV** : La perte de valeur
- **PVA** : Pointe de vente agréent
- **RAF** : Ratio d'autonomie financière
- **RLA** : Ratios de liquidité de l'actif
- **RLI** : Ratio de liquidité immédiate
- **RLR** : Ratios de liquidité réduite
- **RO** : Réseau ordinaires
- **RRE** : Ratio de rentabilité économique
- **RRF** : Ratio de rentabilité financière
- **RSG** : Ratio de solvabilité générale
- **SIG** : Solde intermédiaire de gestion
- **SLG** : Stations lavage graissage
- **SONATRACH** : Société nationale pour la recherche, la production, le transport, la transformation, et la commercialisation des hydrocarbures
- **SPA** : Société par actions
- **SVH** : Sonatrach valorisation des hydrocarbures
- **TFT** : Tableau de flux de trésorerie
- **TN** : Trésorerie nette

- **VA** : La valeur actuelle
- **VB** : La valeur brute
- **VE** : La valeur d'entrée
- **VI** : La valeur d'inventaire
- **VNC** : La valeur nette comptable
- **VU** : La valeur d'usage
- **VV** : La valeur vénale

## Liste des tableaux

<b>Tableau 1 :</b> Présentation de l'actif d'un bilan comptable .....	12
<b>Tableau 2:</b> Présentation du passif d'un bilan comptable .....	15
<b>Tableau 3:</b> Présentation de compte de résultat (par nature) .....	18
<b>Tableau 4:</b> Présentation du tableau des flux de trésorerie (exemple de la méthode directe).....	20
<b>Tableau 5:</b> Présentation du tableau de variation des capitaux propres.....	22
<b>Tableau 6:</b> Présentation des ratios de rotation.....	34
<b>Tableau 7:</b> Tableau de suivi des créances douteuses ou litigieuses .....	65
<b>Tableau 8:</b> Actif des bilans financiers des trois exercices 2020, 2021 et 2022.....	77
<b>Tableau 9:</b> Passif des bilans financiers des trois exercices 2020, 2021 et 2022.....	78
<b>Tableau 10:</b> Actif des bilans financiers en grandes masses de 2020-2021 et 2022.....	80
<b>Tableau 11:</b> Passif des bilans financiers en grandes masses de 2020-2021 et 2022 .....	81
<b>Tableau 12:</b> Calcul du FR par le haut du bilan.....	82
<b>Tableau 13 :</b> Calcul du FR par le bas du bilan .....	83
<b>Tableau 14:</b> Calcul du BFR par la première méthode.....	84
<b>Tableau 15:</b> Calcul du BFR par la deuxième méthode.....	85
<b>Tableau 16:</b> Calcul de TN par la première méthode .....	86
<b>Tableau 17:</b> Calcul de TN par la deuxième méthode.....	86
<b>Tableau 18:</b> Calcul des ratios de liquidité .....	88
<b>Tableau 19:</b> Calcul de ratio de solvabilité générale .....	89
<b>Tableau 20:</b> Calcul de ratio d'autonomie financière.....	90
<b>Tableau 21:</b> Calcul des ratios de rentabilité .....	91
<b>Tableau 22:</b> Calcul de ratio de rotation des créances clients.....	92
<b>Tableau 23:</b> Présentation de la situation des créances par catégorie des exercices 2021 - 2021 .....	93
<b>Tableau 24:</b> Présentation de la situation des créances par secteur d'activité des exercices 2021 - 2022 .....	94
<b>Tableau 25:</b> Présentation de la situation des créances par âge arrêtée au 31/12/2022 .....	96
<b>Tableau 26:</b> Présentation de la situation de recouvrement des créances par catégorie des exercice 2021 et 2022 .....	97
<b>Tableau 27:</b> Présentation de la situation de recouvrement des créances par secteur d'activité des exercices 2021 et 2022 .....	98

## Liste des figures

<b>Figure 1:</b> Obligations dans l'opération des créances .....	42
<b>Figure 2:</b> Le classement des créances.....	45
<b>Figure 3:</b> Les finalités des provisions.....	57
<b>Figure 4:</b> Indices de perte de valeur .....	59
<b>Figure 5:</b> Organigramme de l'entreprise NAFTAL .....	72
<b>Figure 6:</b> Organisation du district commercialisation de Tizi Ouzou .....	74

## Liste des graphiques

<b>Graphe 1:</b> Représentation graphique de l'actif des bilans financiers 2020, 2021 et 2022.....	77
<b>Graphe 2:</b> Représentation graphique du passif des bilans financiers 2020, 2021 et 2022 .....	79
<b>Graphe 3:</b> Représentation graphique de l'actif en grande masse.....	80
<b>Graphe 4:</b> Représentation graphique du passif en grande masse .....	81
<b>Graphe 5:</b> Représentation graphique du FR.....	83
<b>Graphe 6:</b> Représentation du BFR .....	85
<b>Graphe 7:</b> Représentation graphique du TN .....	87

# Sommaire

<b>Introduction générale.....</b>	<b>2</b>
<b>Chapitre 1 : Les Fondements de l'équilibre financier de l'entreprise.....</b>	<b>7</b>
Introduction .....	8
Section 01 : Présentation des états financiers.....	9
Section 02 : Les principaux paramètres de l'équilibre financiers.....	25
Section 03 : L'impact des valeurs réalisables sur l'équilibre financier de l'entreprise .....	35
Conclusion.....	39
<b>Chapitre 2 : La gestion des créances et leur rôle sur l'équilibre financier de l'entreprise.....</b>	<b>40</b>
Introduction .....	41
Section 01 : Typologie des créances de l'entreprise.....	42
Section 02 : Etapes et outils de suivi de la gestion des créances.....	46
Section 03 : Dépréciation des créances .....	57
Conclusion.....	66
<b>Chapitre 3 : Gestion et recouvrement des créances au niveau d'une entreprise économique publique : Cas de l'EPE NAFTAL.....</b>	<b>67</b>
Introduction .....	68
Section 01 : Présentation de l'organisme d'accueil (EPE NAFTAL) .....	69
Section 02 : L'analyse de l'équilibre financier.....	76
Section 03 : Gestion des créances et évaluation de la performance du recouvrement des créances de l'entreprise NAFTAL .....	93
Conclusion.....	102
<b>Conclusion générale .....</b>	<b>103</b>

## **Introduction générale**

L'évolution économique est étroitement liée au rôle central des entreprises, agissant comme le moteur de l'activité économique. Dans un environnement socio-économique en constante mutation, la réussite des entreprises dans cette compétition exigeante repose sur une solide stratégie de gestion englobant toutes leurs ressources, humaines et matérielles.

L'entreprise, considérée comme un pilier du développement socio-économique d'une nation, est couramment caractérisée comme une entité économique qui fusionne différents éléments de production ; ressources humaines, techniques en vue de produire des biens ou des services en cherchant à réaliser des profits.

Un défi majeur auquel font face les entreprises dans le monde des affaires est le non-respect des engagements de paiement par leurs clients, appelé "impayés". La gestion de ces créances constitue un enjeu majeur pour ces entreprises. Cette réalité a un impact significatif sur la santé financière et la stabilité opérationnelle des entreprises, se répercutant directement dans leur gestion des créances et, par extension, dans leurs états financiers. Les impayés surviennent lorsque les clients ne respectent pas leurs obligations financières dans les délais convenus, engendrant des problèmes de trésorerie, des retards dans les opérations commerciales et, dans les cas les plus graves, des difficultés financières substantielles.

Si toute entreprise vise à accomplir ses objectifs et à améliorer sa performance, elle doit surveiller, contrôler et maîtriser sa gestion des créances de manière régulière pour une période donnée. Elle doit veiller à la coordination et la consolidation de ses ressources et ses moyens pour assurer sa rentabilité, liquidité et solvabilité, et permettre aux dirigeants de prendre des décisions à des moments opportuns, en vue d'engendrer un système de gestion efficace et porter un jugement global sur le niveau de performance de l'entreprise et de sa situation financière. Pour y parvenir, l'analyse financière se révèle être un outil essentiel dans l'évaluation de la santé financière de l'entreprise.

Dans ce contexte, la gestion des créances joue un rôle crucial. Elle représente un élément essentiel de cette analyse, car elle influence directement la santé financière de l'entreprise. Elle implique la mise en place de politiques et de procédures visant à gérer les comptes clients, à facturer les produits ou services fournis, à suivre les paiements et à résoudre les problèmes de recouvrement. Cela comprend la surveillance des délais de paiement, le suivi des clients en retard de paiement et la négociation de plans de paiement si nécessaire.

Le recouvrement des créances intervient ensuite pour récupérer les paiements en souffrance des clients. Lorsqu'un client ne respecte pas les délais de paiement convenus, il est essentiel d'agir rapidement pour préserver la santé financière de l'entreprise. Le processus de recouvrement peut impliquer l'envoi de rappels de paiement, l'établissement d'un contact direct avec le client pour discuter des retards de paiement, voire l'engagement de mesures plus formelles, telles que l'envoi d'une mise en demeure ou la poursuite judiciaire.

Le recouvrement des créances nécessite une gestion rigoureuse et proactive pour minimiser les pertes financières et maintenir la stabilité de l'entreprise. Il peut également être nécessaire de négocier des plans de paiement avec les clients en difficulté financière afin de récupérer les montants dus de manière échelonnée.

### **Objet de recherche**

La gestion et le recouvrement des créances sont des domaines spécialisés au sein du secteur financier qui sont au cœur de notre étude. Ils comprennent tous les processus et des approches stratégiques visant à gérer de manière optimale les comptes débiteurs d'une entreprise, à minimiser les risques de non-paiement et à récupérer légalement et éthiquement les montants dus.

Notre étude, menée au sein d'une grande entreprise NAFTAL a pour objectif d'analyser les meilleures pratiques dans le domaine de gestion des créances afin d'améliorer la santé financière de l'entreprise.

L'étude vise également à examiner des différentes étapes du processus de recouvrement des créances, ainsi que de la surveillance qui l'accompagne.

### **Problématique de recherche**

La gestion des créances client englobe la prise en charge des aspects commerciaux des créances d'une entreprise, allant de la négociation des modalités de paiement au recouvrement de la créance. Les prêts non recouvrables ou en retard de paiement peuvent impacter les états financiers de l'entreprise NAFTAL.

Dans le contexte dynamique du monde des affaires, la gestion efficace des créances se positionne comme un élément stratégique essentiel pour les entreprises et les organisations. Ces entités ont la responsabilité non seulement de maintenir des flux de trésorerie optimaux, mais également d'assurer un recouvrement efficace des montants impayés. Dans cette optique, notre problématique s'énonce comme suit :

## **"Comment l'entreprise NAFTAL gère-t-elle ses créances et quels mécanismes met-elle en place pour récupérer les montants impayés ?"**

Cette problématique génère des questions secondaires pertinentes qui intègrent les aspects d'analyse de l'équilibre financier par les indicateurs financiers et les ratios, ainsi que la gestion des créances et l'évaluation de la performance du recouvrement des créances de l'entreprise NAFTAL. Parmi ces questions secondaires, nous pouvons mentionner :

- Est-ce que les indicateurs financiers et les ratios sont pertinents pour évaluer l'équilibre financier de l'entreprise NAFTAL, et en quoi ces mesures influent-elles sur les états financiers, contribuant ainsi à l'optimisation de la gestion des créances ?
- Quels processus sont en place pour le recouvrement des sommes impayées

En abordant ces questions secondaires, il sera possible d'approfondir la compréhension de la manière dont NAFTAL gère ses créances, évalue sa performance de recouvrement et maintient un équilibre financier optimal.

### **Hypothèses de recherche**

En considération de notre problématique, voici deux hypothèses de recherche qui pourraient être explorées pour mieux comprendre la gestion et le recouvrement des créances au sein de l'entreprise NAFTAL :

- ❖ **Hypothèse 01** : Une analyse approfondie de l'équilibre financier de NAFTAL, en tenant compte des bilans financiers, des indicateurs et des ratios financiers pertinents, pourrait avoir un effet significatif sur la gestion des créances au sein de l'entreprise. Autrement dit, une interprétation adéquate de ces indicateurs financiers peut potentiellement améliorer la gestion des créances et faciliter un processus de recouvrement plus efficace.
- ❖ **Hypothèse 02** : Il est plausible de supposer que NAFTAL a mis en place sa propre procédure de recouvrement des créances, adaptée à ses besoins spécifiques et à sa structure. Cette procédure unique pourrait jouer un rôle essentiel dans la manière dont l'entreprise gère et récupère les montants impayés.

### **Méthodologie de recherche**

La méthodologie de recherche adoptée pour répondre à notre problématique, confirmer ou infirmer nos hypothèses repose sur une approche économique et financière. Elle s'appuie sur :

- **Une étude documentaire et une analyse bibliographique :** Malgré notre engagement dans une recherche approfondie, il est important de noter que la documentation disponible sur notre sujet est limitée. Nous avons exploité au maximum les ressources disponibles, y compris les ouvrages, articles, les œuvres universitaires et autres documents pertinents, pour obtenir une compréhension approfondie des créances et de leur impact sur les états financiers de l'entreprise.
- **Étude de cas au sein de l'entreprise publique économique NAFTAL :** Dans le cadre de notre recherche, nous avons décidé de réaliser une étude de cas pratique au sein de l'entreprise publique économique NAFTAL. Notre étude se concentre sur deux aspects principaux. D'une part, nous analysons la gestion des créances au sein de cette entreprise, en étudiant comment elles sont gérées et suivies. D'autre part, nous examinons en détail le processus de recouvrement des créances, en évaluant son efficacité et en identifiant les facteurs qui influencent sa réussite.

#### **Structure du mémoire**

Dans le cadre de notre recherche, nous avons structuré notre mémoire de la manière suivante :

- Le premier chapitre intitulé : Les Fondements de l'équilibre financier de l'entreprise, nous examinons en détail les états financiers, leur structure et l'analyse financière. Nous mettons également en évidence les principaux facteurs qui contribuent à l'équilibre financier. Une attention particulière est accordée à l'impact des valeurs réalisables sur cet équilibre.
- Le deuxième chapitre, intitulé "La gestion des créances et leur rôle sur l'équilibre financier de l'entreprise," est consacré à l'étude approfondie de la gestion des créances, mettant en évidence ses caractéristiques et ses divers types. Nous examinons en profondeur les créances clients ainsi que les créances impayées, tout en présentant les différentes techniques et procédures efficaces pour le recouvrement de ces créances. Pour compléter cette analyse, nous abordons également la dépréciation des créances, l'importance de sa gestion dans ce contexte.
- Dans le troisième chapitre : Étude de cas - Gestion et recouvrement des créances dans une entreprise économique publique (EPE NAFTAL) : Nous mettons en avant notre étude de cas centrée sur l'entreprise publique économique NAFTAL. Nous débutons par une présentation détaillée de NAFTAL et nous procédons à une analyse approfondie de son équilibre financier. En outre, nous examinons en détail la manière dont NAFTAL

gère ses créances et évaluons la performance de son processus de recouvrement des créances.

# **Chapitre 1 : Les Fondements de l'équilibre financier de l'entreprise**

# Chapitre 1 : Fondements de l'équilibre financier de l'entreprise

## Introduction

Dans le présent monde, où les Etats sont confrontés à des crises financières récurrentes le maintien d'un équilibre financier solide est une nécessité notamment, pour la viabilité à long terme des entreprises. Cela démontre leur capacité à maintenir un équilibre entre leurs ressources financières et leurs obligations, tout en garantissant leur croissance et leur développement.

La base de l'équilibre financier repose sur divers aspects tels que la présentation des états financiers, les principaux paramètres financiers ainsi que l'impact des valeurs réalisables sur la santé financière de l'entreprise.

Dans ce premier chapitre, nous examinerons ces différents éléments afin de mieux comprendre l'importance de l'équilibre financier pour la gestion d'une entreprise.

# Chapitre 1 : Fondements de l'équilibre financier de l'entreprise

## Section 01 : Présentation des états financiers

L'évaluation de la santé financière d'une entreprise est une démarche indispensable dans le domaine de comptabilité. Pour ce faire les investisseurs et les autres parties prenantes ont besoin de données financières précises et fiables qui sont fournies par les états financiers de l'entité, afin de permettre une analyse complète de sa situation financière de l'entité.

### 1- Définition des états financiers

Les états financiers, tels que définis par le Système comptable et financier, sont des tableaux qui présentent de manière fidèle et transparente la situation financière de l'entreprise, que ce soit vis-à-vis de l'État ou pour elle-même. Ils doivent être établis obligatoirement par les entreprises à la fin de chaque exercice, généralement sur une période d'un an.<sup>1</sup>

### 2- Structure et composition des états financiers

Les Etats financier produits périodiquement par l'entreprise se composent de cinq éléments qui sont : Le bilan comptable, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation des capitaux propres et l'annexe. Les modalités de leur présentation sont définies par la norme comptable internationale IAS.

#### 2.1. Le bilan comptable

##### 2.1.1. Définition du bilan comptable

Selon (MONTHER, 2004) : « Le bilan est un document comptable qui donne à une date donnée la photographie ou l'image de la situation financière de l'entreprise en déterminant l'ensemble de ce qu'elle possède et de tout ce qu'elle doit aux autre agents économiques ».<sup>2</sup>

C'est un état financier qui présente la structure patrimoniale d'une entité à chaque fin d'exercice (31/12/N). Il permet de mesurer sa valeur, mais également de voir son évolution par rapport aux autres bilans des années précédentes.

##### 2.1.2. La structure du bilan comptable

Un bilan comptable se compose de deux colonnes :

- A gauche, l'actif qui répond à la question : que possède l'entreprise ?

---

<sup>1</sup> Journal officiel N°19 du 25/03/2009 portant le système comptable financier. Consulté le 04 Mai 2023. P. 19.

<sup>2</sup> SALMI Zahia « Diagnostic financier d'une entreprise, Cas : La Région Transport Centre (Filiale SONATRACH) ». Mémoire de master en finance et comptabilité. Option contrôle et audit. Bejaia. Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion, 2019. P 14

# Chapitre 1 : Fondements de l'équilibre financier de l'entreprise

- A droite, le passif, répond à la question : d'où viennent les actifs ?<sup>3</sup>

Le contenu de chacune de ces deux rubriques se présente comme suit :

## 2.1.2.1. L'actif du bilan

L'actif du bilan comptable récapitule l'ensemble des ressources contrôlées du fait d'événement passés et dont l'entreprise attend des avantages économiques futures. Il est divisé en deux parties : l'actif immobilisé et l'actif circulant. (Tableau 01)

❖ **L'actif immobilisé (actif non courant)** : Ces immobilisations correspondent aux actifs acquis dans le but d'être utilisés pendant un an ou plus. On distingue :

➤ **Les immobilisations incorporelles** : Ce sont des biens ayant une valeur économique intangibles (immatériels), tels que logiciels, licences, brevets... ou juridique tels que le droit de faire usage une marque.

➤ **Les immobilisations corporelles** : Par opposition aux immobilisations incorporelles qui n'ont pas de substance physique, les immobilisations corporelles sont des actifs non monétaires dotés d'un caractère physiquement tangible<sup>4</sup>, tels que les machines, les bâtiments, des équipements divers, ...

➤ **Les immobilisations financières** : Il s'agit de l'ensemble des créances clients et titres détenus par anticipation à long terme ou dans le cadre de la stratégie globale de croissance de l'entreprise. On peut citer les titres immobilisés des activités de portefeuille, les prêts, ...

❖ **L'actif circulant** : Les actifs circulants comprennent tous les actifs du bilan mobilisables à court terme, c'est-à-dire tous les postes du bilan susceptibles d'être réalisés à moins d'un an. On distingue :

➤ **Les stocks** : Comprennent tous les biens impliqués dans le cycle d'exploitation d'une entité soit pour être consommés, soit dans l'utilisation dans un processus de production ou bien pour être vendus.

➤ **Les créances** : Le système développé est le seul qui sépare au bilan les créances d'exploitation des créances diverses. Le bilan du système de base distingue :

- Les créances clients et comptes rattachés : poste qui comprend les effets de commerce en portefeuille, le client douteux, les factures qui reste à établir.

---

<sup>3</sup> Laurent Batsch, « faisons le bilan ». La comptabilité facile, 2003. P 09

<sup>4</sup> Stéphane Lefrancq, Brigitte Oger, « Lire les états financiers », 2ème édition (2011). P.86

## Chapitre 1 : Fondements de l'équilibre financier de l'entreprise

- Les autres créances : avances et acomptes au personnel, créances sur le trésor, tva déductive, créances sur les associés, créances sur cession d'investissement, capitale souscrit appelé, non versé, le cas échéant, et les prêts à moins d'un an.<sup>5</sup>

➤ **Disponibilités et assimilés** : Ces actifs comprennent tous les actifs liquides y compris les placements, autres actifs financiers à court terme, et les fonds de trésorerie.

---

<sup>5</sup> Salmi Zahia, « Diagnostic financier d'une entreprise » Op.cit. P.17

## Chapitre 1 : Fondements de l'équilibre financier de l'entreprise

**Tableau 1** : Présentation de l'actif d'un bilan comptable

ACTIF	Note	N Brut	N Amort-Prov	N-1 Net
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>				
<b>Ecart d'acquisition- Goodwill négatif ou positif</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Bâtiments				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en concession				
<b>Immobilisations encours</b>				
<b>Immobilisations financières</b>				
Titres mis en Equivalence				
Autres participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres actifs financiers non courants				
Impôts différés actif				
<b>TOTAL ACTIF NON COURANT</b>				
<b>ACTIF COURANT</b>				
<b>Stocks et encours</b>				
<b>Créances et emplois assimilés</b>				
Clients				
Autres débiteurs				
Impôts et assimilés				
Autres créances et emplois assimilés				
<b>Disponibilités et assimilés</b>				
Placements et autres actifs financiers courants				
Trésorerie				
<b>TOTAL ACTIF COURANT</b>				
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>				

**Source** : Chapitre VII « modèles d'Etats financiers » du journal officiel N°19 du 25/03/2009 (portant le système comptable financier). P.24

## Chapitre 1 : Fondements de l'équilibre financier de l'entreprise

### 2.1.2.2. Le passif du bilan

Le passif d'un bilan peut définir comme « l'ensemble des financements, appelés ressources, quelle que soit leur nature juridique, mis à la disposition de l'entreprise et n'ont pas encore été restitués à la date du bilan »<sup>6</sup>. On trouve : (Tableau 02)

➤ **Les capitaux propres** : Constituent les fonds propres de l'entreprise, comprenant les ressources initiales lors de sa création et les ressources générés au fur et à mesure de son activité. Il s'agit essentiellement des éléments suivants :

- Capital : C'est la somme initial qu'un propriétaire investit lors du démarrage de l'entité.
- Les réserves : Ce sont les bénéfices accumulés des années précédentes, que les propriétaires ont choisi de garder dans l'entreprise.
- Le résultat de l'exercice : il correspond à un bénéfice s'il est positif, une perte s'il est négatif.

➤ **Les dettes** : Représentent les obligations financières d'une entité qu'elle doit rembourser, aux prêteurs (les emprunts) et aux différents tiers tels que les fournisseurs, organismes sociaux, Etat, ... Elles peuvent être à long et à moyen terme (passif non courant) ou à court terme (le passif courant)

➤ **Passif non courant (ou DLMT)** : C'est des obligations qui ne sont pas prévues pour être remboursées dans un délai d'un an ou moins. Elles comprennent divers éléments tels que :

- Les emprunts et dettes financières : Ils sont souvent utilisés pour financer des investissements à long terme, tels que l'acquisition d'actifs immobiliers, l'expansion d'activités commerciales ou le financement de projets d'envergure.
- Les impôts différés et courus : Les impôts différés sont des impôts qui doivent être comptabilisés pour tenir compte des différences temporelles entre les résultats comptables et fiscaux de l'entreprise. Les impôts courus, quant à eux, désignent les montants d'impôts qui sont dus à l'administration fiscale pour la période comptable en cours, mais qui n'ont pas encore été payés.
- Provision et produit constatés d'avance : Les provisions permettent de prévoir et de provisionner des dépenses futures incertaines tandis que les revenus reportés concernent les revenus reçus à l'avance qui seront comptabilisés en tant que revenus lorsque les biens ou les services seront livrés.

---

<sup>6</sup> François BONNET, « du bilan comptable au bilan financier », ECONOMICA, 2000. P.04.

## **Chapitre 1 : Fondements de l'équilibre financier de l'entreprise**

- Autres dettes non courantes : C'est des obligations qui peuvent comprendre des dettes liées à des litiges en cours, des engagements financiers envers des partenaires commerciaux ou des créanciers particuliers, ou d'autres types d'engagements financiers spécifiques qui ne sont pas couramment rencontrés dans le cadre des opérations courantes de l'entreprise.

➤ **Passif courant (ou DCT) :** Ce sont des obligations financières qui doivent être remboursées dans un délai d'un an ou moins. On peut citer :

- Les comptes rattachés : Les sous-comptes sont des comptes utilisés pour enregistrer des transactions ou des événements spécifiques qui ne sont pas inclus dans le compte principal mais qui sont essentiels pour la présentation fidèle et complète des états financiers de l'entreprise.

- Les impôts exigibles : désignent les montants d'impôts légalement dus par une entreprise à une autorité fiscale pour une période déterminée.

- Trésorerie passif : elle comprend généralement les montants dus aux fournisseurs pour les biens et services fournis, les salaires et les charges sociales versés aux employés, les impôts payables dans l'année, les intérêts payés sur les prêts ou les dettes, les dividendes déclarés mais non versés aux actionnaires, les factures de services publics et les factures impayées...

## Chapitre 1 : Fondements de l'équilibre financier de l'entreprise

**Tableau 2:** Présentation du passif d'un bilan comptable

Passif	Note	N	N-1
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital Emis			
Capital non appelé			
Primes et réserves			
Ecart de réévaluation			
Résultat net			
Autres capitaux propres - Report à nouveau			
<b>TOTAL I</b>			
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Emprunts et dettes financières			
Impôts (différés et provisionnés)			
Autres dettes non courantes			
Provisions et produits constatés d'avance			
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS II</b>			
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés			
Impôts			
Autres dettes			
Trésorerie Passif			
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS III</b>			
<b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>			

**Source :** Chapitre VII « modèles d'Etats financiers » du journal officiel N°19 du 25/03/2009 (portant le système comptable financier). P. 25.

# Chapitre 1 : Fondements de l'équilibre financier de l'entreprise

## 2.2. Le compte de résultat (CR)

### 2.2.1. Définition du compte de résultat :

Le compte de résultat peut être défini comme « un État récapitulatif des charges et produits réalisés par l'entité au cours de l'exercice. Il ne tient pas compte d'encaissement ou du décaissement. Il fait apparaître, par différence, le résultat net de l'exercice : bénéfice/ profit ou perte »<sup>7</sup>. Autrement dit, c'est un document de synthèse qui regroupe les flux entrés et sortis de l'entreprise au cours de l'exercice comptable. Ce dernier peut être un bénéfice ou une perte.

### 2.2.2. L'architecture du compte de résultat :

Les trois composants essentiels qui constituent le compte de résultat sont les suivants :

#### 2.2.2.1. Les produits (classe 07) :

« Les produits représentent les ventes, les prestations et les opérations qui amèneront un profit ou un avantage concurrent à l'accroissement du bénéfice de l'entreprise »<sup>8</sup>. Ils sont divisés en trois rubriques principales :

- ❖ Les produits d'exploitation : sont des entrées liées directement à l'activité de l'entreprise tels que les ventes, et les subventions d'exploitation.
- ❖ Les produits financiers : sont des revenus générés tels que les dividendes, les gains en capital, les intérêts.
- ❖ Les produits exceptionnels : sont des revenus qui ne sont pas liés à l'activité principale de l'entreprise, tels que les gains sur la vente des actifs immobilisés, les subventions exceptionnelles ou les indemnités d'assurance.

#### 2.2.2.2. Les charges (classe 06) :

« Les charges sont des engagements de dépenses, d'achat et de tous frais concourant à diminuer le résultat de l'exercice »<sup>9</sup>. Elles se subdivisent en trois catégories principales :

- ❖ Les charges d'exploitation : Il s'agit des dépenses encourues par les opérations quotidiennes de l'entreprise, comme les achats, les frais de personnel et les impôts.

---

<sup>7</sup> Journal Officiel de la République Algérienne, N° 19, 25 Mars 2009. Consulté le 06 Mai 2023. P. 21.

<sup>8</sup> Philippe Guillermic. « La comptabilité pas à pas ». Édition 2018-2019. P. 34

<sup>9</sup> Ibid. P. 31

## Chapitre 1 : Fondements de l'équilibre financier de l'entreprise

❖ Les charges financières : c'est les couts supportés par une entreprise liée à ses activités financières et son financement, tels que les intérêts sur les emprunts, moins-values sur cession, frais bancaires.

❖ Les charges exceptionnelles : c'est des dépenses inhabituelles, et qui ne sont pas directement liées à l'activité courante de l'entreprise telles que les litiges juridiques, des restructurations ou un événement imprévu.

### 2.2.2.3. Les résultats :

Ils sont obtenus par la différence entre les comptes de la classe 07 (les produits) et la classe 06 (les charges), ils sont également qualifiés de soldes intermédiaires de gestion (SIG) et permettent de visualiser les étapes de formation du résultat de l'entreprise. Ils se résument comme suit :

❖ Consommation de l'exercice : Ils représentent des biens et services achetés à l'extérieur et présentent des consommations intermédiaires.

❖ Production de l'exercice : C'est la valeur des biens et services produits par l'entreprise qui auraient été vendus ou stockés ou utilisés pour constituer des immobilisations.

❖ Valeur ajoutée : Il représente l'augmentation de valeur qu'une entreprise apporte aux biens et services de tiers et conformément un critère pertinent quant à la taille d'une entreprise.

❖ Excédent brut d'exploitation : Il reflète la rentabilité de l'activité principale de l'entreprise avant de tenir compte des facteurs financiers et particuliers.

❖ Résultat opérationnel : indicateur essentiel permettant d'évaluer la performance de l'entreprise en termes de rentabilité de ses activités principales, en ne tenant pas compte des facteurs financiers et exceptionnels.

❖ Résultat financier : Il représente la différence entre les charges financières (intérêts, frais bancaires, etc.) et les produits financiers (revenus d'intérêts, gains de change, etc.) de l'entreprise.

❖ Le résultat net des activités ordinaires : Il s'agit du troisième avantage économique qui intègre la politique d'amortissement, le risque et le financement, et qui mesure la performance des activités économiques et financières d'une entreprise.

❖ Le résultat extraordinaire : Il prend en compte tous les aspects inhabituels de la vie de l'entreprise.

❖ Résultat net de l'exercice : c'est le résultat final compte tenu de tous les aspects économiques et fiscaux de l'entreprise.

## Chapitre 1 : Fondements de l'équilibre financier de l'entreprise

**Tableau 3:** Présentation de compte de résultat (par nature)

Libellé	N	N-1
Chiffre d'affaires		
Variation stocks		
Produits finis et en-cours		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
<b>I - PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>		
Achats consommés		
Services extérieurs et autres consommations		
<b>II - CONSOMMATION DE L'EXERCICE</b>		
<b>III-VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (I - II)</b>		
Charges de personnel		
Impôts, taxes et versements assimilés		
<b>IV- EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>		
Autres produits opérationnels		
Autres charges opérationnelles		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Reprise sur pertes de valeur et provisions		
<b>V- RÉSULTAT OPERATIONNEL</b>		
Produits financiers		
Charges financières		
<b>VI- RÉSULTAT FINANCIER</b>		
<b>VII- RÉSULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V + VI)</b>		
Impôts exigibles sur résultats ordinaires		
Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires		
<b>TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		
<b>TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		
<b>VIII- RÉSULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		
Eléments extraordinaires (produits) (à préciser)		
Eléments extraordinaires (charges) (à préciser)		
<b>IX- RESULTAT EXTRAORDINAIRE</b>		
<b>X- RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		
Part dans les résultats nets des sociétés mises en Equivalence (1)		
<b>XI- RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE (1)</b>		
<b>Dont part des minoritaires (1)</b>		
<b>Part du groupe (1)</b>		
(1) A utiliser uniquement pour la présentation d'Etats financiers consolidés.		

**Source :** Chapitre VII « modèles d'Etats financiers » du journal officiel N°19 du 25/03/2009 (portant le système comptable financier). P.30.

# Chapitre 1 : Fondements de l'équilibre financier de l'entreprise

## 2.3. Tableau des flux de trésorerie (TFT)

### 2.3.1. Définition du tableau de flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est « un document qui explique l'évolution au cours de l'exercice, des ressources de l'entreprise et les emplois qui ont été faites, en faisant ressortir la variation de la trésorerie »<sup>10</sup>. C'est un état financier qui récapitule les entrées et les sorties de trésorerie d'une entreprise. Il permet de tracer ses mouvements provenant des activités opérationnelles, des activités d'investissement et des activités de financement.

### 2.3.2. La composition du tableau de flux de trésorerie :

La structure du tableau de flux de trésorerie offre une vision complète des entrées et des sorties de l'entreprise, il comprend habituellement les sections suivantes :

#### 2.3.2.1. Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles :

C'est les flux générés par les principales activités de l'entité, par exemple : les encaissements, les ventes, le paiement de charges d'exploitation.

#### 2.3.2.2. Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement :

C'est les flux associés aux investissements de l'entité, tels que les achats et les ventes d'immobilisations, ...

#### 2.3.2.3. Flux de trésorerie liés aux activités de financement :

C'est les flux de trésorerie provenant des activités de financement, telles que l'émission ou le remboursement de la dette, le financement par actions, les paiements de dividendes aux actionnaires, etc.

---

<sup>10</sup> Craulet Eglema, Philippes. C. J-H. « Analyse comptables et financière » 9ème édition Paris édition, DUNOD, 2000. P.150.

## Chapitre 1 : Fondements de l'équilibre financier de l'entreprise

**Tableau 4:** Présentation du tableau des flux de trésorerie (exemple de la méthode directe)

<b>Libellé</b>	<b>Note</b>	<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles (A)</b> Encaissements reçus des clients Sommes versées aux fournisseurs et au personnel Intérêts et autres frais financiers payés Impôts sur les résultats payés <b>Flux de trésorerie avant Eléments extraordinaires</b> <b>Flux de trésorerie lié à des Eléments extraordinaires</b>			
<b>Total A</b>			
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b> Décaissements sur acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles Décaissements sur acquisition d'immobilisations financières Encaissements sur cessions d'immobilisations financières Intérêts encaissés sur placements financiers Dividendes et quote-part de résultats reçus			
<b>Total B</b>			
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b> Encaissements suite à l'Emission d'actions Dividendes et autres distributions effectués Encaissements provenant d'emprunts Remboursements d'emprunts ou d'autres dettes assimilées			
<b>Total C</b>			
Incidences des variations des taux de change sur liquidités et quasi – liquidités			
<b>Variation de trésorerie de la période (A+B+C)</b>			
Trésorerie d'ouverture Trésorerie de clôture <b>Variation de trésorerie de la période</b> <b>Rapprochement avec le résultat comptable</b>			

**Source :** Chapitre VII « modèles d'Etats financiers » du journal officiel N°19 du 25/03/2009 (portant le système comptable financier). P. 31.

# Chapitre 1 : Fondements de l'équilibre financier de l'entreprise

## 2.4. L'état de variation des capitaux propres

### 2.4.1. Définition d'état de variation des capitaux propres

L'état de variation des capitaux propres constitue une analyse des mouvements ayant affecté chacune des rubriques constituant les capitaux propres de l'entité au cours de l'exercice.<sup>11</sup> Il détaille les différentes sources de variation des capitaux propres.

### 2.4.2. La structure du tableau de variation des capitaux propres

Les informations minimales fournies dans cet Etat concernent les mouvements liés :

➤ **Au résultat net de l'exercice** : c'est le bénéfice ou la perte réalisé par une entreprise sur une période donnée, généralement une année comptable. Ce chiffre permet de jauger la rentabilité de l'entreprise sur l'exercice

➤ **Aux changements de méthode comptables et aux corrections d'erreurs dont l'impact est directement enregistré en capitaux propres** : Les entreprises peuvent changer leurs méthodes comptables pour se conformer à de nouvelles normes ou pour fournir une information plus précise. Les effets cumulés de ces changements sont ajustés directement dans les capitaux propres de l'entreprise, et non dans le résultat net. Les erreurs significatives dans les états financiers antérieurs sont également corrigées directement dans les capitaux propres.

➤ **Aux autres produits et charges enregistrés directement dans les capitaux propres dans le cadre de correction d'erreurs significatives** : Des erreurs significatives dans les comptes annuels antérieurs peuvent être détectées et nécessiter une correction. Comme pour les changements de méthode comptable et les corrections d'erreurs, ces corrections sont enregistrées directement dans les capitaux propres et non dans le résultat net, car elles concernent des périodes comptables antérieures et ne doivent pas affecter le résultat net de la période en cours.

➤ **Aux opérations en capital (augmentation, diminution, remboursement)** : qui désignent les mouvements de fonds liés aux actions et aux capitaux propres d'une entreprise. L'augmentation de capital survient lorsque l'entreprise émet de nouvelles actions pour lever des fonds auprès des actionnaires afin de financer ses opérations ou projets. La diminution du capital peut survenir si l'entreprise rachète ses propres actions, ce qui réduit le nombre d'actions en circulation. Le remboursement se réfère au remboursement du capital aux actionnaires, généralement sous forme de dividendes.

➤

---

<sup>11</sup> Journal officiel N°19 du 25/03/2009 portant le système comptable financier. Consulté le 15 Mai 2023. P.22.

## Chapitre 1 : Fondements de l'équilibre financier de l'entreprise

➤ **Aux distributions de résultat et affectations décidées au cours de l'exercice :** Une fois les dividendes versés, l'entreprise peut affecter le bénéfice restant à différentes utilisations, telles que la création de réserves, l'investissement dans de nouveaux projets et le remboursement d'emprunts, lors de l'exercice comptable. Ces décisions d'affectation peuvent avoir un impact sur la structure financière et les perspectives futures de l'entreprise.<sup>12</sup>

**Tableau 5:** Présentation du tableau de variation des capitaux propres

Libellé	Note	Capital Social	Prime d'émission	Ecart d'évaluation	Ecart de réévaluation	Réserves et résultat
<b>Solde au 31 décembre N-2</b>						
-Changement de méthode comptable -Correction d'erreurs significatives -Réévaluation des immobilisations Profits ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultat -Dividendes payés -Augmentation de capital -Résultat net de l'exercice						
<b>Solde au 31 décembre N-1</b>						
-Changement de méthodes comptable -Correction d'erreurs significatives -Réévaluation des immobilisations Profit ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultat -Dividendes payés -Augmentation de capital -Résultat net de l'exercice						
<b>Solde au 31 décembre N</b>						

**Source :** Chapitre VII « modèles d'Etats financiers » du journal officiel N°19 du 25/03/2009 (portant le système comptable financier). P.33.

<sup>12</sup>Ibid. P.23.

# Chapitre 1 : Fondements de l'équilibre financier de l'entreprise

## 2.5. L'annexe

### 2.5.1. Définition de l'annexe

« Annexe au bilan et au compte de résultat est un document inséparable des comptes annuels, elle complète et explique leur contenu. A ce titre l'annexe est un document indispensable pour la compréhension et l'interprétation du bilan et du compte de résultat »<sup>13</sup>

### 2.5.2. Le contenu de l'annexe

Le contenu de l'annexe comprend des informations sur les éléments suivants<sup>14</sup> :

- Règles et méthodes comptables adoptées pour la tenue de la comptabilité et l'établissement des états financiers.
- Complément d'informations nécessaire à une bonne compréhension du bilan, du compte de résultats, du tableau des flux de trésorerie et de l'état de variation des capitaux propres.
- Informations concernant les entités associées. Filiales ou société mère ainsi que les transactions ayant éventuellement eu lieu avec ces entités ou leurs dirigeants.
- Informations à caractère général ou concernant certaines opérations particulières nécessaires à l'obtention d'une image fidèle.

La liste de documents que l'on retrouve dans l'annexe est la suivante<sup>15</sup> :

- Evolution des immobilisations et des actifs financiers non courants.
- Tableau des amortissements.
- Tableau des pertes de valeur sur immobilisations et autres actifs non courants
- Tableau des participations (filiales et entités associées).
- Tableau des provisions.
- Etat des échéances, des créances et des dettes à la clôture de l'exercice.

---

<sup>13</sup> Ternisien Michel, « lire et interpréter les comptes de l'entreprise », Edition Dunod. Paris, 1992. P125.

<sup>14</sup> Manser Badis, Ouahbi Younes « Analyse de la structure financière d'une entreprise » Cas : BMT-Terminal Méditerranéen De Bejaia. Mémoire de master en science de gestion. Option comptabilité et audit. 2020. P.18.

<sup>15</sup> Ibid. P.18.

# Chapitre 1 : Fondements de l'équilibre financier de l'entreprise

## 3- L'analyse financière

Les états financiers fournissent les données nécessaires à l'analyse financière, pour évaluer la performance et la situation financière d'une entreprise. La corrélation entre les états financiers et l'analyse financière est essentielle pour comprendre et interpréter les informations financières d'une entreprise.

### 3.1. Définition de l'analyse financière

Différents auteurs ont tenté de définir l'analyse financière en cherchant à fournir une compréhension claire de cette discipline essentielle dans l'évaluation de la santé et de la performance financière d'une entreprise. On peut citer :

❖ Selon Cohen Elie « l'analyse financière est un ensemble de concepts, de méthodes et d'instruments qui permettent de formuler une appréciation relative à la situation financière d'une entreprise, aux risques qui l'affectent et au niveau de ses performance »<sup>16</sup>.

❖ Selon ALIAN Marion, « l'analyse financière recouvre les savoir-faire déployés pour exploiter l'information comptable on peut définir l'analyse financière comme une méthode qui a pour objet de porter un jugement global sur le niveau de performance de l'entreprise et sur sa situation financière »<sup>17</sup>.

En résumé, l'analyse financière est l'ensemble des connaissances nécessaires pour comprendre et appliquer les techniques d'analyse visant à étudier l'activité, la rentabilité et le financement d'une entreprise.

### 3.2. Les objectifs de l'analyse financière

L'objectif de l'analyse financière est de fournir une vision réaliste de l'entreprise en identifiant ses forces et faiblesses sur le plan financier. On peut citer aussi :

- ❖ Identification des causes des difficultés actuelles et futures de l'entreprise.
- ❖ Présentation des perspectives d'évolution probables de l'entreprise et proposition des actions pour améliorer ou redresser la situation et les performances.
- ❖ Constitution d'une base des prévisions financières, du plan d'investissement, du budget de trésorerie, etc.

---

<sup>16</sup> Cohen Elie (2006), « L'analyse financière ». Edition Economica, Paris. P.8

<sup>17</sup> Alian Marion « analyse financier, concepts et méthodes » 3ème édition DONOUD, Paris. P.1

## Chapitre 1 : Fondements de l'équilibre financier de l'entreprise

❖ Évaluation régulière de la gestion passée, la rentabilité, la solvabilité, la liquidité et le risque financier de l'entreprise.

❖ La mise en évidence des éléments défavorables ou des dysfonctionnements dans la situation financière et les performances de l'entité.

### 3.3. Le rôle de l'analyse financière

L'analyse financière joue un double rôle dans la communication interne et externe de l'entreprise. D'une part, elle fournit des indicateurs élaborés à partir des informations comptables établies par l'entreprise. D'autre part, elle permet aux destinataires de ces informations de les interpréter. Elle vise donc à :

❖ Évaluer la santé financière : l'analyse financière permet d'évaluer la santé financière d'une entreprise en examinant les états financiers, les ratios financiers et d'autres indicateurs pertinents. Cela aide à déterminer la stabilité, la solvabilité et la liquidité d'une entreprise.

❖ Communiquer avec les parties prenantes : l'analyse financière aide à communiquer les performances financières de l'entreprise aux parties prenantes telles que les investisseurs, les créanciers, les actionnaires et les régulateurs. Cela favorise la transparence et la confiance dans les relations commerciales.

❖ Mesurer la performance : L'analyse financière mesure la performance d'une entreprise en analysant ses possibilités financières passées. Cela comprend des évaluations de la rentabilité, de l'efficacité opérationnelle et de la productivité des ressources.

❖ Prise de décisions : elle doit être conforme à l'état actuel de l'entreprise et tend à réaliser des objectifs projetés en temps voulu<sup>18</sup>

### Section 02 : Les principaux paramètres de l'équilibre financiers

Afin d'assurer la stabilité et la pérennité à long terme d'une entreprise, il est essentiel de maintenir un équilibre financier adéquat. Cet équilibre repose sur plusieurs paramètres clés qui jouent un rôle essentiel dans l'analyse financière. Dans cette section, nous explorerons ces paramètres importants qui permettent d'évaluer la santé financière de l'entreprise et sa capacité à faire face à ses obligations financières.

---

<sup>18</sup> OUAZAR Kousseila, MEZABER Hafid. « Analyse de l'équilibre financier et de la rentabilité d'une entreprise Cas UAB EL-KSEUR. Mémoire de master en comptabilité, contrôle et audit. Bejaia. 2020-2021. P.7.

# Chapitre 1 : Fondements de l'équilibre financier de l'entreprise

## 1. La notion de l'équilibre financier

« L'équilibre financier dans une entreprise est l'ajustement des flux financiers. On parle de l'équilibre financier, si le fonds de roulement est nul, il est exprimé à un moment donné par l'équilibre entre le capital économique utilisé par l'entreprise et les ressources qui permettent de la détenir »<sup>19</sup>. C'est une situation dans laquelle une entreprise dispose de fonds suffisants pour faire face à ses obligations et assurer une stabilité à long terme. Il s'agit d'un état dans lequel les actifs de l'entreprise (tels que les liquidités, les créances clients, ...) sont équilibrés avec ses passifs (tels que les dettes, les obligations, ...).

Lorsque l'équilibre financier est atteint, cela signifie que l'entreprise est en mesure de générer assez de revenus pour couvrir ses coûts, garder un niveau de liquidités approprié et respecter ses obligations envers ses créanciers et ses fournisseurs. Il démontre aussi la capacité de l'entreprise à employer efficacement ses ressources et à gérer ses risques financiers.

## 2. Les indicateurs financiers

Les indicateurs financiers sont des données financières telles que des ratios, des taux et des chiffres, utilisées pour évaluer la performance d'une entreprise. Ces indicateurs permettent aux dirigeants de l'entreprise de comprendre les coûts et les profits, d'identifier les problèmes potentiels avant qu'ils ne deviennent critiques et réduire le risque de faillite. En ayant une vision claire et objective de leur situation financière, ces indicateurs aident également les dirigeants à prendre des décisions éclairées et mettre en place des stratégies efficaces. On distingue 3 indicateurs essentiels à savoir :

- Le fonds de roulement (FR)
- Le besoin en fonds de roulement (BFR)
- La trésorerie nette (TN)

---

<sup>19</sup> DRIS Rebiha, Tenniche Thiziri. L'analyse de l'équilibre et de la rentabilité financière d'une entreprise cas de Sonatrach RTC, mémoire de fin de cycle en sciences financières et comptabilité, filière « finance et comptabilité, option « comptabilité, contrôle et audit » 2021. P.23

# Chapitre 1 : Fondements de l'équilibre financier de l'entreprise

## 2.1. Le fonds de roulement (FR)

« Le fonds de roulement financier constitue un indicateur global et approximatif de l'équilibre financier d'une entreprise et de sa solvabilité, Le fonds de roulement financier représente le surplus de capitaux permanents dégagé après le financement des besoins permanents. »<sup>20</sup>

Selon **Béatrice Grandguillot, Francis Grandguillot** « Le fonds de roulement financier permet d'apprécier l'équilibre financier de l'entreprise ; il est un indicateur de sa solvabilité et de son risque de cessation de paiement. Le fonds de roulement financier représente une marge de sécurité financière pour l'entreprise et une garantie de remboursement des dettes à moins d'un an pour les créanciers ». <sup>21</sup> C'est une mesure financière qui indique la capacité de l'entreprise à couvrir ses obligations à court terme avec ses ressources internes.

### 2.1.1. Les méthodes de calcul du FR :

Le fonds de roulement peut être calculé par deux méthodes :

- Par le haut du bilan :

$$\text{FR} = \text{capitaux permanents} - \text{Actifs immobilisés}$$

Cette méthode permet d'évaluer la manière dont les actifs à plus d'un an sont financés.

- Par le bas du bilan :

$$\text{FR} = \text{Actif circulant} - \text{Passif courant (Dette à court terme)}$$

Cette méthode permet d'évaluer la capacité de l'entreprise à honorer ses obligations à court terme, en particulier ses dettes.

### 2.1.2. Interprétation du fonds de roulement

Le fonds de roulement peut être : positif, négatif ou nul

- Un  $\text{FR} > 0$  : (Capitaux permanents > actifs immobilisés) : Cela indique que les actifs permanents couvrent la totalité des actifs immobilisés donc l'entreprise à une situation financière solide et une capacité à faire face à d'éventuels besoins de trésorerie imprévus.

<sup>20</sup> GRANDGUILLOT B., GRANDGUILLOT F., « Exercices d'analyse financière », 5ème Ed. Gualino, 2010-2011, Paris, p. 126.

<sup>21</sup> Beatrice G et Grandguillot. F, « l'analyse financière », 21ème Edition, 2017-2018, Paris, p143.

## Chapitre 1 : Fondements de l'équilibre financier de l'entreprise

- Un  $FR < 0$  : (Capitaux permanents < actifs immobilisés) : Cela signifie que le capital permanent est insuffisant pour financer l'intégralité de l'actif immobilisé. La société peut être confrontée à des difficultés financières et de trésorerie.

- Un  $FR = 0$  : (Capitaux permanents = actifs immobilisés) : les ressources internes de l'entreprise sont suffisantes pour couvrir ses obligations à court terme. Cela pourrait indiquer que l'entreprise approche de sa limite de trésorerie et doit gérer ses flux de trésorerie avec prudence pour respecter ses engagements financiers à court terme.

### 2.2. Le besoin de fonds de roulement (BFR)

Selon **Ch. Thibibierge** (2005), le Besoin en Fonds de Roulement « représente la différence entre les actifs d'exploitation (stocks et créances clients) et les dettes d'exploitation. Il s'exprime alors par la différence entre les besoins nés du cycle d'exploitation (financement des stocks et des créances) et les ressources d'exploitation (dettes à court terme) »<sup>22</sup>. Il exprime le montant du capital nécessaire pour financer les activités courantes de l'entreprise, c'est-à-dire pour payer les dépenses et les dettes à court terme.

On peut distinguer deux types de besoin de fonds de roulement :

- Le Besoin en Fonds de Roulement d'Exploitation (BFRE) : Il correspond à la partie du besoin de financement d'exploitation ou cyclique qui ne peut pas être financé par les ressources générées à partir du cycle d'exploitation de l'entreprise. Il s'agit du montant supplémentaire de financement nécessaire pour couvrir les décalages de trésorerie entre les dépenses et les recettes.

- Le Besoin en Fonds de Roulement hors exploitation (BFRHE) : Contrairement au Besoin de Fonds de Roulement d'Exploitation qui concerne les éléments du cycle d'exploitation, le BFRHE correspond à la part des actifs hors exploitation qui n'est pas couverte par des ressources périodiques et doit être financée par des ressources stables.

#### 2.2.1. Les méthodes de calculs de BFR<sup>23</sup>

- Le Besoin en Fonds de Roulement d'Exploitation (BFRE) se calcule comme suit :

$$\text{BFRE} = \text{Actif circulant d'exploitation} - \text{Passif circulant d'exploitation}$$

<sup>22</sup> Christophe Thibibierge, « Analyse financière », Paris, Décembre 2005. P.46.

<sup>23</sup> DRIS Rebiha, Tenniche Thiziri. L'analyse de l'équilibre et de la rentabilité financière d'une entreprise. Op. Cit P.29, 30

## Chapitre 1 : Fondements de l'équilibre financier de l'entreprise

Avec :

- Actif circulant d'exploitation = stocks + créances d'exploitation (inclut les effets escomptés non échus et les différences de conversions) + charges constatées d'avance d'exploitation.
- Passif circulant d'exploitation = dettes fournisseurs + dettes fiscales et sociales d'exploitation + produits constatés d'avance d'exploitation.

- Le Besoin en Fonds de Roulement hors exploitation (BFRHE) se calcule de la manière suivante :

$$\text{BFRHE} = \text{Actif circulant hors exploitation} - \text{Passif circulant hors exploitation}$$

Avec :

- Actif circulant hors exploitation = créances hors exploitation + titres de placement + charges constatées d'avances hors exploitation.
- Passif circulant hors exploitation = dettes hors exploitation + produits constatés d'avances hors exploitation.

D'où le calcul du besoin de fonds de roulement global s'obtient comme suit :

$$\text{BFR} = \text{BFRE} + \text{BFRHE}$$

### 2.2.2. Interprétation de besoins en fonds de roulement

Le BFR peut également être : positif, négatif ou nul

- $\text{BFR} > 0$  : Cela signifie que l'entreprise a besoin de financement supplémentaire et externe pour satisfaire ses besoins en fonds de roulement. Cela montre que les actifs courants (tels que les stocks, les comptes clients et les paiements anticipés) dépassent les passifs courants (tels que les comptes fournisseurs, les charges à payer et l'endettement à court terme).

- $\text{BFR} < 0$  : Cela indique que l'entreprise dispose de ressources financières excédentaires pour satisfaire ses besoins en fonds de roulement. Cela montre que les passifs courants dépassent les actifs courants, mais c'est un point positif pour l'entreprise car il signifie la disposition d'un

## Chapitre 1 : Fondements de l'équilibre financier de l'entreprise

excédent de trésorerie ou de liquidités disponibles lui permettant de faire face à l'instabilité du marché, rembourser ses dettes, ...

- **BFR=0** (un équilibre financier) : Cela signifie que les actifs circulants de l'entreprise sont équivalents aux passifs circulants. Il est jugé favorable pour l'entreprise car cela signifie qu'elle n'a pas besoin de financement supplémentaire pour maintenir ses opérations à court terme.

### 2.3. La Trésorerie nette (TN)

Selon J. Eglem, A. Phillips et C. Raulet (2000), la trésorerie est « l'ensemble des actifs rapidement transformable en liquidité pour le règlement des dettes à court terme »<sup>24</sup>. Autrement dit, c'est la différence entre les liquidités disponibles d'une entreprise et ses dettes à court terme.

#### 2.3.1. Calculs de la TN

La trésorerie nette se calcule selon deux méthodes :

- La première méthode :

$$\text{TN} = \text{Actif de Trésorerie} - \text{Passif de Trésorerie}$$

- La deuxième méthode :

$$\text{TN} = \text{FR} - \text{BFR}$$

#### 2.3.2. Interprétation de la trésorerie nette :

- **TN positive** : Cela signifie que les ressources de l'entreprise peuvent répondre à tous ses besoins. Elle semble être dans une situation financière saine car elle est en mesure de financer de nouvelles dépenses sans recourir à un financement extérieur.

- **TN négative** : Cela indique que l'entreprise ne dispose pas de ressources suffisantes pour faire face à ses besoins et elle se trouve dans une situation financière délicate, puisqu'elle doit trouver des sources de financement à court terme pour consolider sa position financière.

- **TN nulle** : Cela signifie qu'il y'a un équilibre entre les actifs de trésorerie et les passifs à court terme de l'entreprise et qu'elle dispose des liquidités nécessaires pour honorer ses obligations financières immédiates, mais il est important de noter qu'une trésorerie nette nulle ne garantit pas forcément une situation financière saine car elle ne prend pas en compte d'autres aspects financiers tels que les actifs non courants, les passifs à long terme, les flux de trésorerie futurs, etc.

---

<sup>24</sup> J. Eglem, A. Phillips, et C. Raulet, « Analyse comptable et financier ». 8ème Edition Dunod, Paris. 2000. P.102.

# Chapitre 1 : Fondements de l'équilibre financier de l'entreprise

## 3. Les ratios de l'équilibre financier

L'analyse par les ratios d'équilibre financier est effectuée pour évaluer la santé financière d'une entreprise, identifier ses forces et ses faiblesses et elle permet également de mesurer sa capacité à maintenir un équilibre entre ses actifs et ses passifs, ainsi qu'à faire face à ses obligations financières.

### 3.1. Définition d'un ratio

« Un ratio est un rapport de deux grandeurs, celles-ci peuvent recouvrir des données brutes telles que les stocks ou un poste de bilan, ainsi que des données plus élaborées telles que le fond de roulement, la valeur ajoutée, et l'excédent brut d'exploitation »<sup>25</sup>.

« Un ratio est un élément de synthèse qui consiste à établir un rapport entre deux données économiques de l'entreprise. Il s'agit d'un chiffre abstrait indiquant une relativité. Le ratio est un rapport résultant d'une division tandis qu'un écart est une différence en valeur absolue résultant d'une soustraction »<sup>26</sup>.

Un ratio est donc une détermination quantitative qui exprime la corrélation ou la comparaison entre deux variables financières ou opérationnelles d'une entreprise. Il est calculé par la division d'une valeur par une autre pour obtenir une métrique significative.

### 3.2. Les types des ratios de l'équilibre financier

Les ratios d'analyse financière couvrent un éventail plus large d'indicateurs financières, tandis que les ratios d'équilibre financier se concentrent spécifiquement sur l'évaluation de la stabilité financière et de la capacité d'une entreprise à respecter ses obligations.

Il existe différents types de ratios de l'équilibre financier, chacun mettant l'accent sur un aspect spécifique de la structure financière d'une entreprise, mais voici certains des ratios les plus couramment utilisés :

#### 3.2.1. Ratios de liquidité

La liquidité d'une entreprise se réfère à sa capacité à rembourser ses dettes à court terme lorsqu'elles arrivent à échéance. On peut analyser cette liquidité en utilisant les ratios suivants :

---

<sup>25</sup> Vizzavona Patrice, « Pratique de gestion analyse financière ». Tome 1, édition BERTI, 1991. P.51.

<sup>26</sup> Jean Lochard « Les bases de l'analyse financière » Les éditions d'organisation, 1997. P.52

## Chapitre 1 : Fondements de l'équilibre financier de l'entreprise

➤ Ratios de liquidité de l'actif (RLA) : appelé aussi ratio de liquidité générale est un indicateur qui évalue le degré de liquidité des actifs au bilan. Il doit être supérieur à 1. Par conséquent, plus sa valeur est importante, plus l'entreprise est liquide. Il est calculé comme suit :

$$RLA = \frac{\text{actif circulant}}{\text{dettes à court terme}}$$

➤ Ratios de liquidité réduite (RLR) : Ce ratio traduit également la capacité de remboursement à court terme de l'entreprise en comparant les éléments les plus liquides de l'actif circulant aux dettes à court terme. Ce ratio doit être compris entre 0.3 et 0.5<sup>27</sup>. Il est obtenu en effectuant le calcul suivant :

$$RLR = \frac{\text{valeur réalisable} + \text{valeur disponible}}{\text{dettes à court terme}}$$

➤ Ratio de liquidité immédiate (RLI) : connu aussi sous le nom de ratio de trésorerie, est un indicateur financier qui permet d'évaluer la capacité d'une entreprise à rembourser rapidement ses dettes à court terme en utilisant ses ressources les plus liquides. En langage plus simple, il détermine combien de la valeur des dettes à court terme peut être remboursée immédiatement. Sa formule de calcul est la suivante :

$$RLI = \frac{\text{valeur disponible}}{\text{dettes à court terme}}$$

### 3.2.2. Ratio de solvabilité

Le ratio de solvabilité est un indicateur financier qui mesure la capacité d'une entreprise à faire face à ses obligations financières à long terme. Cette dernière sera vérifiée lorsque la valeur nette réelle de l'actif est suffisante pour couvrir toutes les dettes. Pour évaluer la solvabilité, deux ratios sont utilisés :

➤ Ratio de solvabilité générale (RSG) : Pour qu'une entreprise puisse payer ses dettes, le ratio de solvabilité doit être supérieur à 1. Il est calculé comme suit :

---

<sup>27</sup> Hallou Fateh, Berkouk Djassim « L'analyse de la performance et de la rentabilité financière à Travers de l'équilibre financier. Cas : SPA CEVITAL. Mémoire de fin de cycle en science de gestion, spécialité comptabilité et audit. Promotion 2021. P.40.

## Chapitre 1 : Fondements de l'équilibre financier de l'entreprise

$$\text{RSG} = \frac{\text{total des actifs}}{\text{total des dettes(DCT+DLMT)}}$$

➤ Ratio d'autonomie financière (RAF) : Pour que l'entreprise soit en mesure de rembourser ses dettes, le ratio de solvabilité doit être supérieur à 1. Il est calculé en utilisant la formule suivante :

$$\text{RAF} = \frac{\text{capitaux propres}}{\text{total des dettes}}$$

### 3.2.3. Ratio de rentabilité

« Un ratio de rentabilité établit une relation entre le résultat d'une action ou d'une activité et les moyens mis en œuvre dans ce but. Ces moyens font référence à un capital économique ou à un capital financier ». <sup>28</sup> On distingue deux ratios :

➤ Ratio de rentabilité économique (RRE) : Ce ratio mesure la rentabilité des actifs investis dans l'entreprise. Il permet de rémunérer les capitaux investis dans l'entreprise. Il doit être supérieur à 1. <sup>29</sup> Il est déterminé comme suit :

$$\text{RRE} = \frac{\text{résultat de l'exercice}}{\text{total actif}}$$

➤ Ratio de rentabilité financière (RRF) : Ce ratio mesure l'aptitude de l'entreprise à rentabiliser les fonds apportés par les associés. Il permet de savoir combien rapporterait chaque unité monétaire investi dans l'entreprise. Ce ratio doit être supérieur à 1. <sup>30</sup> Son calcul est comme suit :

$$\text{RRF} = \frac{\text{résultat net}}{\text{capitaux propres}}$$

### 3.2.4. Les ratios de rotation (gestion)

Du point de vue de l'équilibre financier, les ratios de rotation ou de gestion se concentrent sur l'efficacité avec laquelle une entreprise utilise ses actifs pour générer des revenus. Ces mesures

<sup>28</sup> Hubert de la bruslerie « analyse financière et risque de crédit » Dunod, Paris 1999. P.162

<sup>29</sup> Salmi Zahia, « Diagnostique financier d'une entreprise ». Op.cit. P.45.

<sup>30</sup> Ibid. P.45.

## Chapitre 1 : Fondements de l'équilibre financier de l'entreprise

sont utilisées pour évaluer la productivité des actifs et la gestion des ressources de l'entreprise.

Le tableau ci-dessous résume ces principaux ratios :

**Tableau 6:** Présentation des ratios de rotation

La nature	La formule	Interprétation	L'objectif
Ratio de rotation des Stocks (RRS)	$\frac{\text{stock moyen (1)}}{\text{cout d'achat} + \text{variation de stocks}} * 360J$	Plus ratio est élevé, plus souvent les stocks sont renouvelés	Il permet de quantifier le nombre de fois où les stocks sont renouvelés au cours d'une période donnée.
Ratio de rotation des créances clients (RRCC)	$\frac{\text{créances clients}}{\text{total des ventes TTC}} * 360J$	Un ratio élevé des comptes débiteurs indique un recouvrement rapide des paiements et une gestion efficace du crédit.	Il permet de mesurer la rapidité avec laquelle une entreprise peut collecter les paiements des clients.
Ration de rotation des dettes fournisseurs (RRDF)	$\frac{\text{dettes fournisseurs}}{\text{total des achats TTC}} * 360J$	un ratio élevé indique un paiement rapide des fournisseurs et une bonne gestion des délais de paiement.	Il permet de comprendre comment l'entreprise gère ses délais de paiement et sa relation avec ses fournisseurs.

Source : fait par nos soins.

(1) Stock moyen = stock initial + stock final / 2.

# Chapitre 1 : Fondements de l'équilibre financier de l'entreprise

## Section 03 : L'impact des valeurs réalisables sur l'équilibre financier de l'entreprise

Les comptes clients sont une partie importante du bilan, chaque entreprise doit prêter une attention particulière aux valeurs réalisables afin d'éviter des problèmes d'insuffisance de trésorerie, il est donc essentiel d'explorer d'abord le concept de « valeur réalisable ».

Dans cette section, nous commençons par la définition des valeurs réalisables, puis l'exploration de leur constitution et l'analyse de la structure de ces valeurs. On comprend parfaitement leur importance dans l'équilibre financier d'une entreprise. Cette étude nous permettra également d'identifier les principaux composants des valeurs réalisables, jetant ainsi des bases solides pour notre étude spécifique des comptes clients.

### 1. Présentation du concept des valeurs réalisables

Les valeurs réalisables englobent tous les comptes de créances de l'entreprise qui devraient être réalisés à moins d'un an. Ils font partie intégrante du patrimoine d'une entreprise et jouent un rôle important dans ses opérations financières. Ces créances sont constituées de tous les actifs non encore disponibles (la trésorerie n'est pas disponible) que l'entreprise doit recouvrer et donc attribuer une valeur de réalisation.

### 2. Les composants des valeurs réalisables<sup>31</sup>

Les composants des valeurs réalisables sont les suivants :

➤ **Les créances clients et comptes rattachés** : Les créances clients et comptes rattachés sont l'une des principales composantes des valeurs réalisables. Les créances sont des sommes dues par des clients à des entreprises pour des biens ou des services vendus à crédit. Ils comprennent les factures émises aux clients et les paiements en attente de recouvrement. Les comptes rattachés font référence aux comptes débiteurs qui sont liés aux clients mais pas directement liés aux ventes. Cela peut inclure des avances ou des acomptes versés par les clients pour des commandes spécifiques ou des contrats futurs.

Leur gestion efficace est essentielle pour assurer le recouvrement des paiements dus et maintenir une liquidité raisonnable pour l'entreprise. Cela implique un suivi attentif des délais de

---

<sup>31</sup> Lekadir Kenza, Mammeri Amina, « Essai d'analyse de l'impact des valeurs réalisables sur la situation financière de l'entreprise ». Cas de l'Entreprise ENIEM de Tizi-Ouzou. Mémoire de master en science de gestion. Spécialité, finance d'entreprise 2019. P. 28.

## Chapitre 1 : Fondements de l'équilibre financier de l'entreprise

paiement des clients, la mise en place de politiques de recouvrement strictes et une analyse régulière de l'ancienneté des créances pour identifier d'éventuels problèmes de paiement.

- **Les avances et acomptes versés sur commandes :** Les avances et les acomptes sur commandes constituent également une part importante de la valeur de réalisation. Il s'agit d'acomptes versés par les clients avant la livraison des biens ou la fourniture des services commandés. Lorsqu'un client passe une commande et souhaite payer une partie ou la totalité du montant à l'avance, cela constitue une avance ou un acompte. Ces avances sont souvent utilisées pour garantir des commandes ou pour financer les coûts de production qui y sont associés. Les avances et les acomptes versés pour les commandes sont considérés comme des comptes débiteurs car l'entreprise doit livrer les biens ou services commandés et appliquer le montant reçu à une commande spécifique.
- La gestion efficace des avances et des acomptes pour le paiement des commandes nécessite un suivi attentif des engagements contractuels pour s'assurer que les commandes sont exécutées correctement et que les délais de livraison convenus sont respectés. Cela permet de maintenir la confiance des clients, d'optimiser les flux de trésorerie de l'entreprise et de minimiser les risques d'annulation ou de litiges liés aux paiements anticipés.
  
- **Le capital souscrit et appelé non verser :** Il désigne la partie du capital social de la société qui a été souscrite par les actionnaires mais qui n'a pas encore été entièrement versée. Pour le dire autrement ; lors de la constitution d'une société, les actionnaires s'engagent à souscrire à un certain montant du capital social. Cependant, il n'est pas rare que ce fonds ne soit pas intégralement versé au moment de la constitution de la société. Dans ce cas, nous parlons de capital souscrit et non libéré. Ce montant représente la créance de la société contre ses actionnaires car ils sont tenus de payer le montant restant à une date future spécifiée. Avant que le capital ne soit entièrement libéré, il est considéré comme une valeur réalisable au bilan de la société.
  - Il est important que les entreprises surveillent de près les appels de capital et s'assurent que les actionnaires paient les montants requis dans les délais convenus. Le non-paiement du capital souscrit pourrait avoir des conséquences juridiques et financières pour les actionnaires et la société elle-même.
  
- **Le personnel et comptes rattachés :** Les comptes du personnel sont des créances et dettes financières liées aux salariés, telles que les avances sur salaire, les prêts aux salariés, les

## Chapitre 1 : Fondements de l'équilibre financier de l'entreprise

congés payés et les cotisations aux régimes de retraite. Ces facteurs peuvent affecter la liquidité d'une entreprise et doivent être pris en compte lors de l'analyse de son équilibre financier.

- Pour maintenir un bon équilibre financier, il est important de bien gérer les aspects liés au personnel et aux comptes afférents. Cela comprend la bonne gestion de la paie, le respect des obligations légales et contractuelles envers les employés et le suivi des réclamations financières et des obligations liées aux employés.

➤ **Les comptes groupe et associés** : Ils concernent les créances et dettes financières liées aux sociétés du même groupe ou aux sociétés affiliées de l'activité principale. Ils peuvent avoir un impact significatif sur le bilan financier de l'entreprise, donc il est important de les bien gérer, de veiller au respect des modalités et échéances de remboursement et de suivre de près les flux de trésorerie associés à ces comptes.

- Une gestion efficace des comptes groupes et associés permet de maintenir des relations harmonieuses avec les sociétés du groupe ou des filiales, d'éviter les déséquilibres ou les risques excessifs liés à ces comptes et de favoriser la solidité financière de l'entreprise.

➤ **Les charges constatées d'avance** : Il s'agit des coûts payés à l'avance par une entreprise pour des biens ou des services qui sont ensuite utilisés ou consommés.

- Les charges payées d'avance affectent le montant des charges comptabilisées dans le compte de résultat pour chaque période comptable et affectent ainsi le bilan financier de l'entreprise. Une gestion efficace de ces dépenses permet de mieux appréhender les dépenses futures et de mieux planifier la trésorerie de votre entreprise.

➤ **Les débiteurs divers et les créditeurs divers**<sup>32</sup> : Ils peuvent être :

- Des créances sur cession d'immobilisations
- Des créances sur cession de valeurs mobilières de placement, et instruments financiers
- D'autres comptes débiteurs.
- De diverses charges à payer.

---

<sup>32</sup> Ibid. P.30

## Chapitre 1 : Fondements de l'équilibre financier de l'entreprise

### ➤ **Etat, les collectivités publiques, les organismes internationaux et comptes rattachés :**

Ils concernent des créances et des obligations financières liées à des relations commerciales ou institutionnelles entre des entreprises et ces entités.

- Ces comptes rattachés ont un impact sur le bilan financier de l'entreprise car ils peuvent affecter les flux de trésorerie, les revenus et les coûts associés à certaines transactions. Il est donc important de gérer ces comptes avec soin, de respecter les obligations contractuelles et de s'assurer que les paiements et les encaissements sont effectués correctement et à temps.

# Chapitre 1 : Fondements de l'équilibre financier de l'entreprise

## Conclusion

A travers ce chapitre portant sur les fondements de l'équilibre financier. Nous avons examiné les facteurs clés et les paramètres essentiels pour comprendre et évaluer la santé financière d'une entreprise.

Nous avons exploré de près les principales parties des états financiers : le bilan ; qui représente les actifs, les passifs et les capitaux propres, le compte de résultat ; qui reflète les revenus, les dépenses et les bénéfices de l'entreprise, le tableau des flux de trésorerie qui met en évidence les mouvements de trésorerie entrants et sortants. Le tableau de variation des capitaux propres qui présente les modifications qui ont eu lieu dans les capitaux propres tout au long de la période comptable, et enfin l'annexe qui fournit des informations complémentaires aux états financiers.

Nous avons également exploré divers indicateurs de l'équilibre financier tel que le fonds de roulement, le besoin en fonds de roulement, et la trésorerie nette qui jouent un rôle important pour maintenir un équilibre financier optimal, et un impact majeur pour l'optimisation de la gestion des ressources financières ainsi que pour assurer la viabilité et la pérennité à long terme de l'entreprise. Par la suite nous avons présenté certains ratios d'équilibre financier qui fournissent des informations précieuses sur la capacité d'une entreprise à rembourser ses dettes, à faire face à ses obligations financières à court terme et à générer des bénéfices.

En second lieu, nous avons évoqué les valeurs réalisables en tant que variable pour l'équilibre financier qui sont d'une extrême importance pour un équilibre financier sain parce qu'il s'agit d'actifs financiers essentiels qui doivent être liquidés dans un délai d'un an.

En conclusion, une bonne gestion financière repose sur une solide compréhension des bases de l'équilibre financier. Cela permet de prendre des décisions financières éclairées, d'allouer profitablement les ressources, d'optimiser la rentabilité et de maintenir la stabilité financière à long terme. La maîtrise de ces concepts et métriques sera un atout inestimable pour tous les acteurs concernés dans la gestion et l'évaluation de la performance financière d'une entreprise.

## **Chapitre 2 : La gestion des créances et leur rôle sur l'équilibre financier de l'entreprise**

## **Chapitre 2 : La gestion des créances et leur rôle sur l'équilibre financier de l'entreprise**

### **Introduction**

La gestion des créances est un élément primordial dans le maintien de l'équilibre financier de l'entreprise. Elle consiste en la gestion des dettes que l'entreprise doit recouvrer auprès de ses clients ou partenaires commerciaux.

Lorsque nous discutons de la gestion des comptes clients et de son impact sur les soldes financiers dans ce chapitre, nous avons divisé le contenu en trois sections distinctes.

Dans un premier temps, nous avons développé une typologie exhaustive pour identifier les différents types de comptes clients pouvant affecter une entreprise. Nous fournissons ensuite un guide étape par étape avec plusieurs outils pour assurer un suivi fiable de sa bonne gestion. Enfin, leur dépréciation sera abordée dans notre troisième section.

## Chapitre 2 : La gestion des créances et leur rôle sur l'équilibre financier de l'entreprise

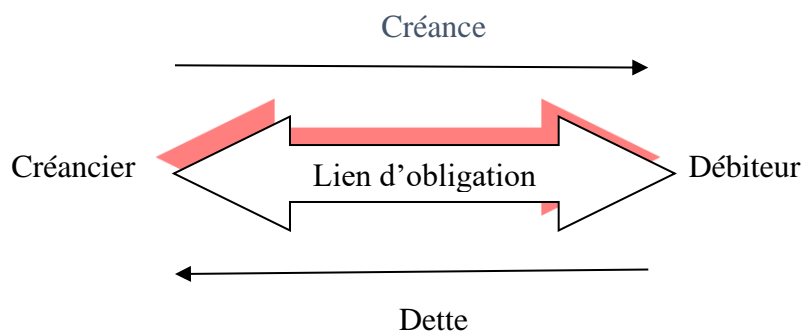
### Section 01 : Typologie des créances de l'entreprise

Dans cette section, nous allons évoquer et examiner les principes de fonctionnement des comptes de créances. En effet, on va se pencher sur les différents types de comptes clients que les entreprises utilisent, car une connaissance claire et complète des créances est indispensable à tout responsable financier, souhaitant éviter des pièges susceptibles d'impacter négativement la stabilité économique de son entreprise.

#### 1. La notion de créance

Le terme « créance » désigne les droits d'une personne appelée « créancier » contre une autre personne appelée « débiteur » ou qui lui sont dus pour services rendus. Le même service peut impliquer plusieurs créanciers ou plusieurs débiteurs ou les deux. L'objet de la réclamation consiste en une obligation de donner, de faire ou même de s'abstenir de faire. La schématisation de la créance se présente alors comme suit :

**Figure 1:** Obligations dans l'opération des créances



**Source :** Toure Mohamed Lamine, « Elaboration du manuel de procédures du cycle recouvrement de créances, cas de la société nationale des habitations a loyer modère (SN HLM). Mémoire de fin de cycle en audit et contrôle de gestion. Octobre 2014.

La créance client est donc un montant d'argent que les clients doivent à une entreprise pour des biens ou des services fournis, mais qui n'ont pas encore été payés. Autrement dit, c'est le montant d'argent qui figure sur les factures émises par l'entreprise et qui n'a pas encore été encaissé, C'est à dire que Lorsque l'entreprise a délivré un bien ou un service, ainsi que la facture, mais que le paiement du client (personne physique ou morale) n'a pas encore été reçu, la somme due devient une créance client.

## **Chapitre 2 : La gestion des créances et leur rôle sur l'équilibre financier de l'entreprise**

### **2. Les caractéristiques des créances**

Les caractéristiques d'une créance peuvent varier selon les modalités et les types des créances en cause. Cependant, voici les trois caractéristiques communes associées aux comptes clients.

#### **2.1. Certaine**

Ce critère est très important dans le cas des réclamations contractuelles. Si une personne conclut un contrat en raison d'une contrainte, d'une coercition ou d'une erreur grossière, elle peut invoquer la nullité du contrat. Dans ce cas, les créances nées du contrat seront contestées et le créancier ne pourra engager une procédure de recouvrement sur la base de cette créance.

Par conséquent, le créancier doit s'assurer que la créance est certaine et découle d'un contrat valide. Cela lui permettra de garantir la légalité et l'exigibilité de la créance et de faciliter le processus de recouvrement en cas de non-paiement ou de litige ultérieur.

#### **2.2. Exigible**

Pour qu'une créance soit recouvrée, elle doit être considérée comme exigible (due), c'est-à-dire qu'elle doit être arrivée à échéance. Si le paiement est conditionnel, le créancier ne peut engager une action en recouvrement que si cette condition est remplie. Il est donc important de respecter les termes du contrat et de s'assurer que toutes les conditions sont remplies avant de procéder au recouvrement de créances.

#### **2.3. Liquide**

La créance doit être liquide, c'est-à-dire que le montant peut être estimé, ou la preuve du titre de la réclamation doit contenir tous les éléments nécessaires pour évaluer le montant à payer. Si la créance n'est pas liquide, le créancier doit au préalable s'assurer du montant de sa créance, notamment par expertise ou tout autre moyen approprié.

### **3. Les différents types des créances**

Il existe différents types de comptes clients, qui peuvent être classés selon leur nature, leur origine ou leurs caractéristiques. Voici quelques-uns des types de comptes clients les plus courants :

#### **3.1. Créances échues**

Les créances échues désignent les créances dont le délai de paiement convenu a expiré. Cela signifie que le débiteur doit payer la créance à l'échéance.

## Chapitre 2 : La gestion des créances et leur rôle sur l'équilibre financier de l'entreprise

Dans les états financiers d'une entreprise, les créances échues sont généralement classées dans les créances courantes car elles devraient être recouvrées dans un délai d'un an ou moins. Ils sont inclus dans les comptes débiteurs de la société, ou comptes débiteurs, reflétant les sommes dues par les débiteurs et constituent des actifs financiers de la société.<sup>33</sup>

### 3.2. Créances non-échues

Les créances non échues sont des créances qui n'ont pas encore atteint leur date d'échéance. Cela signifie que le délai de paiement convenu pour ces créances n'a pas encore expiré.

Dans les états financiers d'une entreprise, les créances non échues sont généralement classées comme créances à court terme ou à long terme, selon la période restant à courir jusqu'à l'échéance. Ils représentent des sommes dues par le débiteur mais qu'il est prévu de payer à une date ultérieure.<sup>34</sup>

### 3.3. Créances litigieuses et douteuses

Les créances litigieuses et douteuses constituent une catégorie spécifique de créances pour lesquelles il existe des risques particuliers de recouvrement. Voici une explication des deux types de créances :

➤ **Les créances douteuses** : font référence à des créances pour lesquelles il existe une certaine incertitude quant à leur recouvrement intégral. Autrement dit, leur recouvrement est incertain. Cela peut être dû à divers facteurs, tels que la situation financière instable du débiteur, des retards de paiement fréquents, des signes de crise financière ou des informations indiquant que le débiteur pourrait ne pas être en mesure de payer le montant total de la dette.

➤ **Les créances litigieuses** : C'est des créances pour lesquelles il existe un différend ou un litige entre le créancier et le débiteur et qui peuvent nécessiter une évaluation spéciale pour déterminer leur valeur et leur recouvrement.

- Cependant les clients litigieux et douteux sont enregistrés dans le compte 416 du plan comptable qui porte sur les créances incertaines ou faisant l'objet d'un litige.

### 3.4. Créances irrécouvrables

Les créances irrécouvrables sont considérées comme définitivement perdues. C'est une créance dont il est peu probable ou impossible de recouvrer le montant dû. Cela peut être dû à diverses

---

<sup>33</sup> Données fournies par l'entreprise

<sup>34</sup> Ibid.

## Chapitre 2 : La gestion des créances et leur rôle sur l'équilibre financier de l'entreprise

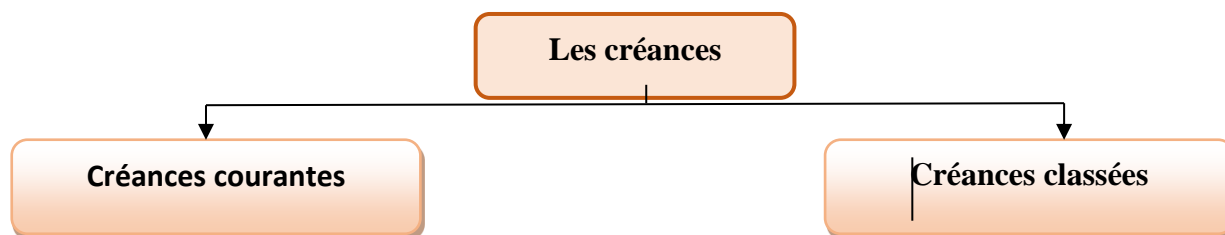
raisons, notamment la faillite du débiteur, sa disparition, sa liquidation forcée, son décès ou tout autre événement improbable de recouvrement de créances.

Lorsqu'une créance est irrécouvrable, l'entreprise doit comptabiliser une perte dans ses états financiers, appelée « provision pour créances douteuses » ou « provision pour créances irrécouvrables ». Ce règlement permet d'indiquer la dépréciation des créances et de réduire l'actif correspondant au bilan.

### 4. Le Classement des créances

Les créances peuvent être classées en créances courantes et en créances classées. Elles se présentent comme suit<sup>35</sup> :

**Figure 2:** Le classement des créances



**Source :** réalisé par nos soins

#### 4.1. Les créances courantes

Les créances courantes sont des créances intégralement recouvrées pendant la durée du contrat. Cette catégorie comprend également les types de créances suivants :

##### 4.1.1. Créances garanties par l'État :

Il s'agit des créances dont l'État assure le paiement en cas de défaillance du débiteur. Cette garantie offre une sérénité supplémentaire aux créanciers, en minimisant le risque de non-paiement.

<sup>35</sup> Règlements de la Banque d'Algérie N°2014-03 DU 16 FEVRIER 2014 relatif au classement et provisionnement des créances et des engagements par signature des banques et établissements financiers. Consulté le 10 juin 2023.

<https://www.bank-of-algeria.dz/wp-content/uploads/2021/03/reglement201403.pdf>

## **Chapitre 2 : La gestion des créances et leur rôle sur l'équilibre financier de l'entreprise**

### **4.1.2. Créances garanties par des dépôts auprès de banques prêteuses ou d'institutions financières :**

Dans certains cas, les créances peuvent être garanties par les dépôts du débiteur près de banques prêteuses ou d'institutions financières. Ces dépôts servent de garantie aux créanciers, assurant ainsi le remboursement des créances.

### **4.1.3. Les créances garanties par des sûretés gagées peuvent être liquidées sans en affecter la valeur :**

Certaines créances peuvent être garanties par des sûretés gagées détenues par le créancier. Ces titres peuvent être liquidés rapidement sans affecter leur valeur, ce qui offre une assurance supplémentaire pour le paiement des créances.

En bref, les créances courantes comprennent non seulement les créances entièrement recouvrables dans le délai contractuel, mais également les créances bénéficiant de garanties complémentaires telles que les garanties de l'État, les dépôts bancaires ou les titres nantis. Ces garanties participent à renforcer la sécurité des créanciers et à baisser le risque de non-paiement.

### **4.2. Les créances classées**

Une créance classée est considérée comme ayant l'une des caractéristiques suivantes :

- risques éventuels ou certains d'irrecouvrabilité totale ou partielle
- Plus de trois mois sans paiement

## **Section 02 : Etapes et outils de suivi de la gestion des créances**

Les entreprises sont souvent confrontées à des impayés, c'est pourquoi le recouvrement des créances est essentiel pour leur permettre de faire face à ce type de contraintes. Les créanciers peuvent alors utiliser des procédures pour y faire face et recouvrer les montants dus dans les délais convenus. Dans cette section, nous allons examiner les différentes étapes et outils nécessaires pour assurer un suivi efficace en matière de gestion des créances.

## **Chapitre 2 : La gestion des créances et leur rôle sur l'équilibre financier de l'entreprise**

### **1. Définition du recouvrement des créances**

« Le recouvrement des créances correspond à l'ensemble des moyens légaux mis en action, pour recouvrer le paiement d'une créance sur un débiteur ». <sup>36</sup> Cette activité est réglementée et encadrée par la loi et peut comporter des mesures telles que des rappels de paiement, des rappels, des mises en demeure ainsi que la mise en place de procédures judiciaires si nécessaire.

### **2. Les phases du recouvrement des créances**

Les procédures de recouvrement de créances entrent en jeu lorsque les débiteurs ne paient pas leurs créanciers. La procédure vise à recouvrer les sommes impayées de manière efficace et équitable. Deux phases principales sont généralement suivies <sup>37</sup>:

- ✓ Recouvrement amiable
- ✓ Recouvrement judiciaire

Pour recouvrer une créance, le créancier peut initialement engager des actions amiables. Cependant, si ces dernières sont infructueuses, le créancier peut être contraint de recourir à une procédure de recouvrement judiciaire.

#### **2.1. Le recouvrement amiable**

Le recouvrement amiable consiste en toutes les mesures qu'une entreprise peut prendre pour récupérer les sommes qui lui sont dues, sans avoir besoin d'aller devant un tribunal. Autrement dit, c'est une démarche qui englobe toutes les techniques non judiciaires par un créancier pour recouvrer les sommes impayées.

Le recouvrement amiable se base principalement sur l'envoi de relances qui sont « l'un des outils fondamentaux de la gestion des créances clients jusqu'à l'encaissement. Une relance amiable comprend toutes les actions destinées à obtenir le règlement d'une créance à l'exclusion des actions judiciaires ». <sup>38</sup> Cette procédure a pour objectif de rappeler au débiteur ses obligations et de trouver une solution qui permette le remboursement.

---

<sup>36</sup> <https://www.mataf.net/fr/edu/glossaire/recouvrement-des-creances> . Consulté le 15 JUIN 2023.

<sup>37</sup> Données fournies par l'entreprise.

<sup>38</sup> Colette Charles « Gestion des créances clients » guide pratique, Delmas « première Edition ». P.157

## **Chapitre 2 : La gestion des créances et leur rôle sur l'équilibre financier de l'entreprise**

Par la suite, il est possible pour l'entreprise d'envoyer une mise en demeure si les relances précédentes n'ont pas abouti, et si besoin, une sommation de payer peut-être envoyée ultérieurement.

### **2.1.1. Les différentes techniques de relance clients**

Dans la pratique, les relances peuvent prendre les formes suivantes :

#### **2.1.1.1. Relance téléphonique**

« Le téléphone peut être en effet un excellent outil de recouvrement s'il est bien utilisé ». <sup>39</sup>

En cas de facture impayée, il est conseillé d'entamer une relance téléphonique avec les clients en première instance. Ce moyen est rapide et efficace pour résoudre le problème, car il peut arriver que le client ait simplement oublié de payer. Le fait de rappeler au client l'échéance de la facture lors de la relance permettrait de régler rapidement la situation tout en préservant les bonnes relations commerciales. De plus, cette approche offre l'avantage d'un contact direct qui offre la possibilité d'obtenir des informations sur les raisons du retard de paiement, dans le but de faciliter la recherche d'un compromis.

Cependant, il est primordial de s'assurer que la date d'échéance est dépassée avant de relancer par téléphone le client pour éviter tout retard de paiement. De même, il est préférable d'attendre quelques jours après la date d'échéance avant d'effectuer la relance, afin de laisser au client un peu de temps pour effectuer le paiement.

Fournir des informations précises telles que le numéro et la date de la facture, le montant total (incluant les pénalités de retard si applicables) et la date d'échéance de la facture est impératif dans le cadre de la relance téléphonique, afin de permettre au client d'identifier la facture concernée.

Par ailleurs, il est crucial lors de cet appel de relance de maintenir une conversation courtoise avec le client et d'aborder de façon respectueuse les éléments suivants :

- ❖ Demandé au client les raisons pour lesquelles la facture n'a pas été payée
- ❖ Répondre à ces éventuelles objections
- ❖ Négocier avec le client afin de trouver une alternative.
- ❖ Demander une date de règlement envisageable pour le client.

---

<sup>39</sup> Ibid. P159

## **Chapitre 2 : La gestion des créances et leur rôle sur l'équilibre financier de l'entreprise**

### **2.1.1.2. Relance courrier**

Il est fortement recommandé d'envoyer un e-mail après une relance téléphonique afin de garder une trace écrite de la conversation. Par exemple : "Je fais suite à notre conversation téléphonique au cours de laquelle vous m'avez informé(e) avoir oublié de payer la facture n°XXX. Au cours de cet appel, nous sommes convenus d'une date de paiement pour le XX/XX/XXXX." La lettre de relance doit inclure les informations suivantes :

- ❖ Le numéro et la date de la facture (en veillant à ne pas dépasser le délai de prescription de la facture)
- ❖ Le montant de la facture (y compris les pénalités de retard)
- ❖ La date d'échéance (vérifier que les délais de paiement de la facture ont été dépassés)
- ❖ Les produits ou services pour lesquels le paiement est réclamé
- ❖ Une demande de paiement dans les plus brefs délais

Il est envisageable d'ajouter une copie de la facture avec la lettre de relance, tout en mentionnant cette pièce jointe dans le corps de la lettre. Dans le cadre d'un premier envoi de la lettre de relance, l'objectif principal est d'obtenir le paiement des factures impayées tout en préservant les relations commerciales. Il est donc important d'atténuer la demande de paiement lors de demander au débiteur de régulariser sa situation.

### **2.1.1.3. Relance face à face**

Le retard ou le défaut de paiement des clients peut causer la faillite d'une entreprise. La visite à domicile ou la relance en face à face vise à établir une communication directe avec le débiteur. Ainsi, il est important de bien préparer la rencontre en posant les bonnes questions pour amener le débiteur à s'engager fermement à régler sa dette dans les meilleurs délais. L'art de persuasion et l'utilisation astucieuse de techniques sont des éléments clés pour atteindre cet objectif.

### **2.1.1.4. Relance mixte**

Afin d'optimiser la relance amiable et accélérer le processus de paiement tout en préservant la relation commerciale, il est possible de recourir à des relances mixtes, en fonction des différents profils de payeurs. Il convient de catégoriser chaque client pour déterminer les relances les plus appropriées en cas d'impayé. Les différentes catégories de payeurs comprennent :

- ❖ **Le payeur négligent** : qui ne paie que lorsqu'il est relancé.

## Chapitre 2 : La gestion des créances et leur rôle sur l'équilibre financier de l'entreprise

❖ **Le mauvais payeur** : qui tente de retarder le paiement des factures le plus possible pour gagner du temps.

❖ **Le payeur insolvable** : qui n'est pas en mesure de payer pour le moment.

❖ **Le payeur administratif** : qui englobe de nombreuses grandes structures publiques et privées. La complexité administrative peut entraver l'efficacité des relances (courriers perdus, etc.).

❖ **Le payeur en litige** : qui invoque souvent un litige - qu'il soit valable ou pas - pour justifier son impayé.

Pour être efficaces, les relances doivent respecter certaines règles : être différenciées en fonction du type de client, du montant et de l'ancienneté du retard, être graduelles et cadencées de manière concise et être crédibles.

## Chapitre 2 : La gestion des créances et leur rôle sur l'équilibre financier de l'entreprise

### Modèle de lettre relance

Nom de l'entreprise :

Adresse :

CP et Ville :

Nom du client :

Adresse :

CP et Ville :

A « lieux », le « date » :

Objet : facture(s) en attente de règlement

Madame, Monsieur,

Sauf erreur ou omission de notre part, à ce jour, nous n'avons toujours pas reçu le règlement de notre facture n°XXX du .... /.... /..... d'un montant de .... Dinars.

L'échéance étant dépassée, nous sommes soucieux qu'un problème ait pu retarder votre paiement. Si tel était le cas, n'hésitez pas à nous contacter.

Cependant, s'il s'agit d'un simple oubli, nous vous demandons de bien vouloir régulariser cette situation par retour de courrier.

Dans le cas où votre règlement aurait été adressé entre temps, nous vous prions de ne pas tenir compte de la présente.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous remerciant par avance et vous prions d'agréer, (Madame, Monsieur), l'expression de nos salutations distinguées.

Prénom, Nom, Signature

**Source :** Données fournies par l'entreprise

## Chapitre 2 : La gestion des créances et leur rôle sur l'équilibre financier de l'entreprise

### 2.1.2. La mise en demeure et la sommation de payer :

Lorsque les relances n'ont eu aucun effet, l'entreprise a la possibilité d'envoyer une mise en demeure, et la sommation à payer au client. Ces dernières sont des techniques non judiciaires de recouvrement des créances utilisées pour rappeler le débiteur son obligation de remboursement.

#### 2.1.2.1. La mise en demeure

La mise en demeure est une démarche visant à constater officiellement le défaut de paiement ou le retard de paiement. Elle doit être envoyée par lettre recommandée ou par lettre recommandée électronique avec accusé de réception. Il est important de souligner que cette démarche marque le commencement du calcul des intérêts de retard dus par le débiteur.

- **Article 179** du code civil « Sauf disposition contraire, la réparation n'est due que si le débiteur est mis en demeure ».

- **Article 180** du code civil - Le débiteur est constitué en demeure, soit par sommation ou par acte équivalent, soit par voie postale de la manière prévue au présent code, soit par l'effet d'une convention stipulant que le débiteur sera constitué en demeure par la seule échéance du terme, sans besoin d'une autre formalité.

- **Article 181** du code civil - La mise en demeure n'est pas nécessaire dans les cas suivants :

- ❖ Si l'exécution de l'obligation devient impossible ou sans intérêt par le fait du débiteur
- ❖ Si l'objet de l'obligation est une indemnité due en raison d'un fait dommageable
- ❖ Si l'objet de l'obligation est la restitution d'une chose que le débiteur sait avoir été volé ou d'une chose qu'il avait en connaissance de cause, indûment reçue
- ❖ Si le débiteur déclare par écrit qu'il n'entend pas exécuter son obligation.<sup>40</sup>

---

<sup>40</sup> Code civil algérien, consulté le 30 Juin 2023. P. 59 - 60.  
[https://www.uar.dz/wp-content/uploads/2017/01/Code\\_Civil.pdf](https://www.uar.dz/wp-content/uploads/2017/01/Code_Civil.pdf)

## Chapitre 2 : La gestion des créances et leur rôle sur l'équilibre financier de l'entreprise

### Modèle d'une mise en demeure

Aff :

Dossier n° :

Je suis chargé par :

De procéder au recouvrement de la somme de :

Je vous invite, en conséquence, à payer cette somme dans le délai de cinq jours à compter de la réception de la présente intervention.

CE PAIEMENT DOIT ETRE EFFECTUE OU ADRESSE A MON ETUDE.

TRES IMPORTANT

En ne payant pas dans le délai fixé ci-dessus, vous vous exposez à une procédure de recouvrement judiciaire dont vous supporteriez les frais.

Veillez agréer nos sincères salutations.

**Source :** Colette Charles « Gestion des créances clients ». Op.cit. P.194.

#### 2.1.2.2. La sommation de payer

La sommation de payer est un acte qui est émis par un huissier de justice pour mettre en demeure le débiteur de régler sa dette. Pour obtenir cette sommation, le créancier doit présenter à l'huissier son titre de créance, qui peut être une facture, une reconnaissance de dette ou autre. La sommation informe le débiteur des conséquences juridiques qui découlent de l'inexécution de la demande de paiement. Cependant, elle n'a pas la même valeur qu'un titre exécutoire, ce qui signifie que le débiteur a toujours la possibilité de refuser de payer la somme litigieuse et ne peut pas être contraint de s'exécuter.

Il convient de noter que la sommation de payer entraîne le calcul des intérêts sur la somme due. Enfin, le créancier qui souhaite obtenir une sommation de payer doit régler les honoraires de l'huissier.

#### 2.2. Recouvrement judiciaire

Si les tentatives de résolution amiable n'ont pas abouti, il est possible de faire une demande auprès de l'instance judiciaire compétente la plus proche pour recourir à une procédure de

## **Chapitre 2 : La gestion des créances et leur rôle sur l'équilibre financier de l'entreprise**

recouvrement judiciaire. Cette procédure consiste à saisir le tribunal de commerce (ou le tribunal de grande instance pour les particuliers) compétent afin d'obtenir un titre exécutoire. Ce document juridique permet de récupérer la créance de manière coercitive en procédant à une saisie immédiate et forcée sur le patrimoine du débiteur. Toutefois, le recouvrement judiciaire est le plus souvent une démarche qui peut être coûteuse et chronophage, et doit être envisagée avec précaution. Bien qu'elle permette d'exercer une pression supplémentaire sur le débiteur pour recouvrer la créance, elle peut également s'avérer compliquée pour les parties impliquées.<sup>41</sup>

Parmi les différents moyens de pression que peut exercer la justice pour obtenir le paiement d'une dette impayée, on peut citer :

- L'injonction de payer
- Le réfère provision
- L'assignation au fond

### **2.2.1. L'injonction de payer**

L'injonction de payer est une procédure judiciaire qui permet au créancier d'obtenir un titre exécutoire contre son débiteur, sans la nécessité de sa présence physique au tribunal ni une assignation à comparaître. Cette procédure consiste en une requête introduite auprès du greffe de la juridiction compétente et elle est considérée comme étant peu coûteuse et rapide.

### **2.2.2. Le réfère provision**

Le référé provision est une procédure similaire à l'injonction de payer, avec la particularité que les deux parties sont présentes. Dans ce cas, l'assignation à comparaître contre le débiteur doit être effectuée par un huissier de justice. Le principal avantage de cette procédure est que la créance une fois prouvée doit être payée immédiatement par le débiteur même s'il fait appel de la décision du juge, car l'ordonnance est exécutoire par provision.<sup>42</sup>

---

<sup>41</sup> Lekadir Kenza, Mammeri Amina, « Essai d'analyse de l'impact des valeurs réalisables sur la situation financière de l'entreprise ». Op.cit. P.63.

<sup>42</sup> Ibid. P.64.

## Chapitre 2 : La gestion des créances et leur rôle sur l'équilibre financier de l'entreprise

### 2.2.3. L'assignation au fond

« L'assignation au fond désigne la procédure la plus longue, souvent utilisée pour les dossiers les plus complexes, avec des montants élevés »<sup>43</sup>, car elle permet d'obtenir des dommages et intérêts en plus de la somme concernée. Cette procédure implique la présence des deux parties devant le tribunal, leur permettant ainsi de discuter de leur affaire et d'échanger leurs arguments devant le juge.

## 3. Les objectifs et les enjeux du recouvrement des créances

Le recouvrement des créances implique des objectifs importants, mais également des risques qui doivent être gérés de manière appropriée.

### 3.1. Les objectifs du recouvrement des créances

Les buts du recouvrement des créances sont divers et se concentrent sur la protection des intérêts financiers de l'entreprise. Voici quelques-uns des objectifs clés :

➤ **La récupération des sommes dues** : L'objectif principal du recouvrement de créances est de récupérer les montants impayés afin que l'entreprise puisse maintenir un flux de trésorerie sain et répondre à ses propres obligations financières. En d'autres termes, la récupération des paiements impayés est l'enjeu majeur dans cette démarche.

➤ **Gestion efficace de la trésorerie** : Le recouvrement de créances vise à enrichir la gestion de la trésorerie des entreprises en réduisant les impayés et en augmentant le flux de trésorerie disponible. L'objectif est donc de renforcer la situation financière de l'entreprise en améliorant la gestion de la trésorerie.

➤ **Entretenir les relations clients** : Le recouvrement des créances peut être effectué de manière amiable dans le but de maintenir une relation harmonieuse avec les clients. L'objectif vise à résoudre de manière efficace les problèmes de paiement tout en conservant de bonnes relations commerciales. L'activité de recouvrement des créances permet aussi de mieux connaître les clients et de mesurer en aval, la qualité de prestations livrées.<sup>44</sup>

➤ **Atténuation des risques de crédit** : En élaborant des processus de recouvrement robustes, les entreprises peuvent minimiser les risques de crédit et les pertes liées aux créances

---

<sup>43</sup> <https://www.compagnie-fiduciaire.com/nos-conseils/developper-son-activite/recouvrement-de-creance-definition-et-procedure/> . Consulté le 07 Juillet 2023.

<sup>44</sup> Bensafia Sarah, Si Tayeb Katia. « L'incidence des créances impayées sur l'équilibre financier de l'entreprise ». Cas del'ADE. Mémoire de master en science de gestion. Option : finance d'entreprise. 2020. P.58.

## Chapitre 2 : La gestion des créances et leur rôle sur l'équilibre financier de l'entreprise

irrecouvrables. L'objectif est d'évaluer de manière préventive la solvabilité des clients et de limiter les créances pouvant devenir problématiques.

### 3.2. Les enjeux du recouvrement des créances

Les enjeux du recouvrement des créances sont divers et variés, et ils ont un impact direct sur les performances financières de l'entreprise. Les principaux enjeux sont présentés ci-après :

➤ **Réputation de l'entreprise** : Le processus de recouvrement des créances peut affecter l'image de l'entreprise, surtout si les méthodes utilisées sont considérées comme peu professionnelles ou agressives. Elle peut avoir une incidence sur sa capacité à attirer de nouveaux clients et à entretenir des relations durables avec ses parties prenantes. L'enjeu est de concilier le recouvrement des paiements avec le maintien d'une réputation positive.

➤ **La rentabilité et la performance financière** : les créances impayées peuvent avoir un impact important sur la rentabilité globale de l'entreprise. Les pertes financières résultant de créances irrécouvrables réduisent les bénéfices et peuvent affecter à la croissance et à la performance financière de l'entreprise.

➤ **Liquidité et trésorerie** : Le recouvrement des comptes clients est essentiel pour garder une bonne liquidité et une gestion optimale de la trésorerie. Les retards de paiement peuvent paralyser l'entreprise à payer ses fournisseurs, à respecter ses propres obligations financières et à mener ses opérations quotidiennes.

➤ **Risque de dépréciation des créances** : Les créances impayées peuvent se déprécier dans le temps, en raison de l'insolvabilité des débiteurs ou de circonstances économiques défavorables, ce qui peut entraîner des pertes financières pour l'entreprise.

## Chapitre 2 : La gestion des créances et leur rôle sur l'équilibre financier de l'entreprise

### Section 03 : Dépréciation des créances

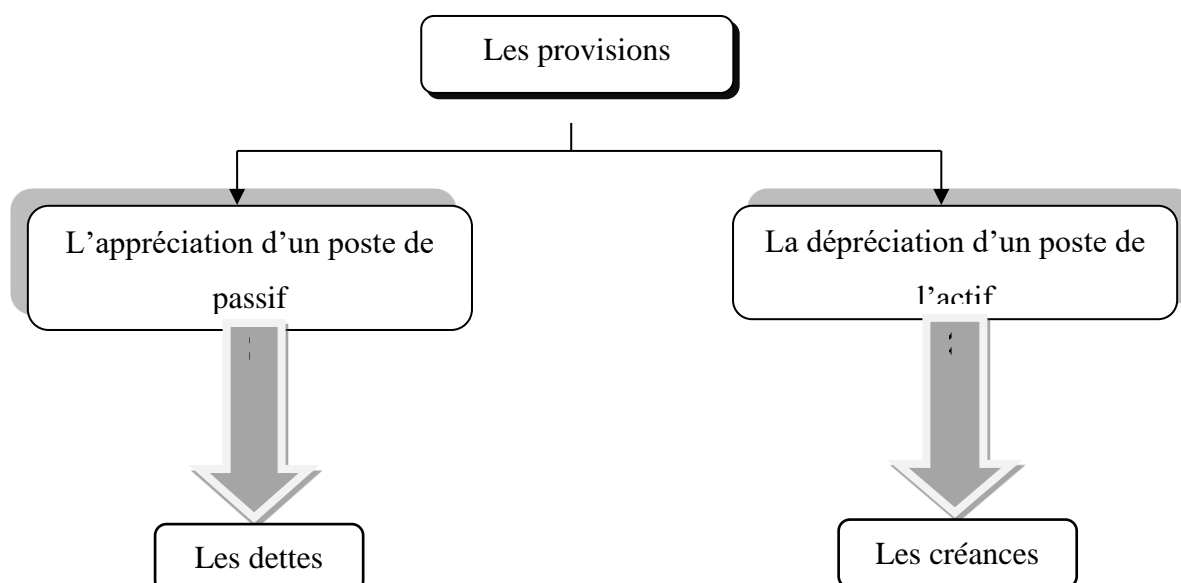
La perspective d'un paiement partiel ou nul des créances se traduit par une perte de valeur potentielle d'un élément de l'actif circulant. Et en vertu du principe de prudence, l'entreprise doit prendre en compte cette diminution en enregistrant la dépréciation des créances concernées.<sup>45</sup> Avant d'entamer notre analyse approfondie de la dépréciation des comptes clients, nous allons présenter le principe de provisionnement des comptes clients. En effet, il s'agit d'une démarche importante de gestion responsable et éclairée, car elle nous permet de prendre des mesures de prudence appropriées pour limiter l'impact de la dépréciation des créances.

#### A. Les provisions

##### 1. La définition de provision

Selon le principe de prudence comptable, les provisions sont des montants provisionnés dans les comptes de l'entreprise pour faire face à des charges ou pertes futures incertaines. Autrement dit, « les provisions apportent une correction aux postes de l'actif et du passif du bilan. Il s'agit d'événements prévisibles mais qui restent incertains. »<sup>46</sup> Les provisions ont pour une finalité principale de constater l'appréciation des dettes au passif du bilan, ainsi que la dépréciation des créances inscrites à l'actif du bilan, tel que représenté dans la figure ci-dessous :

**Figure 3:** Les finalités des provisions



<sup>45</sup> Bernadette Collain, Frédérique Dejean, Marie Astrid Le Theule « Mini manuel de comptabilité générale ». Dunod, 2017. P 220.

<sup>46</sup> Claire-Agnès Gueutin « L'essentiel de l'analyse financière ». Ellipses, 2022. P.51.

## **Chapitre 2 : La gestion des créances et leur rôle sur l'équilibre financier de l'entreprise**

**Source** : Elaboré par nos soins

### **2. Classification des provisions**

Lorsque l'on aborde le sujet des provisions comptables, il est nécessaire de comprendre les différentes classifications qui existent. Parmi celles-ci, nous porterons une attention particulière à la provision pour dépréciation et à la provision pour risques et charges.

#### **2.1. Provisions pour dépréciation<sup>47</sup>**

Les provisions pour dépréciation sont conçues pour refléter une baisse de la valeur des actifs détenus par une entreprise. Ils ont été créés pour prévoir les pertes potentielles dues à la dépréciation des stocks, des immobilisations corporelles, des créances ou autres actifs. Cette classification permet d'ajuster les valorisations des actifs en fonction des conditions susceptibles d'affecter leur valeur économique. Pour mieux appréhender cette procédure, nous allons étudier en profondeur les différentes phases associées à ces provisions

##### **❖ La détection de la dépréciation**

Il est obligatoire pour les entreprises de constater les dépréciations et les amortissements nécessaires pour que les comptes annuels reflètent fidèlement la situation financière, le patrimoine et les résultats de l'entreprise.

Le plan comptable général prévoit une procédure explicite pour identifier toute dépréciation à la clôture des comptes et à chaque situation intermédiaire. Une comparaison entre la valeur courante et la valeur comptable doit être effectuée à la date de l'inventaire. Cette comparaison peut être systématique, fondée sur un indice de perte de valeur à la date d'inventaire ou effectuée élément par élément

##### **❖ Le déclenchement du test de dépréciation**

Une fois que les indices de la dépréciation ont été identifiés, il est obligatoire d'initier le processus d'évaluation de la dépréciation en procédant au test approprié.

La norme comptable IAS 36 prévoit un test de dépréciation pour contrôler la valeur des actifs. Le plan comptable recommande d'utiliser au minimum une liste d'indices internes et externes

---

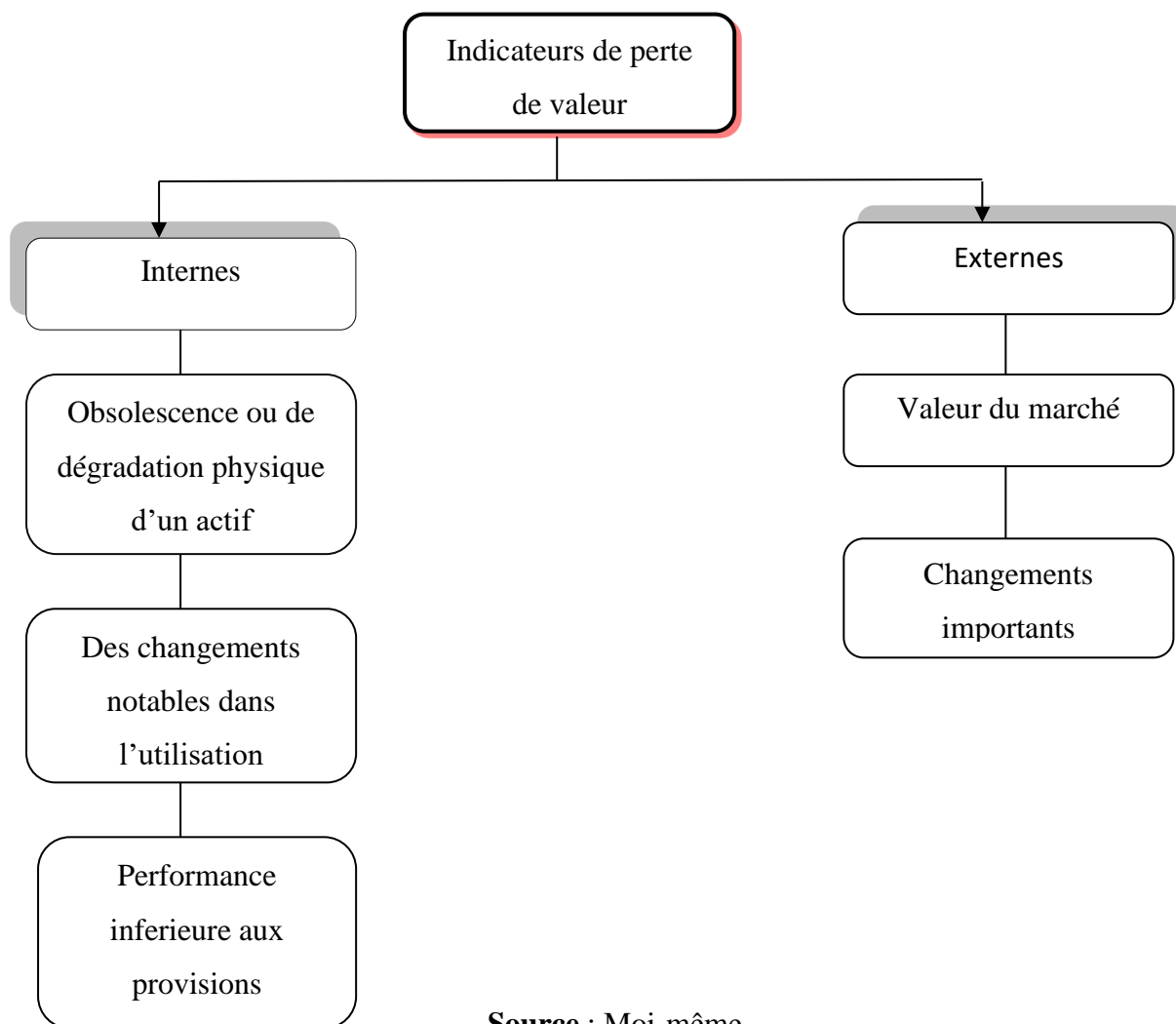
<sup>47</sup> Kali Nassima « Les créances douteuses et leur impact sur le résultat et la situation financière de l'entreprise » cas DIVINDUS CAPREF unité de Bejaia. Mémoire de master en science de gestion, spécialité : comptabilité et audit. 2018. P.23.

## Chapitre 2 : La gestion des créances et leur rôle sur l'équilibre financier de l'entreprise

pour évaluer si un actif a perdu de sa valeur, mais cette liste n'est pas exhaustive et d'autres indices peuvent également être utilisés par une entreprise.

La figure ci-dessous présente quelques indices qui obligent l'entreprise à déterminer la valeur actuelle de l'actif.

**Figure 4:** Indices de perte de valeur



Source : Moi-même

➤ **Les indices internes :** Les indicateurs internes de dépréciation sont des facteurs liés à l'entreprise elle-même, à ses activités et à ses actifs, qui peuvent indiquer une baisse de la valeur de ces derniers. On citera par exemple :

- **Obsolescence ou de dégradation physique d'un actif :** L'obsolescence se produit lorsqu'une technologie évolue rapidement et rend un actif obsolète ou moins compétitif sur le marché, tandis que la dégradation physique se réfère à l'usure, aux dommages ou à la détérioration physique d'un actif au fil du temps.

## Chapitre 2 : La gestion des créances et leur rôle sur l'équilibre financier de l'entreprise

- **Des changements notables dans l'utilisation :** Si des changements significatifs ayant un effet négatif sur l'entreprise surviennent au cours de l'exercice, ou sont susceptibles de survenir dans un proche avenir, dans le degré ou le mode d'utilisation d'un actif, cela peut entraîner son obsolescence ou des plans de cession anticipée de l'actif avant la date prévue initialement, notamment en cas de plans de restructuration ou d'abandon dans le secteur d'activité pertinent.

- **Performance inférieure aux provisions :** Des indicateurs issus d'un système d'information interne suggèrent que la performance économique d'un actif est ou sera inférieure aux prévisions attendues.

➤ **Les indices externes :** Ce sont des facteurs externes à l'entreprise qui peuvent influencer la valeur de ses actifs. Voici quelques exemples :

- **La valeur du marché :** La valeur de marché d'un actif a diminué au cours de l'exercice, de manière plus importante que celle résultant du passage normal du temps ou de l'utilisation du bien.

- **Des changements importants :** Des changements significatifs ayant un impact négatif sur l'entreprise se sont produits au cours de l'exercice ou sont susceptibles de survenir dans un avenir proche dans le cadre de l'environnement technique, économique ou juridique, ou sur le marché sur lequel l'entreprise exerce ses activités ou sur lequel l'actif est associé.

### ❖ La prise en compte de différentes valeurs

Pour évaluer la dépréciation d'un actif, il est nécessaire de comprendre plusieurs valeurs clés associées à cet actif, à savoir :

- **La valeur d'inventaire (VI) :** la valeur d'inventaire est égale à la valeur actuelle
- **La valeur nette comptable (VNC) :** représente la valeur d'entrée de l'actif dans le bilan de l'entreprise, à laquelle ont été déduits les amortissements ou provisions appropriés
- **La valeur brute (VB) :** est la valeur initiale de l'actif, telle qu'elle a été acquise par l'entreprise.
- **La valeur vénale (VV) :** correspond au montant qui pourrait être obtenu lors d'une vente d'actifs dans des conditions normales de marché à la date de clôture.
- **La valeur d'entrée (VE) :** est le coût d'acquisition de l'actif, majoré des frais accessoires.

## Chapitre 2 : La gestion des créances et leur rôle sur l'équilibre financier de l'entreprise

- **Les coûts de sortis (CS) :** sont les coûts directs associés à la sortie ou la vente d'un actif, à l'exclusion des charges financières et fiscales.
- **La valeur d'usage (VU) :** est la valeur estimée des avantages économiques futurs attendus de l'utilisation et de la sortie de l'actif. Elle est déterminée en fonction des flux nets de trésorerie du projet.
- **La valeur actuelle (VA) :** représente la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. Cette valeur doit être comparée à la valeur nette comptable de l'actif.
- **La perte de valeur (PV) :** est constatée lorsque la valeur actuelle de l'actif est inférieure à sa valeur nette comptable, ce qui entraîne l'enregistrement d'une dépréciation.

### 2.2. Les provisions pour risques et charges<sup>48</sup>

La provision pour risque et charge « est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain. »<sup>49</sup>

Il s'agit de provisions, lesquelles sont créées en prévision des obligations futures ou des charges potentielles résultant d'événements passés ou en cours. Leur but est de garantir que les états financiers reflètent de manière fiable les engagements financiers de l'entreprise et de contribuer à une présentation prudente et réaliste de sa situation financière.

Dans notre étude, nous nous concentrons spécifiquement sur les provisions pour dépréciation des comptes clients, qui sont incluses dans la catégorie plus large des provisions pour dépréciation.

### B. La dépréciation des créances

Le principe de prudence suppose que l'entreprise compare la valeur courante de ses créances à la date de clôture des comptes pour prendre en considération toute perte potentielle résultant de la dépréciation des créances. Les créances peuvent être dépréciées lorsque des événements rendent leur recouvrement incertain au moment de la clôture de l'exercice, en particulier en cas d'incapacité financière du débiteur à rembourser le montant dû.<sup>50</sup>

Voici les principales étapes impliquées dans la dépréciation de créances :

---

<sup>48</sup> Ibid. P.27

<sup>49</sup> Arrêté du 26 juillet 2008 fixant les règles d'évaluation et de comptabilisation, le contenu et la présentation des états financiers ainsi que la nomenclature et les règles de fonctionnement des comptes. Consulté le 17 Juillet 2023. P.12.

<https://www.joradp.dz/ftp/jo-francais/2009/f2009019.pdf>

<sup>50</sup> Cours de monsieur Bouchakour. Module « comptabilité générale », 2018/2019.

## Chapitre 2 : La gestion des créances et leur rôle sur l'équilibre financier de l'entreprise

### 1. Le classement des clients douteux ou litigieux

A l'inventaire N : Lorsqu'un risque d'impayé se présente pour une créance, celle-ci doit être isolée dans le compte 416 « clients douteux ou litigieux » sur la valeur TTC, comme suit :<sup>51</sup>

Compte	Libellé	Débit	Crédit
416	Clients douteux ou litigieux	TTC	
411	Clients		TTC

### 2. La dépréciation des créances douteuses ou litigieuses

Selon le plan comptable, le chef d'entreprise est responsable d'évaluer le montant de la perte prévisible pour déterminer le montant de la dépréciation des créances douteuses. Les entreprises peuvent utiliser des méthodes statistiques pour évaluer cette dépréciation, à condition que ces méthodes soient propres à l'entreprise. Il est important de prendre en compte les risques et pertes qui se sont produits au cours de l'exercice ou lors d'un exercice précédent, même s'ils ont été identifiés après la date de clôture des comptes.

Enfin, le montant de la dépréciation des créances doit être calculé sur le montant hors taxe (HT) si le risque de perte ne concerne que ce montant. Elle est comptabilisée comme suit :<sup>52</sup>

Compte	Libellé	Débit	Crédit
<b>68174</b>	Dotations aux dépréciations des créances	Montant de la dépréciation	
<b>491</b>	Dépréciation des comptes clients		Montant de la dépréciation

### 3. L'ajustement des provisions

La dépréciation des créances peut être modifiée ultérieurement en fonction de l'évolution du risque de non-recouvrement. Si le risque diminue ou disparaît, la dépréciation peut être partiellement ou totalement reprise, ou augmentée par une dotation complémentaire si le risque augmente.

<sup>51</sup> Bruno Bachy « La dépréciation des actifs » dans la boîte à outils de la comptabilité. Dunod, 2021. P.98.

<sup>52</sup> Ibid. P.98.

## Chapitre 2 : La gestion des créances et leur rôle sur l'équilibre financier de l'entreprise

La reprise d'une dépréciation est effectuée de manière symétrique à une dotation en :

- ✓ Débitant le compte de dépréciation **491** "Dépréciation des comptes clients"
- ✓ Créditant le compte de reprise **78174** "Reprise sur dépréciation des créances".<sup>53</sup>

Compte	Libellé	Débit	Crédit
<b>491</b>	Dépréciation des comptes clients	XXX	
<b>78174</b>	Reprise sur dépréciation des créances		XXX

### 4. La perte définitive de la créance / Créance irrécouvrable

Les dépréciations sont utilisées pour enregistrer les pertes qui sont probablement engendrées. Lorsqu'il est établi que la perte est certaine, la totalité de la dépréciation sera récupérée et la perte définitive de la créance sera enregistrée.

La comptabilisation de cette perte se fera comme suit :

Compte	Libellé	Débit	Crédit
<b>654</b>	Perte sur créances irrécouvrables	HT	
<b>4457</b>	TVA collectée	TVA	
<b>416</b>	Clients douteux ou litigieux		TTC

La récupération de la TVA n'est possible que lorsque les créances sont définitivement considérées comme irrécouvrables. Ce constat est établi lorsque les actions entreprises par un créancier pour récupérer la dette de son débiteur ont toutes échoué. L'entreprise peut alors inscrire la créance au compte de charge définitive, par exemple, dès la date de la décision de justice qui prononce la liquidation judiciaire.<sup>54</sup>

<sup>53</sup> Cours de monsieur Bouchakour. Op.cit.

<sup>54</sup> Bruno Bachy « La dépréciation des actifs » Op. Cit. P.98.

## Chapitre 2 : La gestion des créances et leur rôle sur l'équilibre financier de l'entreprise

### 5. Le suivi des créances douteuses

Le tableau ci-dessous offre une méthode de suivi extracomptable pour surveiller l'évolution des créances douteuses et les dépréciations associées. En ce qui concerne les clients, il montre la variation des créances douteuses :<sup>55</sup>

$$\begin{array}{r} + \text{Créances douteuses N-1} \\ - \text{Créances encaissées dans l'exercice} \\ - \text{Créances devenues irrécouvrables} \\ + \text{Nouvelles créances douteuses ou litigieuses} \\ \hline = \text{créances douteuses N} \end{array}$$

Dans la seconde partie du tableau, la variation des dépréciations est décrite :

$$\begin{array}{r} + \text{Dépréciations N-1} \\ - \text{Dépréciations devenues sans objet (reprise de la dépréciation car le risque a disparu en totalité ou en partie)} \\ - \text{Dépréciations utilisées (le risque s'est réalisé, la créance est irrécouvrable en totalité ou en partie)} \\ + \text{Dotations de l'exercice} \\ \hline = \text{Dépréciation N} \end{array}$$

---

<sup>55</sup> Ibid. P.99.

## Chapitre 2 : La gestion des créances et leur rôle sur l'équilibre financier de l'entreprise

**Tableau 7:** Tableau de suivi des créances douteuses ou litigieuses

Clients			Evolution des créances					Evolution des dépréciations						
N°	NOM	ANNÉE	Etat des créances TTC au 31/12/N-1	Créances encaissées dans l' exercice	Créances devenues irrécupérables	Nouvelles créances douteuses ou litigieuses	Montant des créances TTC au 31/12/N	Montant des créances HT au 31/12/N-1	Etat des dépréciations au 31/12/N-1	Dépréciations devenues sans objet	Dépréciations utilisées	Dotations de l' exercice N	Etat des dépréciations au 31/12/N	% de dépréciation

**Source :** Bruno Bachy « La dépréciation des actifs »

### 6. Justification des soldes clients

Ce tableau permettra de fournir des justifications pour les soldes des comptes de créances douteuses ou litigieuses, ainsi que les mouvements sur les comptes de dépréciation du bilan. De plus, ce tableau permettra également d'enregistrer les d'allocations et les reprises sur les dépréciations de manière consolidée tout en respectant le principe de non-compensation des charges et des produits.<sup>56</sup>

<sup>56</sup> Ibid. P. 99.

## **Chapitre 2 : La gestion des créances et leur rôle sur l'équilibre financier de l'entreprise**

### **Conclusion**

Dans ce chapitre, nous avons exploré les principaux aspects liés à la typologie des créances de l'entreprise, les étapes et les outils de suivi et de gestion des créances, ainsi que la dépréciation des créances.

Dans la première section nommée « Typologie des créances de l'entreprise » nous avons exploré les différentes catégories de créances auxquelles une entreprise peut être confrontée. Dans ce cadre, nous avons identifié les caractéristiques uniques, les types spécifiques et les méthodes de classement de ces créances, ce qui nécessite une approche adaptée pour leur gestion.

Ensuite, dans la deuxième section nous avons étudié de près les différentes étapes du processus de recouvrement des créances, ainsi que les méthodes de recouvrement, l'entreprise adopte dans un premier temps une approche amiable avant de passer à une phase judiciaire. Nous avons aussi mis en lumière les objectifs essentiels et les enjeux critiques liés à la gestion efficace du recouvrement des créances. Au final plus le recouvrement d'une créance dure dans le temps, plus les perspectives de son recouvrement s'amenuisent.

Enfin, dernière section nous avons approfondi notre étude par l'étude des provisions et la dépréciation des actifs en tant que partie intégrante de ce concept plus large. Nous avons étudié comment les entreprises évaluent les créances en souffrance car une bonne évaluation de la dépréciation des créances est essentielle pour assurer une présentation fidèle de la situation financière de l'entreprise et éviter toute surestimation des actifs.

Pour conclure, il est essentiel de souligner l'importance de la gestion des créances dans l'équilibre financier d'une entreprise. La mise en place d'une gestion efficace des créances permet d'assurer une trésorerie stable, une meilleure liquidité, et de réduire les risques financiers liés aux créances en souffrance. Pour améliorer leur gestion financière globale et renforcer leur pérennité sur le marché, les entreprises peuvent identifier avec précision les différentes catégories de créances, mettre en place des outils de suivi appropriés, et évaluer régulièrement les risques de dépréciation.

**Chapitre 3 : Gestion et recouvrement des  
créances au niveau d'une entreprise  
économique publique : Cas de l'EPE NAFTAL**

## **Chapitre 3 : Gestion et recouvrement des créances au niveau d'une entreprise économique publique : cas de l'EPE NAFTAL**

### **Introduction**

Dans le cadre de notre analyse approfondie sur la gestion et le recouvrement des créances, nous nous concentrons sur l'Entreprise Publique Économique (EPE) NAFTAL, un acteur majeur du secteur économique public. Ce chapitre examine la gestion stratégique et opérationnelle des créances au sein de cette entité, en mettant en évidence les défis particuliers rencontrés dans le contexte d'une entreprise économique publique.

Nous plongeons au cœur de la réalité financière de NAFTAL, une entreprise nationale d'envergure. Nous analysons en détail les mécanismes de gestion des créances, en mettant en lumière les différentes étapes du processus et les techniques utilisées pour récupérer les montants impayés.

Cette étude est le résultat d'une enquête minutieuse qui combine une recherche documentaire rigoureuse, des entretiens avec des acteurs clés de l'entreprise, ainsi qu'une analyse des données financières pertinentes. Notre objectif est de comprendre comment une gestion efficace des créances contribue à l'équilibre financier de NAFTAL et s'inscrit dans sa stratégie globale en tant qu'EPE.

En mettant en évidence les pratiques, les défis et les succès spécifiques à NAFTAL, nous souhaitons apporter un éclairage approfondi sur la manière d'optimiser la gestion des créances au sein d'une entreprise économique publique de cette envergure, tout en tenant compte des contraintes et des opportunités propres à ce secteur.

## Chapitre 3 : Gestion et recouvrement des créances au niveau d'une entreprise économique publique : cas de l'EPE NAFTAL

### Section 01 : Présentation de l'organisme d'accueil (EPE NAFTAL)

#### 1. Présentation de NAFTAL

NAFTAL est une société par actions (SPA) au capital social de 160 000 000 000. 00 DA. Fondée en 1982 et filiale à 100% du Groupe Sonatrach<sup>57</sup>, elle est rattachée à l'activité commercialisation. Elle a pour mission principale, la distribution et la commercialisation des produits pétroliers et dérivés sur le marché national.

L'appellation NAFTAL provient des diminutifs : NAFT pour pétrole en langue arabe, et AL pour Algérie en langue arabe.<sup>58</sup>

Elle intervient également dans le domaine de :

- L'enfûtage des GPL.
- La formulation des bitumes.
- La distribution, le stockage et la commercialisation des carburants, GPL, lubrifiants, bitumes, pneumatiques, GPL/carburant, produits spéciaux.
- Le transport des produits pétroliers.

Pour assurer la disponibilité des produits sur tout le territoire, NAFTAL met à contribution plusieurs modes de transport :

- Le cabotage et les pipes, pour l'approvisionnement des entrepôts à partir des raffineries.
- Le rail pour le ravitaillement des dépôts à partir des entrepôts.
- La route pour livraison des clients et le ravitaillement des dépôts non desservis par le rail.<sup>59</sup>

---

<sup>57</sup> Sonatrach (*Société nationale pour la recherche, la production, le transport, la transformation, et la commercialisation des hydrocarbures*) est une entreprise pétrolière et gazière algérienne.

<sup>58</sup> Ammar, Lydia ; Hamri, Lydia. Analyse des moyens de transport du carburant : cas NAFTAL Oued-Aissi Tizi-Ouzou. Mémoire de master en sciences de gestion, spécialité : Management stratégique. Tizi Ouzou 2019.

<https://www.ummo.dz/dspace/bitstream/handle/ummo/16962/Memoir%20feni.pdf?sequence=1&isAllowed=y>

<sup>59</sup> Debord Jean-Guy. NAFTAL sur Europétrole (consulté le 19 avril 2023). Disponible sur : <https://www.euro-petrole.com/naftal-ei-454-sc-3>

## **Chapitre 3 : Gestion et recouvrement des créances au niveau d'une entreprise économique publique : cas de l'EPE NAFTAL**

A l'ère de la mondialisation, NAFTAL a jugé indispensable la mise en place d'une nouvelle organisation par ligne de produit (bitumes, lubrifiants, réseau, logistique, GPL, pneumatique, Aviation, Marine).

NAFTAL fournit près de 13,3 millions de tonnes de produits pétroliers par an, un chiffre appelé à augmenter avec une demande en constante croissance.

Elle a également mis en place une nouvelle vision stratégique à moyen terme orientée client avec un plan de mise en œuvre.<sup>60</sup>

### **2. Historique de NAFTAL**

Le 6 avril 1981 est créé l'Entreprise Nationale de Raffinage et de Distribution de Produit Pétroliers (ERDP) par décret N° 80-101. Entrée en activité le 1er janvier 1982, elle est chargée de l'industrie du raffinage des hydrocarbures liquides et de la distribution des produits raffinés sur le marché algérien.<sup>61</sup>

Le 5 février 1983, par décret n°83-112, l'abréviation de l'Entreprise Nationale de Raffinage et de Distribution de Produits Pétroliers, jadis ERDP, devient NAFTAL.<sup>62</sup>

NAFTAL est chargé de la commercialisation et de la distribution des produits pétroliers et dérivés, par la promulgation du décret n°87-190, le 25 août 1987.<sup>63</sup>

Le 18 avril 1998, elle change de statut avec la transformation de NAFTAL en société par actions au capital social de 6 650 000 000 DA, filiale à 100 % du holding Sonatrach valorisation des hydrocarbures (SVH). Le 29 juillet 2002, augmentation du capital social de 6,65 milliards de DA à 15,65 milliards de DA.

### **3. Les missions de NAFTAL**

NAFTAL Spa est chargée dans le cadre de ses missions et du plan national de développement économique et social, de la commercialisation et de la distribution des produits pétroliers, y compris ceux destinés à l'aviation, les GPL, les combustibles, les solvants, les aromatiques,

---

<sup>60</sup> Naftal Site Officiel (consulté le 19 avril 2023). Disponible sur : <https://www.naftal.dz/fr/>

<sup>61</sup> Décret N° 80-101 du 6 avril 1980 portant création de l'entreprise nationale de raffinage et de distribution de produit pétroliers [voir annexe N°1]

<sup>62</sup> Décret N° 83-112 du 5 février 1983 portant modification de la dénomination de l'Entreprise Nationale de Raffinage et de Distribution de Produits Pétroliers et transfère de son siège social [voir annexe N° 2]

<sup>63</sup> Décret N° 87-190 du 25 août 1987 portant création de l'Entreprise Nationale de Raffinage des Produit Pétroliers [voir annexe N° 3]

### Chapitre 3 : Gestion et recouvrement des créances au niveau d'une entreprise économique publique : cas de l'EPE NAFTAL

bitumes et pneumatiques ; elle a des missions essentielles à la bonne marche de son activité qui se présentent comme suit : <sup>64</sup>

**Tableau N°10** : Les missions de l'entreprise NAFTAL

<b>Carburants</b>	<b>Lubrifiants</b>	<b>Pneumatiques</b>	<b>Produis spéciaux</b>
Essence super	Huiles moteurs	Tourisme	Essence spécial
Essence normal	Huile moteurs diesel	Camionnette	Solvants
Gas-oil	Huiles transmission	Poids lourds	Paraffines
Sirghaz	Huiles spéciales autos	Industrielle	Cires
Essence sans plomb	Huiles industrielle	Manutention	Huiles aromatiques

**Source** : Données fournis par l'entreprise NAFTAL.

#### 4. Les domaines d'activité de NAFTAL

NAFTAL intervient et couvre les domaines suivants :

- L'enfûtage des GPL ;
- La formulation de bitume ;
- La distribution, stockage et commercialisation des carburants, lubrifiants, pneumatiques, GPL, carburants, produits spéciaux ;
- Transport des produits pétroliers ;
- Distribution des produits pétroliers et dérivés ;
- Commercialisation des produits aviation (jet A1) et marins (fuel).

Ses principales activités sont la vente de produits pétroliers à travers ses différentes organisations et la gestion d'un réseau de distribution national. Ces tâches sont représentées par :

- Organisation et la conduite d'activités de commercialisation et de distribution de produits pétroliers.
- Stockage et transport de produits pétroliers vendus sur le territoire national.
- Travailler avec les organisations concernées pour assurer l'application et le respect des mesures liées à la sécurité industrielle, à la maintenance et à la protection de l'environnement.

---

<sup>64</sup> Données fournies par l'entreprise

## Chapitre 3 : Gestion et recouvrement des créances au niveau d'une entreprise économique publique : cas de l'EPE NAFTAL

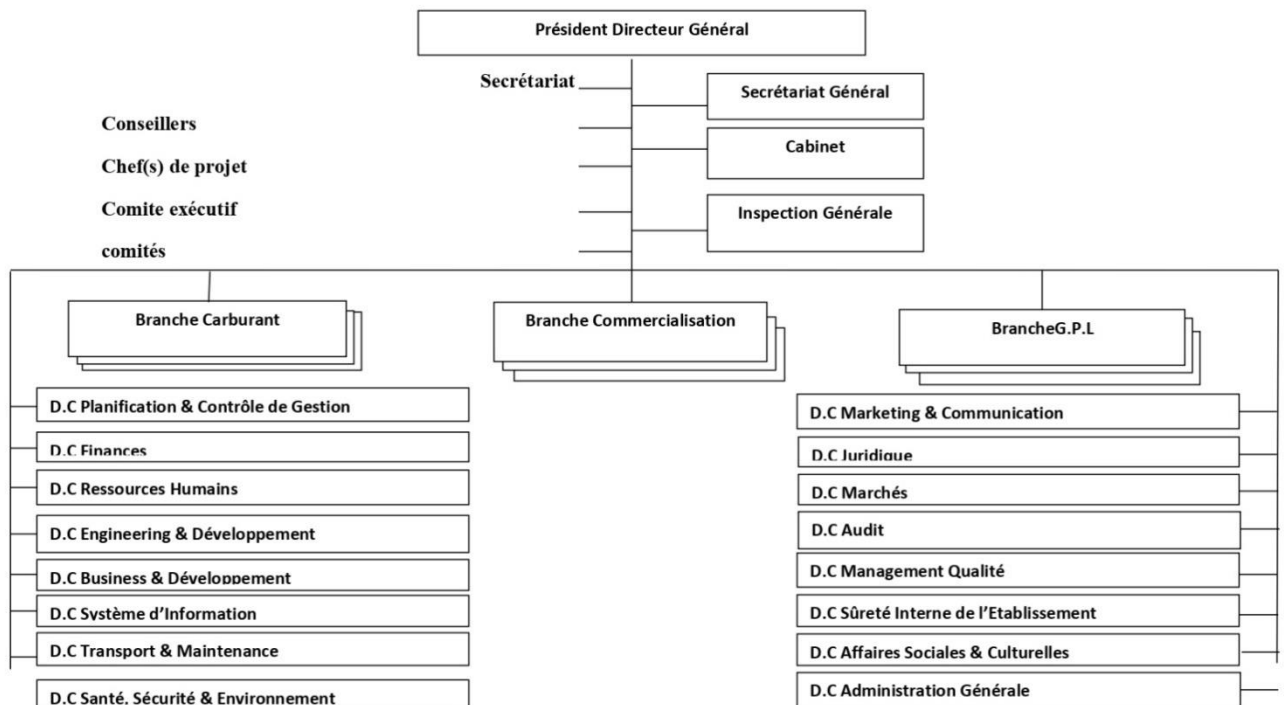
- Mener des études de marché sur les produits pétroliers.
- Définir et développer des politiques d'audit, concevoir et mettre en œuvre des systèmes d'information intégrés développer et mettre en œuvre des actions conçues pour une utilisation optimale et rationnelle de leur infrastructure et de leurs outils.
- Assurer les candidatures et respecter les mesures de sécurité au sein de l'entreprise conformément à la réglementation. <sup>65</sup>

### 5. Organisation de l'entreprise NAFTAL

L'organisation de NAFTAL s'articule autour de trois types de structures :

- La Direction Générale : assurée par un Président Directeur Général ;
- Les structures fonctionnelles : organisées en trois types de direction : Exécutive, Centrale et de Soutien ;
- Les structures opérationnelles : Elles sont placées sous l'autorité d'un directeur de branche, Directeur de la branche commercialisation, Directeur de la branche d'activités internationales, Directeur de la branche GPL.

**Figure 5:** Organigramme de l'entreprise NAFTAL



<sup>65</sup> Ammar, Lydia ; Hamri, Lydia. Op.Cit. P. 49-50.

### **Chapitre 3 : Gestion et recouvrement des créances au niveau d'une entreprise économique publique : cas de l'EPE NAFTAL**

Source : Ammar, Lydia ; Hamri, Lydia. Op.Cit. P. 49-50.

#### **6. Présentation du District Commercialisation Oued Aissi, Tizi Ouzou**

Le District commercialisation de Tizi-Ouzou se situe dans la zone industrielle Aïssat Idir à quinze (15) kilomètres de la ville de Tizi Ouzou, il couvre une importante zone d'influence regroupant la wilaya de Tizi-Ouzou et une partie de la wilaya de Boumerdes et Bejaia (Après la réorganisation de NAFTAL en 2007, l'agence commerciale de Bejaia est rattachée directement au district commercialisation de Tizi-Ouzou).<sup>66</sup>

Il gère un centre de distribution dépôt Oued Aissi, un centre LUB/PNM Tizi-Ouzou et un réseau de dix-sept (17) stations-service en gestion directe (GD). Le District commercialisation Tizi Ouzou se charge aussi du contrôle de six (06) stations gestions libres (GL), dix (10) réseau ordinaires (RO), quarante-deux (42) pointe de vente agréé (PVA), cent cinq (105) stations lavage graissage (SLG), quarante-six (46) revendeurs pneumatiques et quatre (04) revendeurs pièces de rechanges.<sup>67</sup>

#### **7. Missions du district commercialisation de Tizi Ouzou**

Le district commercial de Tizi-Ouzou est responsable des activités liées au transport, au stockage, à la distribution, à la commercialisation, à la promotion et au développement des produits pétroliers NAFTAL. Les tâches principales sont résumées comme suit :

- Gérer, organiser, promouvoir et développer des activités de distribution de carburants, lubrifiants, pneus et autres produits spéciaux.
- Tenir des comptes généraux pour la région.
- Détailler le bilan consolidé de la région.
- Assurer l'application des politiques : règles et procédures régionales de gestion, de développement et de maintenance ainsi que de sécurité humaine et physique.
- Assurer une comptabilité stricte des flux physiques et surveiller et récupérer les créances de tiers.
- Assurer la modernisation et l'extension du réseau de stations-service<sup>68</sup>

---

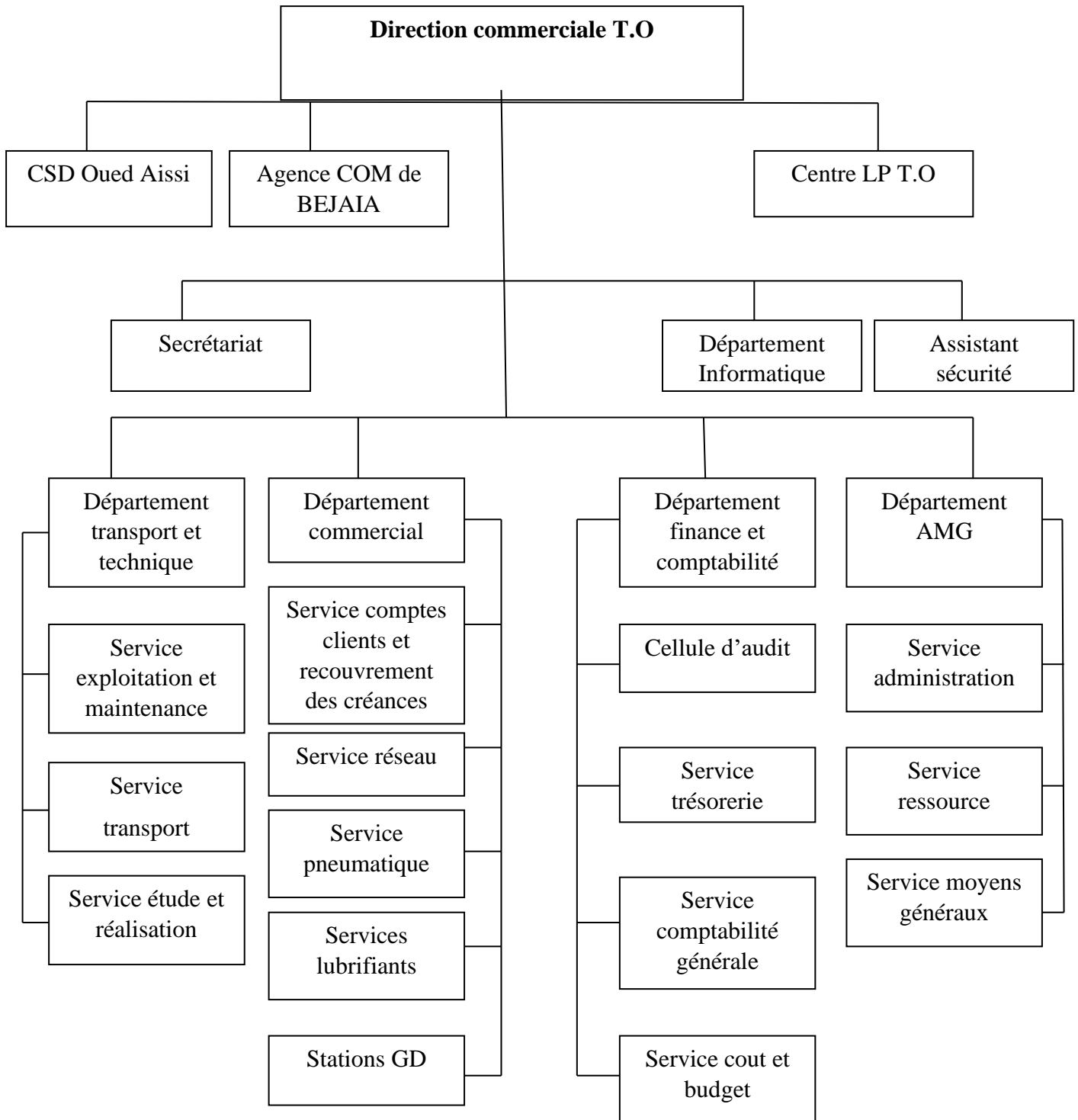
<sup>66</sup> Ibid. P. 60

<sup>67</sup> Données fournis par l'entreprise

<sup>68</sup> Ibid

### Chapitre 3 : Gestion et recouvrement des créances au niveau d'une entreprise économique publique : cas de l'EPE NAFTAL

**Figure 6:** Organisation du district commercialisation de Tizi Ouzou



Source : District commercialisation de TIZI-OUZOU

## **Chapitre 3 : Gestion et recouvrement des créances au niveau d'une entreprise économique publique : cas de l'EPE NAFTAL**

### **8. Les missions des structures du District commercial de Tizi-Ouzou**

#### **❖ Missions du département commercial**

- Le service réseau s'occupe de toutes les activités de vente, des contraintes de réseau, station de service et autres en matière de gestion et de réglementation
- Le service lubrifiant
- Le service pneumatique est intermédiaire entre NAFTAL, et ses clients, il règle tous les problèmes liés aux lubrifiants et aux pneumatiques.

#### **❖ Missions du département administration et moyens**

- Service de ressources humaines s'occupe du recrutement, de la formation et du redéploiement Etc.
- Service personnel est chargé de gestion de des carrières, des remboursements médicaux, allocations familiales et tout ce qui est document administratif
- Service des moyens généraux s'occupe des mobiliers de bureaux, fournitures, du transport des employés et des factures techniques.

#### **❖ Missions du département finance et comptabilité**

- Service de comptabilité consiste à tirer des renseignements sur la santé de l'entreprise, notamment en matière de solvabilité et de rentabilité à partir des documents comptables
- Service trésorerie qui dispose de deux sections, une section dépense qui se charge des factures dépensées et une autre section recette qui traite les recettes issues des ventes de l'entreprise ;
- Service coûts et budget qui s'occupe des assurances, calcul des amortissements des véhicules et aussi de la comptabilité analytique.

#### **❖ Missions du département technique et transport**

- Service transport s'occupe de la maintenance des moyens de transport de l'entreprise et gère la pièce détachée.
- Service approvisionnement et distribution traite les approvisionnements et les carburants ;
- Service maintenance réseau répare les équipements se trouvant au niveau des stations-service
- Service étude et réalisation : concerne les études de différentes rénovations des services de bâtiments, de blocs et de gérances. <sup>69</sup>

---

<sup>69</sup> Ammar, Lydia ; Hamri, Lydia. Op. Cit. P. 54.

## **Chapitre 3 : Gestion et recouvrement des créances au niveau d'une entreprise économique publique : cas de l'EPE NAFTAL**

Notre étude de cas a été réalisée au niveau du département commercial de NAFTAL, district Oued Aissi, qui est responsable du recouvrement des créances. Nous avons également examiné le département des finances et de la comptabilité, qui assure la gestion des flux financiers du district.

### **Section 02 : L'analyse de l'équilibre financier**

Après avoir présenté en détail l'entreprise d'accueil, nous allons procéder à l'évaluation de l'équilibre financier de l'entreprise NAFTAL. Cette évaluation revêt une pertinence fondamentale pour la gestion efficace et le recouvrement des créances de l'entreprise. Nous commencerons par calculer les principaux indicateurs financiers tels que le fonds de roulement (FR), le besoin en fonds de roulement (BFR) et la trésorerie nette (TN). Ensuite, nous nous concentrerons sur l'analyse des ratios financiers spécifiques aux créances, ce qui nous permettra de mieux comprendre la santé financière de l'entreprise et de guider les décisions relatives au recouvrement des créances.

#### **1. L'examen des bilans financiers**

Toute analyse de la structure financière d'une entreprise nécessite l'examen des bilans. Dans cette section, nous commencerons par exposer les résultats de l'évaluation de l'équilibre financier sur une période de trois ans, à savoir 2020, 2021 et 2022.

##### **1.1. Elaboration des bilans financiers des trois exercices**

###### **1.1.1. Présentation des actifs des bilans financiers de 2020,2021 et 2022**

Les actifs des bilans financiers de l'entreprise NAFTAL pour les exercices 2020, 2021 et 2022 sont présentés de la manière suivante : (Annexes N° 4, N°5 et N°6)

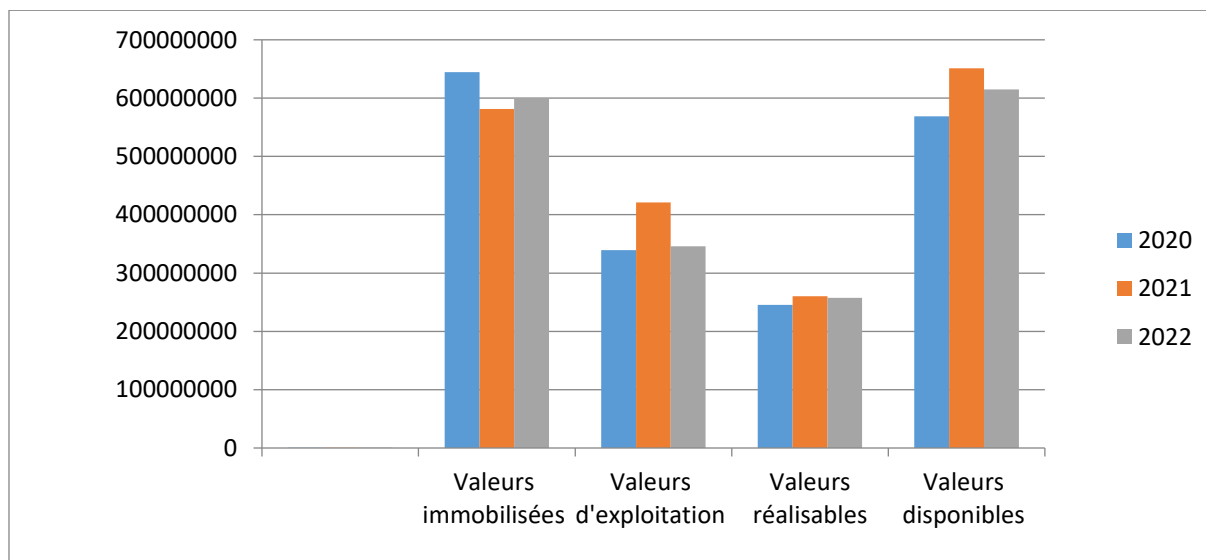
### Chapitre 3 : Gestion et recouvrement des créances au niveau d'une entreprise économique publique : cas de l'EPE NAFTAL

**Tableau 8:** Actif des bilans financiers des trois exercices 2020, 2021 et 2022

Désignation	2020	2021	2022
<b>Actifs immobilisés / Valeurs immobilisées</b>	<b>644 430 719,80</b>	<b>581 291 514,23</b>	<b>600 233 242,01</b>
Immobilisation incorporelles	32 810,17	0	0
Immobilisation corporelles	539 589 875,79	465 332 079,63	570 512 147,30
Immobilisations en cours	85 460 563,99	91 114 896,99	9 228 993,11
Immobilisations financières	19 347 469,85	24 844 537,61	20 492 101,60
<b>Valeurs d'exploitation :</b>	<b>339 576 900,05</b>	<b>421 298 386,05</b>	<b>346 055 234,22</b>
Stocks et encours	339 576 900,05	421 298 386,05	346 055 234,22
<b>Valeurs réalisables :</b>	<b>245 398 213,05</b>	<b>260 169 862,11</b>	<b>257 535 302,42</b>
Clients	187 666 338,29	190 987 405,44	198 510 555,15
Autres débiteurs	21 717 666,60	22 512 020,61	25 735 907,80
Impôts et assimilés	36 014 208,16	46 670 436,06	33 288 839,47
<b>Valeurs disponibles :</b>	<b>568 649 719,60</b>	<b>650 973 720,78</b>	<b>614 750 918,55</b>
Trésorerie actif	568 649 719,60	650 973 720,78	614 750 918,55
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 798 055 552,50</b>	<b>1 913 733 483,17</b>	<b>1 818 574 697,20</b>

**Source :** Nos regroupements à partir des bilans financiers fournis par l'entreprise NAFTAL.

**Graphe 1:** Représentation graphique de l'actif des bilans financiers 2020, 2021 et 2022



**Source :** Réalisé par nos soins à partir des données de l'entreprise NAFTAL.

L'analyse de l'évolution du total des actifs non courants (valeurs immobilisées) entre 2020 et 2022 permet de comprendre la performance du recouvrement de créances et son impact sur la structure du bilan de l'entreprise.

-

### **Chapitre 3 : Gestion et recouvrement des créances au niveau d'une entreprise économique publique : cas de l'EPE NAFTAL**

- En 2020, le total des actifs non courants s'élevait à 644 430 719,80 Da. Cependant, cette valeur a diminué en 2021 pour atteindre 581 291 514,23, avant de remonter légèrement à 600 233 242,01 Da en 2022. Cette évolution peut refléter des ajustements dans les investissements à long terme et des décisions stratégiques prises par l'entreprise pour optimiser sa structure d'actifs.
- En parallèle, les actifs courants ont connu des fluctuations intéressantes. En 2020, le total des actifs courants s'élevait à 1 153 624 832,70 Da, reflétant un mélange de valeurs d'exploitation, de valeurs réalisables et de valeurs disponibles. Cette base solide a été maintenue voire renforcée en 2021 avec un total de 1 332 441 968,94 Da, suggérant une résilience opérationnelle et une capacité à générer des liquidités. Cependant, en 2022, malgré une légère baisse à 1 218 341 455,19 Da, l'entreprise a pu maintenir des actifs courants solides, bien que cette diminution puisse être attribuée à des décisions opérationnelles ou à des conditions économiques spécifiques.

#### **1.1.2. Présentation des passifs des bilans financiers de 2020, 2021 et 2022**

Les bilans financiers de l'entreprise NAFTAL pour les exercices 2020, 2021 et 2022 révèlent la structure des passifs de la manière suivante :

**Tableau 9:** Passif des bilans financiers des trois exercices 2020, 2021 et 2022

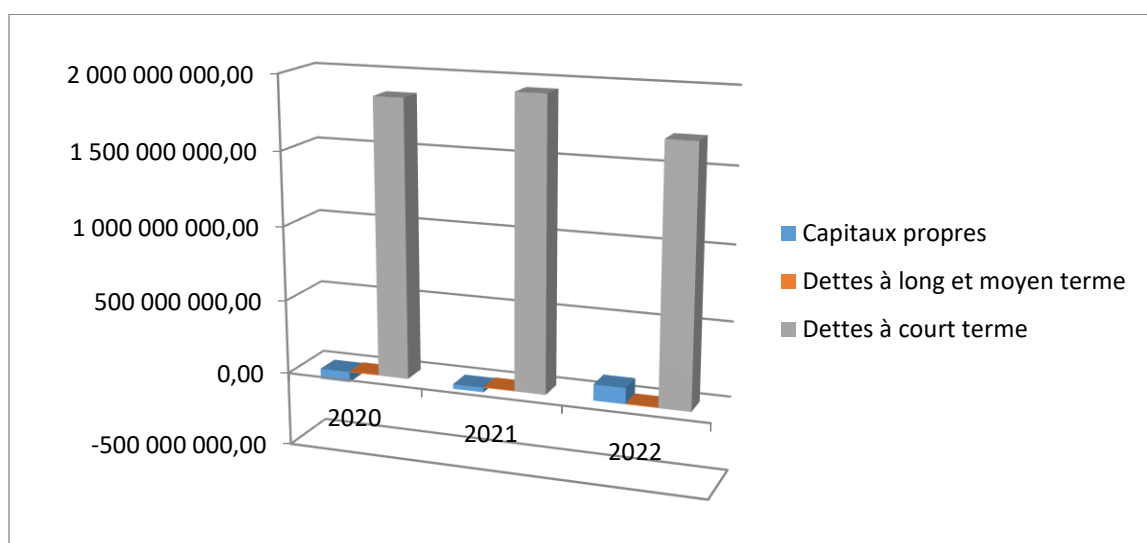
Désignation	2020	2021	2022
<b>Capitaux permanents</b>	<b>-66 238 547,29</b>	<b>-27 136 725,08</b>	<b>112 133 139,98</b>
Capitaux propres	-70 633 230,80	-31 375 425,49	107 535 894,47
Résultat net	-70 633 230,80	-31 375 425,49	107 535 894,47
<b>Dettes à long et moyen terme</b>	<b>4 394 683,51</b>	<b>4 238 700,41</b>	<b>4 597 245,51</b>
Autres dettes non courantes	3 894 683,51	3 894 683,51	3 894 683,51
Provisions et produits comptabilisés	500 000,00	344 016,90	702 562,00
<b>Dettes à court terme</b>	<b>1 864 294 099,79</b>	<b>1 940 870 208,25</b>	<b>1 706 441 557,22</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	33 545 966,73	39 849 836,38	66 364 670,09

### Chapitre 3 : Gestion et recouvrement des créances au niveau d'une entreprise économique publique : cas de l'EPE NAFTAL

Autres dettes	1 830 748 133,06	1 901 020 371,87	1 640 076 887,13
Trésorerie passif	0	0	0
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 798 055 552,50</b>	<b>1 913 733 483,17</b>	<b>1 818 574 697,20</b>

Source : Nos regroupements à partir des bilans financiers fournis par l'entreprise NAFTAL.

Graph 2: Représentation graphique du passif des bilans financiers 2020, 2021 et 2022



Source : Réalisé par nos soins à partir des données de l'entreprise NAFTAL.

L'analyse de l'évolution des éléments du passif du bilan au cours des années 2020, 2021 et 2022 révèle des tendances importantes pour l'entreprise. Cette progression témoigne d'une amélioration graduelle de la santé financière de l'entreprise, avec transformation positive des capitaux propres et d'une gestion prudente des dettes.

#### 1.2. Elaboration des bilans financiers en grandes masses

##### 1.2.1. L'actifs des bilans financiers en grandes masses de 2020,2021 et 2022

L'actif des bilans financiers en grandes masses des trois années se présente comme suit :

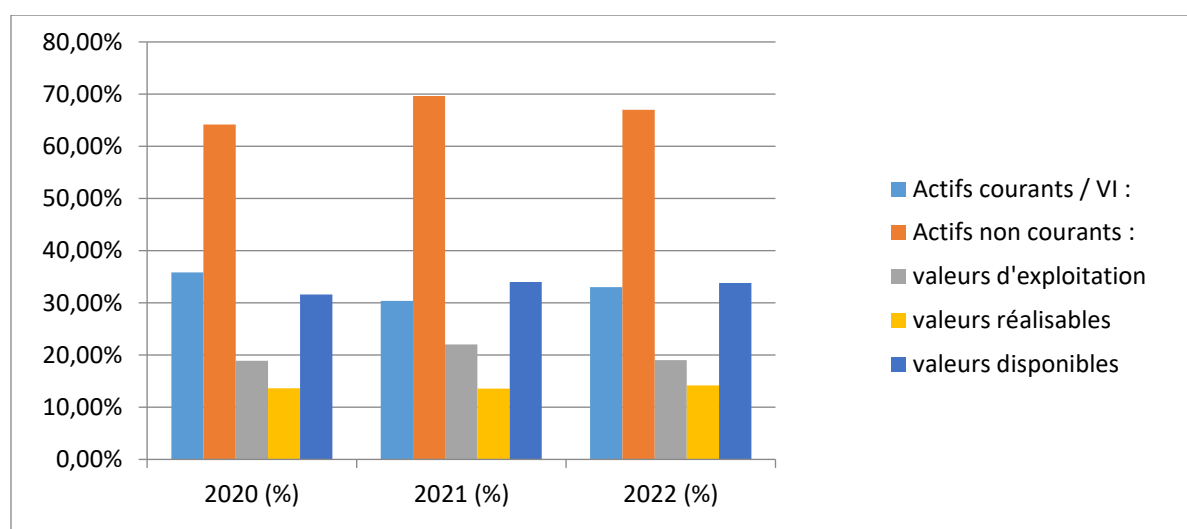
### Chapitre 3 : Gestion et recouvrement des créances au niveau d'une entreprise économique publique : cas de l'EPE NAFTAL

**Tableau 10:** Actif des bilans financiers en grandes masses de 2020-2021 et 2022

Désignation	Montants 2020	%	Montants 2021	%	Montants 2022	%
<b>Actifs courants / VI :</b>	<b>644 430 719,80</b>	<b>35,84%</b>	<b>581 291 514,23</b>	<b>30,37%</b>	<b>600 233 242,01</b>	<b>33,01%</b>
<b>Actifs non courants :</b>	<b>1 153 624 832,70</b>	<b>64,16%</b>	<b>1 332 441 968,94</b>	<b>69,63%</b>	<b>1 218 341 455,19</b>	<b>66,99%</b>
Valeurs d'exploitation	339 576 900,05	18,89%	421 298 386,05	22,01%	346 055 234,22	19,03%
Valeurs réalisables	245 398 213,05	13,65%	260 169 862,11	13,59%	257 535 302,42	14,16%
Valeurs disponibles	568 649 719,60	31,63%	650 973 720,78	34,02%	614 750 918,55	33,80%
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 798 055 552,50</b>	<b>100%</b>	<b>1 913 733 483,17</b>	<b>100%</b>	<b>1 818 574 697,20</b>	<b>100%</b>

**Source :** Nos regroupements à partir des bilans financiers fournis par l'entreprise NAFTAL.

**Graph 3:** Représentation graphique de l'actif en grande masse



**Source :** Réalisé par nos soins à partir des données de NAFTAL.

Selon les données fournies dans le tableau présentant les principales catégories d'actifs pour les années 2020, 2021 et 2022, nous remarquons ce qui suit :

- On peut constater une petite diminution des actifs courants en pourcentage du total des actifs (Valeurs immobilisées) au cours des trois années. Cette diminution peut être attribuée à une stratégie de gestion plus ciblée des actifs courants, probablement en réduisant les niveaux de stocks ou en optimisant les délais de paiement et de recouvrement.

### Chapitre 3 : Gestion et recouvrement des créances au niveau d'une entreprise économique publique : cas de l'EPE NAFTAL

- Contrairement aux actifs courants, les actifs non courants augmentent en pourcentage du total des actifs sur la période. Cette hausse suggère des investissements réguliers dans des immobilisations à long terme.

#### 1.2.2. Le passif des bilans financiers en grandes masses de 2020,2021 et 2022

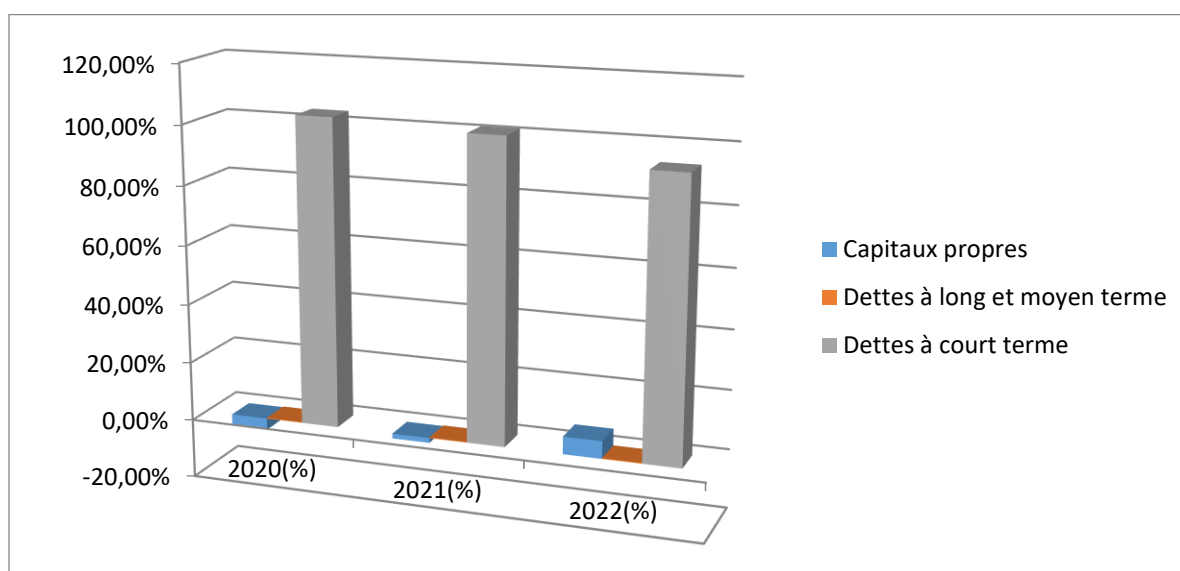
Le passif des bilans financiers en grandes masses des trois années se présente comme suit :

**Tableau 11:** Passif des bilans financiers en grandes masses de 2020-2021 et 2022

Désignation	Montants 2020	%	Montants 2021	%	Montants 2022	%
Capitaux propres	-70 633 230,80	-3,93%	-31 375 425,49	-1,64%	107 535 894,47	5,91%
Dettes à long et moyen terme	4 394 683,51	0,24%	4 238 700,41	0,22%	4 597 245,51	0,25%
Dettes à court terme	1 864 294 099,79	103,68%	1 940 870 208,25	101,42%	1 706 441 557,22	93,83%
<b>Total passif</b>	<b>1 798 055 552,50</b>	<b>100%</b>	<b>1 913 733 483,17</b>	<b>100%</b>	<b>1 818 574 697,20</b>	<b>100%</b>

Source : Nos regroupements à partir des bilans financiers fournis par l'entreprise NAFTAL.

**Graph 4:** Représentation graphique du passif en grande masse



Source : Réalisé par nos soins à partir des données de NAFTAL.

## **Chapitre 3 : Gestion et recouvrement des créances au niveau d'une entreprise économique publique : cas de l'EPE NAFTAL**

L'analyse des pourcentages du passif du bilan financier pour les années 2020, 2021 et 2022 révèle des tendances significatives dans la structure financière de l'entreprise. Voici ce qui a été remarqué :

- L'évolution des capitaux propres révèle une dynamique importante. Après avoir affiché des valeurs négatives en 2020 et 2021, les capitaux propres ont connu une forte hausse en 2022, devenant positifs. Cela peut indiquer que des mesures correctives ont été prises pour rétablir la situation financière de l'entreprise.
- Les dettes à long et moyen terme ont connu une légère fluctuation sur la période, avec une augmentation en 2022. Toutefois, ces variations restent relativement modestes par rapport au total des passifs, ce qui suggère une gestion prudente des dettes à long terme de l'entreprise.
- Les dettes à court terme de NAFTAL montrent une trajectoire de gestion financière réactive. Les hausses, suivies d'une baisse, suggèrent une adaptation aux circonstances changeantes et aux efforts pour équilibrer les besoins de liquidités avec la nécessité de maintenir une situation financière stable.

### **2. L'Analyse par les indicateurs de l'équilibre financier**

L'analyse de l'équilibre financier repose sur trois indicateurs essentiels : le fonds de roulement, le besoin en fonds de roulement et la trésorerie. Ces indicateurs jouent un rôle essentiel dans la gestion efficace et le recouvrement des créances. En effet, un fonds de roulement adéquat, une gestion optimale du besoin en fonds de roulement et une trésorerie positive garantissent que l'entreprise dispose des ressources financières nécessaires pour respecter ses engagements envers ses créanciers. Cette situation est vitale pour garantir la pérennité de l'entreprise et le succès du recouvrement des créances.

#### **2.1. Le fond de roulement (FR)**

Le calcul du fonds de roulement financier peut être effectué de deux manières : en utilisant l'approche du haut de bilan ou l'approche du bas de bilan.

##### **➤ Par le haut du bilan :**

Le calcul du fonds de roulement par le haut de bilan s'effectue de la manière suivante :

$$\text{FR} = \text{Capitaux permanents} - \text{Actifs immobilisés}$$

**Tableau 12:** Calcul du FR par le haut du bilan

### Chapitre 3 : Gestion et recouvrement des créances au niveau d'une entreprise économique publique : cas de l'EPE NAFTAL

Désignation	2020	2021	2022
Capitaux permanents	-66 238 547,29	-27 136 725,08	112 133 139,98
Actif immobilisées / VI	644 430 719,80	581 291 514,23	600 233 242,01
<b>FR</b>	<b>-710 669 267,09</b>	<b>-608 428 239,31</b>	<b>-488 100 102,03</b>

Source : Notre propre calcul basé sur les bilans financiers des années 2020, 2021 et 2022.

#### ➤ Par le bas du bilan :

Le calcul du fond de roulement par le bas du bilan se fait comme suit :

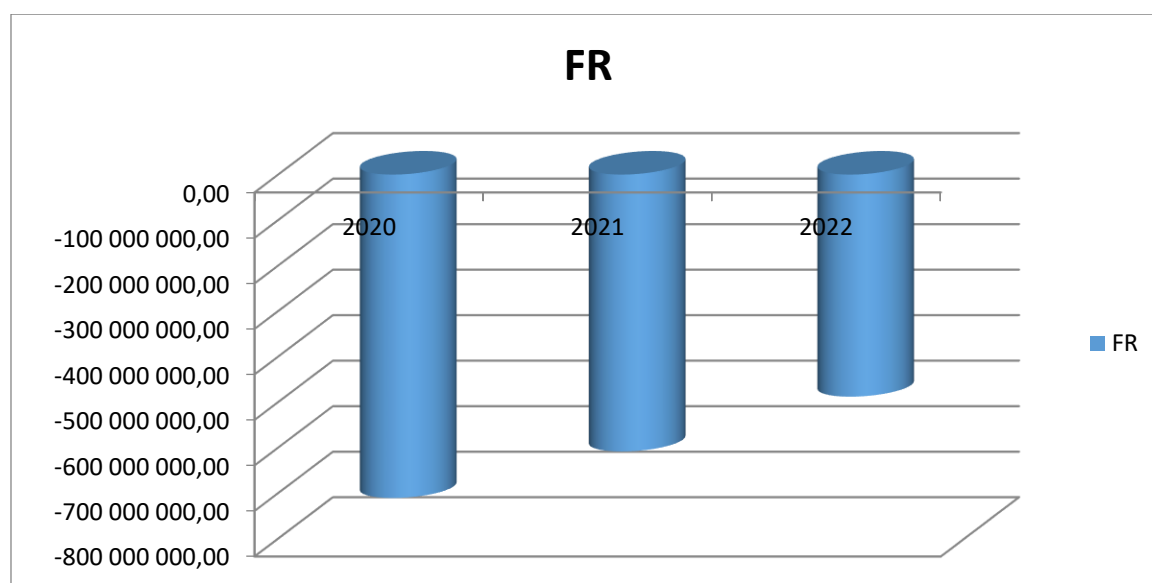
$$\text{FR} = \text{Actif circulant (Actifs non courants)} - \text{Passif courant (Dette à court terme)}$$

Tableau 13 : Calcul du FR par le bas du bilan

Désignation	2020	2021	2022
Actifs circulants	1 153 624 832,70	1 332 441 968,94	1 218 341 455,19
Dettes à court terme	1 864 294 099,79	1 940 870 208,25	1 706 441 557,22
<b>FR</b>	<b>-710 669 267,09</b>	<b>-608 428 239,31</b>	<b>-488 100 102,03</b>

Source : Notre propre calcul basé sur les bilans financiers des années 2020, 2021 et 2022.

Graph 5: Représentation graphique du FR



## Chapitre 3 : Gestion et recouvrement des créances au niveau d'une entreprise économique publique : cas de l'EPE NAFTAL

**Source :** Réalisé par nos soins.

Nous constatons que le fonds de roulement est négatif sur ces trois années, ce qui est inquiétant pour l'entreprise. Cela signifie que les passifs courants dépassent les actifs courants, ce qui peut entraver sa capacité à respecter efficacement ses engagements financiers immédiats. Il est toutefois important de noter que les fluctuations du fonds de roulement des Sociétés NAFTAL en 2020, 2021 et 2022 sont affectées par des circonstances économiques extraordinaires, notamment la pandémie de COVID-19 en 2020. Cette période est caractérisée par des changements importants dus à l'impact économique extraordinaire de la pandémie.

Au cours de cette période, la gestion des créances au sein de l'entreprise NAFTAL a été fortement perturbée en raison de l'arrêt des activités dans de nombreuses entreprises et des difficultés financières rencontrées par de nombreux clients. Ces difficultés ont eu un impact significatif sur la capacité de NAFTAL à recouvrer efficacement ses créances.

### 2.2. Le Besoin en fonds de roulement (BFR)

Le BFR se calcule comme suit :

- **Première méthode :**

$$\text{BFR} = (\text{AC} - \text{VD}) - (\text{DCT} - \text{TR de passif})$$

**Tableau 14:** Calcul du BFR par la première méthode

Désignation	2020	2021	2022
AC	1 153 624 832,70	1 332 441 968,94	1 218 341 455,19
VD	568 649 719,60	650 973 720,78	614 750 918,55
DCT	1 864 294 099,79	1 940 870 208,25	1 706 441 557,22
TR Passif	0	0	0
<b>BFR</b>	<b>-1 279 318 986,69</b>	<b>-1 259 401 960,09</b>	<b>-1 102 851 020,58</b>

**Source :** Notre propre calcul basé sur les bilans financiers des années 2020, 2021 et 2022.

- **Deuxième méthode :**

$$\text{BFR} = (\text{VE} + \text{VR}) - (\text{DCT} - \text{TR de passif})$$

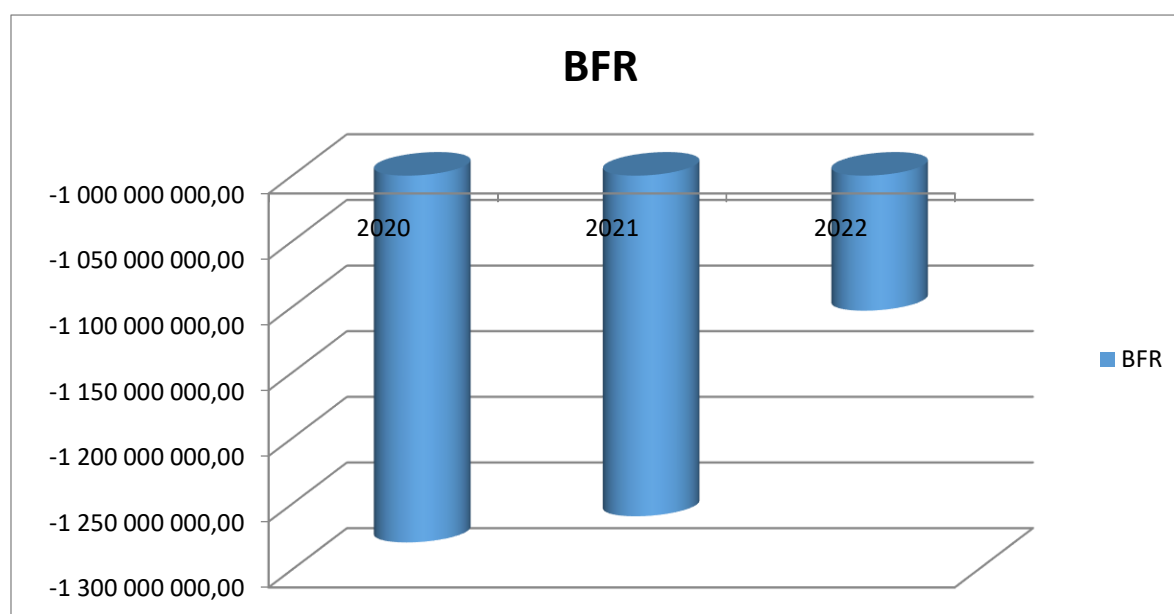
### Chapitre 3 : Gestion et recouvrement des créances au niveau d'une entreprise économique publique : cas de l'EPE NAFTAL

**Tableau 15:** Calcul du BFR par la deuxième méthode

Désignation	2020	2021	2022
<b>VE</b>	339 576 900,05	421 298 386,05	346 055 234,22
<b>VR</b>	245 398 213,05	260 169 862,11	257 535 302,42
<b>DCT</b>	1 864 294 099,79	1 940 870 208,25	1 706 441 557,22
<b>TR Passif</b>	0	0	0
<b>BFR</b>	<b>-1 279 318 986,69</b>	<b>-1 259 401 960,09</b>	<b>-1 102 851 020,58</b>

**Source :** Notre propre calcul basé sur les bilans financiers des années 2020, 2021 et 2022.

**Graph 6:** Représentation du BFR



**Source :** Réalisé par nos soins.

Le Besoin en Fonds de Roulement (BFR) de l'entreprise NAFTAL a montré une évolution progressive pendant les années 2020, 2021 et 2022, dans le contexte de la crise liée au COVID-19. En 2020, la pandémie a entraîné un BFR négatif de -1 279 318 986,69 da, révélant les difficultés financières causées par les restrictions et les perturbations.

En 2021, malgré les défis persistants, le BFR a légèrement progressé pour atteindre -1 259 401 960,09 da. Cela témoigne des efforts déployés par NAFTAL pour ajuster ses opérations et optimiser sa gestion financière dans un contexte économique incertain.

### Chapitre 3 : Gestion et recouvrement des créances au niveau d'une entreprise économique publique : cas de l'EPE NAFTAL

En 2022, cette tendance positive s'est poursuivie avec un BFR de -1 102 851 020,58 da, démontrant une adaptation progressive aux conditions économiques et des mesures visant à renforcer la gestion financière. Ces évolutions du BFR revêtent une importance capitale dans le contexte du recouvrement des créances, mettant en évidence la nécessité vitale de maintenir un BFR optimal. Cela garantit la disponibilité des liquidités nécessaires pour honorer les engagements envers les créanciers, contribuant ainsi à une gestion efficace du recouvrement des créances et à la stabilité financière de l'entreprise.

#### 2.3. La Trésorerie nette (TN)

La trésorerie nette peut être calculée de deux manières différentes

- **Première méthode :**

$$\text{TN} = \text{Actif de Trésorerie} - \text{Passif de Trésorerie}$$

**Tableau 16:** Calcul de TN par la première méthode

Désignation	2020	2021	2022
Trésorerie actif	568 649 719,60	650 973 720,78	614 750 918,55
Trésorerie passif	0	0	0
<b>TN</b>	<b>568 649 719,60</b>	<b>650 973 720,78</b>	<b>614 750 918,55</b>

**Source :** Notre propre calcul basé sur les bilans financiers des années 2020, 2021 et 2022.

- **Deuxième méthode :**

$$\text{TN} = \text{FR} - \text{BFR}$$

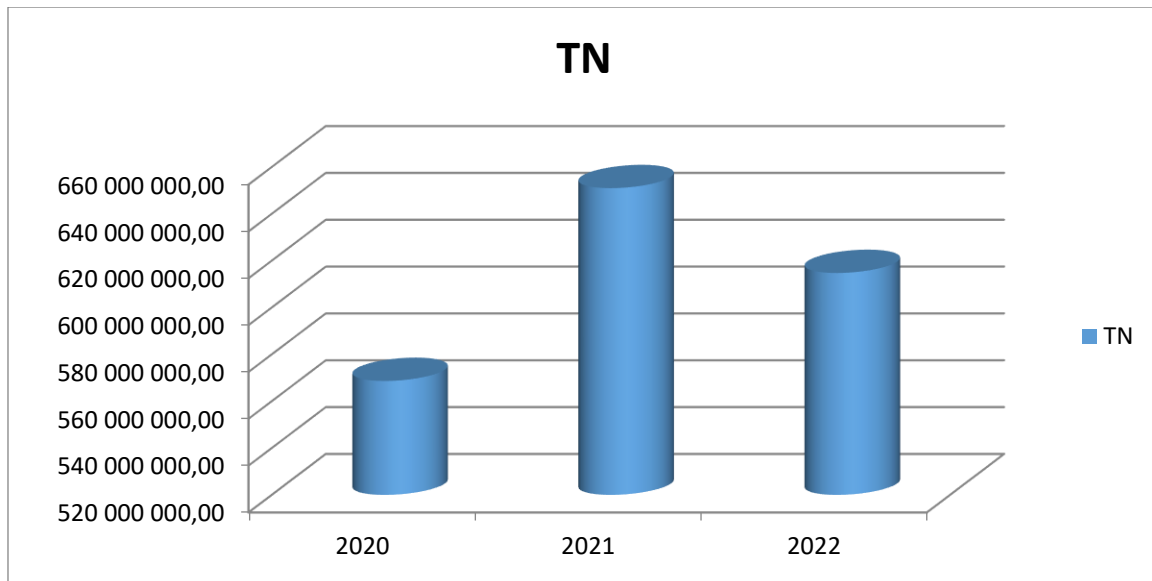
**Tableau 17:** Calcul de TN par la deuxième méthode

Désignation	2020	2021	2022
<b>FR</b>	-710 669 267,09	-608 428 239,31	-488 100 102,03
<b>BFR</b>	-1 279 318 986,69	-1 259 401 960,09	-1 102 851 020,58
<b>TN</b>	<b>568 649 719,60</b>	<b>650 973 720,78</b>	<b>614 750 918,55</b>

**Source :** Notre propre calcul basé sur les bilans financiers des années 2020, 2021 et 2022.

## Chapitre 3 : Gestion et recouvrement des créances au niveau d'une entreprise économique publique : cas de l'EPE NAFTAL

Graph 7: Représentation graphique du TN



Source : Réalisé par nos soins.

L'évolution de la Trésorerie Nette (TN) de NAFTAL entre 2020, 2021 et 2022 met en évidence l'impact direct de la gestion et du recouvrement des créances sur la santé financière de l'entreprise.

En 2020, la TN a été négativement affectée par la crise du COVID-19, soulignant ainsi l'importance de mettre en place des stratégies efficaces de recouvrement des créances afin de garantir une trésorerie adéquate. En 2021, on a pu observer une légère amélioration de la TN, probablement grâce à une gestion proactive du recouvrement des créances. En 2022, malgré une légère baisse de la TN, une gestion prudente de la trésorerie a été maintenue, démontrant ainsi l'efficacité de la gestion des créances malgré les défis économiques.

- Ces variations soulignent l'importance cruciale d'une gestion efficace du recouvrement des créances pour assurer la stabilité financière de l'entreprise

### 3. L'analyse par la méthode des ratios

L'analyse des ratios est un outil important pour améliorer la gestion du recouvrement des créances en identifiant les tendances et les opportunités d'optimisation. Nous commencerons notre analyse par le ratio de liquidité, de solvabilité et de rentabilité. Bien que ces ratios ne soient pas spécifiques aux comptes clients, ils jouent un rôle essentiel dans l'évaluation globale de la santé financière et opérationnelle d'une entreprise. Leur impact direct sur la gestion des créances et la performance financière de l'entreprise ne peut être sous-estimé. Nous nous

### Chapitre 3 : Gestion et recouvrement des créances au niveau d'une entreprise économique publique : cas de l'EPE NAFTAL

concentrerons ensuite sur le taux de rotation des comptes clients, qui est un indicateur pertinent pour notre étude des sociétés NAFTAL.

#### 3.1. Ratio de liquidité

On peut évaluer cette disponibilité de liquidités en effectuant des calculs des ratios suivants :

**Tableau 18:** Calcul des ratios de liquidité

Désignation		2020	2021	2022
<b>Ratio de liquidité d'actif (AC /DCT)</b>	AC	1 153 624 832,70	1 332 441 968,94	1 218 341 455,19
	DCT	1 864 294 099,79	1 940 870 208,25	1 706 441 557,22
	<b>RLA</b>	<b>0,62</b>	<b>0,69</b>	<b>0,71</b>
<b>Ratio de liquidité Réduite (VR+VD/DCT)</b>	VR	245 398 213,05	260 169 862,11	257 535 302,42
	VD	568 649 719,60	650 973 720,78	614 750 918,55
	DCT	1 864 294 099,79	1 940 870 208,25	1 706 441 557,22
	<b>RLR</b>	<b>0,44</b>	<b>0,47</b>	<b>0,51</b>
<b>Ration de liquidité Immédiate (VD/DCT)</b>	VD	568 649 719,60	650 973 720,78	614 750 918,55
	DCT	1 864 294 099,79	1 940 870 208,25	1 706 441 557,22
	<b>RLI</b>	<b>0,31</b>	<b>0,34</b>	<b>0,36</b>

**Source :** Notre propre calcul basé sur les bilans financiers des années 2020, 2021 et 2022.

L'analyse des ratios de liquidité de l'entreprise pour les années 2020, 2021 et 2022 met en évidence une amélioration progressive de sa capacité à rembourser ses dettes à court terme grâce à ses actifs liquides. Cette gestion plus efficace des liquidités a un impact positif sur le processus de recouvrement des créances, car des actifs liquides bien gérés permettent de répondre plus efficacement aux obligations financières immédiates.

De plus, l'examen du ratio de liquidité réduite de l'entreprise révèle une tendance à la hausse, montrant ainsi une amélioration progressive de sa capacité à faire face aux obligations à court terme malgré des actifs disponibles plus restreints. Cette adaptation efficace a un impact direct sur le recouvrement des créances en assurant une utilisation judicieuse des actifs disponibles pour honorer les engagements financiers à court terme.

### Chapitre 3 : Gestion et recouvrement des créances au niveau d'une entreprise économique publique : cas de l'EPE NAFTAL

Enfin, l'analyse du ratio de liquidité immédiate pour les années 2020, 2021 et 2022 met en lumière une tendance à la hausse, démontrant ainsi une amélioration graduelle de la capacité à respecter les obligations à court terme grâce à des actifs très liquides. Cette augmentation des actifs liquides a un impact favorable sur le processus de recouvrement des créances en garantissant une disponibilité adéquate de liquidités pour répondre aux besoins de remboursement immédiats.

- Ces évolutions témoignent d'un renforcement progressif de la situation financière de l'entreprise, ce qui a un effet positif sur sa capacité à gérer efficacement le recouvrement des créances.

#### 3.2. Ratio de solvabilité

On peut évaluer la solvabilité d'une entreprise en se basant sur deux ratios financiers essentiels : le ratio de solvabilité générale et le ratio d'autonomie financière.

- **Ratio de solvabilité générale**

$$RSG = \frac{\text{total des actifs}}{\text{total des dettes}(DCT+DLMT)}$$

**Tableau 19:** Calcul de ratio de solvabilité générale

Désignation	La norme	2020	2021	2022
Total actif		1 798 055 552,50	1 913 733 483,17	1 818 574 697,20
Total des dettes		1 945 108 908,66	1 945 108 908,66	1 711 038 802,73
<b>RSG</b>	<b>&gt;1</b>	<b>0,92</b>	<b>0,98</b>	<b>1,06</b>

**Source :** Notre propre calcul basé sur les bilans financiers des années 2020, 2021 et 2022.

On observe une tendance positive d'amélioration de la solvabilité de l'entreprise au fil des années. Les ratios indiquent que NAFTAL a pris des mesures pour renforcer sa capacité à rembourser ses dettes en utilisant ses actifs, ce qui a contribué à accroître sa stabilité financière et à améliorer sa gestion des obligations financières. Ces améliorations dans la solvabilité ont un impact significatif sur le processus de recouvrement des créances en renforçant la confiance

## Chapitre 3 : Gestion et recouvrement des créances au niveau d'une entreprise économique publique : cas de l'EPE NAFTAL

des créanciers et en facilitant l'accès à des sources de financement. Cela favorise ainsi un recouvrement plus fluide et efficace des créances.

- **Ratio d'autonomie financière**

$$\text{RAF} = \frac{\text{capitaux propres}}{\text{total des dettes}}$$

**Tableau 20:** Calcul de ratio d'autonomie financière

Désignation	Norme	2020	2021	2022
Capitaux propres		-70 633 230,80	-31 375 425,49	107 535 894,47
Total des dettes		1 945 108 908,66	1 945 108 908,66	1 711 038 802,73
<b>RAF</b>	<b>&gt;1</b>	<b>-0,04</b>	<b>-0,02</b>	<b>0,06</b>

**Source :** Notre propre calcul basé sur les bilans financiers des années 2020, 2021 et 2022.

Les ratios de liquidité au cours des années étaient inférieurs à la norme idéale de 1, ce qui indique une situation où les dettes excédaient les actifs. Cette situation suscite des préoccupations majeures quant à la solvabilité de l'entreprise, ce qui a un impact direct sur le processus de recouvrement des créances. Une solvabilité insuffisante peut rendre difficile pour l'entreprise de rembourser ses dettes en temps opportun, ce qui peut avoir des conséquences sur sa réputation financière et la confiance de ses créanciers.

### 3.3. Ratio de rentabilité

On peut évaluer la rentabilité d'une entreprise en examinant deux ratios clés : le ratio de rentabilité économique et le ratio de rentabilité financière.

## Chapitre 3 : Gestion et recouvrement des créances au niveau d'une entreprise économique publique : cas de l'EPE NAFTAL

**Tableau 21:** Calcul des ratios de rentabilité

Désignation		2020	2021	2022
<b>Ratio de rentabilité économique (Résultat net/ Total actif)</b>	Résultat net	-70 633 230,80	-31 375 425,49	107 535 894,47
	Total actif	1 798 055 552,50	1 913 733 483,17	1 818 574 697,20
	<b>RRE</b>	<b>-0,04</b>	<b>-0,02</b>	<b>0,06</b>
<b>Ratio de rentabilité financière (Résultat net / Capitaux propres)</b>	Résultat net	-70 633 230,80	-31 375 425,49	107 535 894,47
	Capitaux propres	-70 633 230,80	-31 375 425,49	107 535 894,47
	<b>RRF</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

**Source :** Notre propre calcul basé sur les bilans financiers des années 2020, 2021 et 2022.

**La rentabilité économique** de NAFTAL présente des défis persistants, avec des indicateurs inférieurs à l'idéal fixé à 1. Cette situation a un impact sur le recouvrement des créances, car une rentabilité économique faible peut compromettre la capacité de l'entreprise à honorer ses engagements financiers et à recouvrer efficacement les créances. Afin d'améliorer le recouvrement, il est essentiel d'augmenter la rentabilité économique et d'optimiser les bénéfices pour faire face aux obligations financières.

D'un autre côté, **la rentabilité financière** de NAFTAL est conforme à la norme, ce qui indique que l'entreprise a réussi à générer un rendement positif sur ses capitaux propres. Cette rentabilité financière positive a un impact favorable sur le recouvrement des créances, car elle permet à l'entreprise de disposer des fonds nécessaires pour honorer ses obligations envers les créanciers. Une rentabilité financière solide est donc essentielle pour assurer un recouvrement des créances efficace en garantissant que l'entreprise dispose des ressources financières nécessaires pour gérer ses obligations.

### 3.4. Le ratio de rotation des créances clients

Le ratio de rotation des créances clients est un indicateur clé dans notre étude sur la gestion et le recouvrement des créances car un ratio plus élevé indique que l'entreprise est plus efficace dans la gestion du cycle de crédit et le recouvrement des créances clients, ce qui est généralement préférable car cela réduit le risque d'impayés et améliore la liquidité de l'entreprise. Voici la formule de calcul de ce ratio :

### Chapitre 3 : Gestion et recouvrement des créances au niveau d'une entreprise économique publique : cas de l'EPE NAFTAL

$$RRCC = \frac{\text{créances clients}}{\text{total des ventes TTC}} * 360 J$$

**Tableau 22:** Calcul de ratio de rotation des créances clients

Désignation	2020	2021	2022
<b>Créances clients</b>	187 666 338,29	190 987 405,44	198 510 555,15
<b>Ventes TTC</b>	1 618 190 245, 64	1 786 930 350,82	2 137 445 242,10
<b>RRCC</b>	<b>35J</b>	<b>32J</b>	<b>28J</b>

**Source :** Réalisé par nos soins à partir des bilans financiers et des tableaux des comptes de résultats (Annexe N°7, N°8 et N°9) de l'entreprise NAFTAL.

Nous observons une tendance positive au fil des années 2020, 2021 et 2022.

- En 2020, le ratio de rotation des créances clients était de 35 jours, ce qui signifie que l'entreprise mettait en moyenne 35 jours pour convertir ses créances clients en liquidités. Une valeur relativement élevée suggère que l'entreprise pouvait rencontrer des difficultés à recouvrer rapidement ses créances, ce qui pouvait potentiellement avoir un impact sur sa trésorerie et son processus de recouvrement des créances.
- En 2021, ce ratio a diminué à 32 jours, indiquant une amélioration dans la gestion des créances clients par rapport à l'année précédente. Cette réduction du délai nécessaire pour convertir les créances en argent liquide peut témoigner des efforts déployés pour accélérer le processus de recouvrement et maintenir une meilleure santé financière, ce qui a un impact positif sur le recouvrement des créances.
- En 2022, le ratio a continué à baisser pour atteindre 28 jours, ce qui suggère une gestion encore plus efficace des créances clients au sein de NAFTAL. La capacité de l'entreprise à réduire ce délai indique la mise en place de stratégies visant à accélérer les paiements de ses clients et à renforcer sa position financière, ce qui a un impact favorable sur le recouvrement des créances.

## Chapitre 3 : Gestion et recouvrement des créances au niveau d'une entreprise économique publique : cas de l'EPE NAFTAL

### Section 03 : Gestion des créances et évaluation de la performance du recouvrement des créances de l'entreprise NAFTAL

Dans cette section visant à l'évaluation de la gestion des créances au sein du district de Tizi Ouzou de l'entreprise NAFTAL, notre objectif était de dégager une situation de la gestion des créances et de la performance du recouvrement des créances au sein de cette structure. Néanmoins, lors de notre déplacement à l'entreprise et de nos entretiens et nos échanges avec les responsables, nous avons été confrontés à certaines difficultés, notamment l'indisponibilité des documents comptables essentiels relatifs à l'exercice 2020. Ces éléments cruciaux, tels que les balances générales et auxiliaires ainsi que l'état des provisions, n'ont pas été mis à notre disposition malgré nos demandes.

En dépit de ces limitations, nous nous engageons à fournir une analyse basée sur les documents comptables des exercices 2020 et 2021 disponibles. Cette analyse permettra de mettre en évidence la situation de la gestion des créances et du processus de recouvrement des créances au sein de cette structure.

#### 1. La situation des créances par catégorie pour les exercices 2021 - 2022

La situation des créances par catégorie de la période 2021 et 2022 se présente de la manière suivante :

**Tableau 23:** Présentation de la situation des créances par catégorie des exercices 2021 - 2021

N° Compte	Libellé	2021	2022
411	Clients	194 907 235,45	200 901 254,35
416	Créances contentieuses	278 364,48	278 364,48
418	Clients – Factures à établir	-	-

**Source :** Déterminé à partir des balances générales des exercices 2021 et 2022. (Annexe N°10 et N°11)

La situation des créances de l'entreprise NAFTAL de la période 2021 et 2022, par catégorie, est la suivante :

- **Le compte 411 :** Le compte 411, qui représente les créances clients, a enregistré une croissance de 3,08%, ce qui indique une augmentation du montant dû par les clients et suggère une hausse des ventes. En 2021, ces créances clients

### **Chapitre 3 : Gestion et recouvrement des créances au niveau d'une entreprise économique publique : cas de l'EPE NAFTAL**

représentaient 10 % du total de l'actif, et cette proportion a légèrement augmenté pour atteindre 11 % en 2022. Cette augmentation de la part des créances clients par rapport au total de l'actif peut être interprétée comme un signe de l'expansion des activités de l'entreprise, accompagnée d'une augmentation du montant dû par les clients. Cela souligne l'importance de gérer efficacement ces créances afin de maintenir une trésorerie saine et de maintenir des relations commerciales solides avec les clients.

- **Le compte 416** : La constance des montants des créances contentieuses entre 2021 et 2022 met en évidence une situation préoccupante pour l'entreprise NAFTAL. Cette stabilité suggère en effet un manque quasi-total de recouvrement des créances litigieuses, ce qui est inquiétant. Il est important de noter que l'entreprise ne dispose pas d'un processus structuré de recouvrement avec des étapes définies, et aucune initiative n'a été prise pour récupérer le solde des créances douteuses.
- **Le compte 418** est inutilisé, ce qui signifie que l'entreprise n'a pas de factures à établir et qu'il n'y a pas de montants en attente d'être facturés à des clients. Cela est considéré comme une particularité de la situation comptable de l'entreprise NAFTAL.

#### **2. La situation des créances par secteur d'activité arrêtée au 31-12-2021 et au 31-12-2022**

La situation des créances classées par secteur d'activité au 31-12-2021 et au 31-12-2022 est la suivante :

**Tableau 24:** Présentation de la situation des créances par secteur d'activité des exercices 2021 – 2022

### Chapitre 3 : Gestion et recouvrement des créances au niveau d'une entreprise économique publique : cas de l'EPE NAFTAL

Désignation	31/12/2021		31/12/2022	
	Totaux	Taux %	Totaux	Taux %
<b>Administrations Centrales</b>	32 741 887,57	21,43%	32 578 244,18	20,85%
<b>Administrations Locales</b>	6 756 895,71	4,42%	- 7 902 317,91	-5,06%
<b>Intra-groupe SONATRACH</b>	-	0%	-	0%
<b>Entreprises Publiques</b>	19 492 145,15	12,76%	40 993 797,42	26,23%
<b>Entreprises Privées</b>	93 823 667,28	61,40%	90 588 742,23	57,97%
<b>Total</b>	<b>152 814 595,71</b>	<b>100%</b>	<b>156 258 465,92</b>	<b>100%</b>

**Source :** Déterminé à partir des situations des créances par âge des exercices 2021 et 2022 (Voir Annexe N°12 et N°13).

Les données du tableau montrent une diversité d'évolutions au sein des différents secteurs.

- **Administrations Centrales :** Ce secteur maintient une stabilité remarquable, avec des créances presque inchangées, passant de 21,43% à 20,85% du total des créances. Cela suggère un manque de dynamisme dans le recouvrement des créances, car les montants dus restent constants et prévisibles.
- **Administrations Locales :** Ce secteur connaît une augmentation de ses créances, passant de 6 756 895,71 da à 7 902 317,91 da. Cette augmentation suggère une demande croissante de services locaux ou des améliorations dans la gestion des créances au sein des administrations locales. En termes de recouvrement, cette augmentation exigera une surveillance accrue afin de s'assurer que les montants dus sont encaissés de manière efficace
- **Intra-groupe SONATRACH :** Les créances intra-groupes de SONATRACH restent limitées à 0%, ce qui implique qu'il n'existe aucune créance entre les entités internes de SONATRACH.
- **Entreprises Publiques :** Les créances des entreprises publiques ont augmenté en passant de 12,76% à 26,23% du total des créances. Cette augmentation est le résultat d'une intensification des transactions entre les entreprises publiques et NAFTAL, ce qui souligne l'importance d'une surveillance attentive. Cela peut rendre le processus de recouvrement plus complexe en raison des transactions présentes plus importantes et variées, ce qui nécessite donc l'utilisation de stratégies de recouvrement adaptées.

### **Chapitre 3 : Gestion et recouvrement des créances au niveau d'une entreprise économique publique : cas de l'EPE NAFTAL**

- **Entreprises privées** : Bien que les entreprises privées détiennent toujours la part la plus importante des créances, leur pourcentage diminue légèrement, passant de 61,40% à 57,97%. Cette diminution est accordée à une gestion plus efficace des créances et une réduction des opérations commerciales avec les entreprises privées. Néanmoins, cette évolution révèle effectivement le processus de recouvrement plus complexe en raison des fluctuations dans les relations commerciales et des ajustements nécessaires dans les stratégies de recouvrement.

#### **3. La situation des créances par âge arrêtée au 31-12-2022**

La situation des créances par âge arrêtée au 31-12-2022 se présente comme suit :

**Tableau 25:** Présentation de la situation des créances par âge arrêtée au 31/12/2022

Désignation	Créances	Taux %
<b>2016</b>	2 674 519,17	<b>1,71%</b>
<b>2017</b>	-	<b>-0,02%</b>
<b>2018</b>	-	<b>-0,03%</b>
<b>2019</b>	69 440,86	<b>0,04%</b>
<b>2020</b>	124 797,28	<b>0,08%</b>
<b>2021</b>	-	<b>-0,11%</b>
<b>2022</b>	<b>153 638 146,99</b>	<b>98,32%</b>
<b>Total</b>	<b>156 258 465,92</b>	<b>100%</b>

**Source :** Déterminé à partir des situations des créances par âge des exercices 2021 et 2022.

- La situation des créances de l'entreprise NAFTAL, au 31 décembre 2022, révèle une concentration importante des créances pour l'année 2022, représentative de 98,32% du total des créances. Cette concentration peut susciter des préoccupations quant à la dépendance excessive à l'égard des créances récentes, car cela peut indiquer une accumulation rapide des créances.
- Bien que les taux observés pour les années précédentes, notamment de 2016 à 2021, soient bas, il est important de souligner la présence de créances insignifiantes qui n'ont pas été récupérées. Cela met en évidence une lacune dans la gestion de ces créances plus anciennes, ce qui compromet la possibilité de récupérer des montants potentiellement importants.

### Chapitre 3 : Gestion et recouvrement des créances au niveau d'une entreprise économique publique : cas de l'EPE NAFTAL

Dans l'ensemble, cette répartition des créances soulève des inquiétudes quant à la gestion de la diversité temporelle des montants dus. Une dépendance excessive aux créances récentes peut nuire à la récupération des créances plus anciennes et négligées, mettant en évidence la nécessité d'une gestion plus équilibrée des créances dans le temps pour maximiser les chances de recouvrement.

#### 4. Le recouvrement des créances par catégorie des exercices 2021 - 2022

Lorsqu'il s'agit de gérer les créances, les entreprises mettent souvent en place des politiques et des procédures spécifiques pour garantir le recouvrement efficace des sommes dues. Dans le cas de l'entreprise NAFTAL, il convient de souligner qu'elle accorde une attention particulière à certains comptes qu'elle considère comme des créances importantes à suivre. Ces comptes comprennent le compte 41102 (Clients à terme), le compte 41170 (Clients mdn/dgsn tac non facturés) et le compte 416 (Créances douteuses). En revanche, les autres comptes, bien qu'ils puissent comporter des montants dus à l'entreprise, ne sont généralement pas inclus dans le processus de gestion prioritaire des créances.

Dans le tableau suivant, nous examinerons le recouvrement des créances par compte au cours des exercices 2021 et 2022, en mettant l'accent seulement sur les comptes spécifiques que NAFTAL considère comme des créances nécessitant une attention particulière.

**Tableau 26:** Présentation de la situation de recouvrement des créances par catégorie des exercices 2021 et 2022

Numéro de Compte	Créances au 31/12/2021	Constatations de l'exercice 2022	Recouvrement 2022	Reste à Recouvrer	Taux de Recouvrement (%)
41102	153 203 135,86	1 059 506 186,47	1 055 126 954,08	4 379 232,39	87,01%
41170	250 138,91	32 127 640,52	32 115 866,60	11 773,92	99,19%
416	278 364,48	-	-	278 364,48	0%

**Source :** Etabli à partir des balances générales des exercices 2021 et 2022.

- **Clients à terme :** Au 31 décembre 2021, l'entreprise NAFTAL avait enregistré des créances d'un montant de 153 203 135,86 da. En 2022, de nouvelles créances d'une valeur de 1 059 506 186,47 da ont été constatées, tandis que 1 055 126 954,08 da de créances existantes ont

### **Chapitre 3 : Gestion et recouvrement des créances au niveau d'une entreprise économique publique : cas de l'EPE NAFTAL**

été recouvrées au cours de la même année. Ainsi, à la fin de 2022, un solde de 4 379 232,39 da restait à recouvrer. Bien que le taux de recouvrement de NAFTAL soit remarquablement élevé, atteignant 87,01%, il est important de noter qu'un montant substantiel de créances n'a pas été recouvert malgré ce taux élevé.

- Concernant **les administrations centrales** : Au 31 décembre 2021, l'entreprise NAFTAL avait des créances d'un montant de 250 138,91 da concernant les administrations centrales (Clients mdn/dgsn tac non facturés). En 2022, de nouvelles créances d'un montant de 32 127 640,52 da ont été générées, et l'entreprise a réussi à recouvrer 32 115 866,60 da sur les créances existantes. Il reste donc un montant de 11 773,92 da à recouvrer. Bien que le taux de recouvrement soit exceptionnellement élevé, atteignant 99,19%, il est important de souligner que malgré ce taux élevé, un montant non négligeable de créances reste à être recouvert.
- Concernant le compte "**Créance douteuse 416**", l'entreprise avait inscrit un solde de créances douteuses s'élevant à 278 364,48 da au 31/12/2021. Cependant, pour l'exercice 2022, aucune information n'est actuellement disponible concernant de nouvelles créances douteuses, laissant ainsi le reste à recouvrer inchangé à 278 364,48 da. Le manque de données sur le taux de recouvrement indique qu'aucun changement significatif n'a été enregistré pour ce compte au cours de l'année 2022, ce qui suggère qu'aucune récupération n'a eu lieu.

#### **5. Le recouvrement des créances par secteurs d'activités des exercices 2021 et 2022**

Pour une entreprise diversifiée comme NAFTAL, qui opère dans différents secteurs d'activités, l'analyse du recouvrement des créances par secteurs d'activités peut fournir des informations importantes sur la santé financière de chaque domaine d'opération.

- Dans le tableau ci-dessous, nous explorerons le recouvrement des créances par secteurs d'activités au cours des exercices 2021 et 2022.

**Tableau 27:** Présentation de la situation de recouvrement des créances par secteur d'activité des exercices 2021 et 2022

### Chapitre 3 : Gestion et recouvrement des créances au niveau d'une entreprise économique publique : cas de l'EPE NAFTAL

Désignation	31/12/2021			31/12/2022		
	Totaux	Montant de recouvrement	Taux %	Totaux	Montant de recouvrement	Taux %
Administrations Centrales	32 741 887,57	29 784 189,38	90,97%	32 578 244,18	26 896 839,83	82,56%
Administrations Locales	6 756 895,71	4 885 679,26	72,31%	- 7 902 317,91	6 352 804,90	-80,39%
Intra-groupes	-	-		-	-	
Entreprises publiques	19 492 145,15	966 703,75	4,96%	40 993 797,42	22 779 180,57	55,57%
Entreprises Privées	93 823 667,28	94 079 552,41	100,27%	90 588 742,23	68 198 645,16	75,28%
<b>Total</b>	<b>152 814 595,71</b>	<b>129 716 124,80</b>	<b>84,88%</b>	<b>156 258 465,92</b>	<b>124 227 470,46</b>	<b>79,50%</b>

Source : Etabli à partir de la situation des créances par secteur des exercices 2021 et 2022 ( Annexe

Les résultats de l'entreprise NAFTAL en ce qui concerne le recouvrement de ses créances pour les années 2021 et 2022 montrent une tendance intéressante, bien que légèrement moins favorable en 2022 par rapport à 2021.

Au 31 décembre 2021, les créances totales s'élevaient à 152 814 595,71 da. L'entreprise a réussi à recouvrer un montant de 129 716 124,80 da, ce qui correspond à un taux de recouvrement élevé de 84,88%. Ces résultats témoignent d'une gestion efficace des créances en 2021, avec la récupération de la grande majorité des montants dus.

Cependant, au 31 décembre 2022, bien que le total des créances soit passé à 156 258 465,92 da, le montant de recouvrement a diminué pour s'établir à 124 227 470,46 da, ce qui représente un taux de recouvrement de 79,50%. Bien que ce taux reste relativement élevé, il a baissé par rapport à l'année précédente. Cela peut indiquer que l'entreprise NAFTAL a rencontré quelques difficultés supplémentaires dans le recouvrement de ses créances en 2022, et même si le taux de recouvrement reste bon, l'entreprise fait face à des défis pour récupérer certaines créances.

#### 6. Les phases de recouvrement des créances de l'entreprise NAFTAL

Les phases de recouvrement des créances de l'entreprise NAFTAL suivent un processus organisé pour traiter les factures impayées de la manière suivante :

- **Appels téléphoniques et relances courriers** : L'entreprise NAFTAL contacte d'abord directement le débiteur en passant des appels pour lui communiquer l'encours de sa

### **Chapitre 3 : Gestion et recouvrement des créances au niveau d'une entreprise économique publique : cas de l'EPE NAFTAL**

dette. Cette étape établit une première conversation et sert de rappel formel de leurs obligations de paiement.

- **Relances courrier ou entretien en personne** : Si les premières relances ne donnent pas de réponse ou de règlement, NAFTAL redouble d'efforts en envoyant des lettres de relance et en organisant des entretiens en personne avec le débiteur. Ces mesures ont pour objectif de renforcer la communication et de trouver des solutions.
- **Mise en demeure et sommation à payer** : Si aucune réponse n'est obtenue lors des étapes précédentes, NAFTAL envoie une mise en demeure et une sommation à payer. Ces documents officiels rappellent légalement au débiteur ses obligations de remboursement et marquent une étape formelle dans le processus de recouvrement.
- **Recours aux procédures judiciaires** : Si le paiement n'est toujours pas effectué malgré ces démarches, NAFTAL recourt aux procédures judiciaires. Cela peut inclure l'émission d'un titre exécutoire, une assignation ou une ordonnance d'injonction. Ces mesures sont prises pour obtenir un remboursement forcé de la dette par saisie, avec l'autorisation du tribunal.

Ces étapes mettent en lumière une évolution progressive des actions entreprises par NAFTAL pour récupérer les créances impayées, passant de la communication informelle à des mesures plus structurées et légales au besoin, dans le but de résoudre les impayés de manière juste et efficace. Cependant, il est important de noter que NAFTAL ne dispose pas d'une procédure de recouvrement spécifiquement définie et propre à l'entreprise.

#### **7. Analyser les anomalies rencontrées au sein de l'entreprise NAFTAL**

Lors de notre analyse de la société NAFTAL située à Tizi-Ouzou district de Oued Aissi, plusieurs difficultés et anomalies ont été découvertes. Malgré des taux de recouvrement raisonnables acceptables, l'entreprise est confrontée à des problématiques qui freinent ses activités et impactent sa trésorerie. Il s'agit notamment de :

- L'entreprise ne dispose pas d'une procédure de recouvrement des créances spécifiquement conçue pour ses besoins.
- Un manque de ressources humaines et matérielles dédiées au recouvrement des créances.
- Un suivi des créances n'étant pas optimisé entre la direction finance et comptabilité et la direction commerciale, pourtant responsable du recouvrement des créances.
- Les créances douteuses et litigieuses sont restées figées illustrant l'absence de recouvrement forcé

### **Chapitre 3 : Gestion et recouvrement des créances au niveau d'une entreprise économique publique : cas de l'EPE NAFTAL**

- Plusieurs comptes présentent des soldes créditeurs nécessitant une régularisation.

#### **8. Les recommandations**

- **Développer des procédures de recouvrement** : NAFTAL devrait élaborer et mettre en œuvre des procédures de recouvrement claires et adaptées à ses opérations, détaillant les étapes à suivre pour optimiser le processus de recouvrement des créances.
- **Renforcer les ressources dédiées au recouvrement des créances** : Des ressources humaines et matérielles suffisantes doivent être allouées spécifiquement au recouvrement des créances pour accroître l'efficacité et accélérer le processus.
- **Améliorer le suivi et la communication interne** : Une meilleure coordination et communication entre le service finance et comptabilité et le service commercial sont nécessaires pour assurer un suivi adéquat des comptes clients et faciliter l'échange d'informations et optimiser le recouvrement.
- **Traitement des créances douteuses et litigieuses** : Il est essentiel de développer une stratégie pour traiter de manière proactive les créances douteuses et litigieuses afin de minimiser les pertes et de récupérer les fonds potentiellement recouvrables
- **La régularisation des soldes créditeurs** : Il est nécessaire d'effectuer la régularisation des soldes créditeurs pour garantir la santé financière de l'entreprise et éviter toute confusion comptable.

En mettant en œuvre ces recommandations, NAFTAL pourra renforcer ses processus de recouvrement de créances, améliorer sa trésorerie et assurer une gestion plus efficace de ses actifs financiers.

## **Chapitre 3 : Gestion et recouvrement des créances au niveau d'une entreprise économique publique : cas de l'EPE NAFTAL**

### **Conclusion**

En concluant ce chapitre, l'analyse des états financiers de l'entreprise NAFTAL Tizi Ouzou nous a permis de mettre en lumière l'impact significatif de la gestion des créances sur son équilibre financier au cours des exercices 2020, 2021 et 2022.

Notre étude pratique au sein de NAFTAL était structurée de la manière suivante : tout d'abord, nous avons présenté en détail l'organisme d'accueil, l'EPE NAFTAL, en décrivant sa structure organisationnelle. Nous avons ensuite exposé notre approche de recherche visant à évaluer l'importance de la gestion des créances dans le processus de recouvrement.

La deuxième section de ce chapitre était consacrée à l'analyse de l'équilibre financier à travers les indicateurs financiers tels que le Besoin en Fonds de Roulement (BFR), le Fonds de Roulement (FR) et le Trésorerie Nette (TN). Nous avons expliqué leurs rôles cruciaux dans la gestion et le recouvrement des créances, tout en examinant les ratios associés.

Enfin, la troisième section était axée sur la gestion des créances et l'évaluation de la performance du recouvrement des créances au sein de l'entreprise NAFTAL. Nous avons pu conclure que malgré les taux de recouvrement des créances sont raisonnables, des anomalies subsistaient. Notre étude de cas au sein de NAFTAL, notamment dans le district de Oued Aissi, a révélé que les procédures de recouvrement étaient insuffisamment appliquées, entravées par les difficultés rencontrées par le département commercial. Ainsi, la gestion efficace du poste clients se révèle cruciale pour améliorer la situation financière globale de l'entreprise. Des mesures correctives ciblées sont nécessaires pour surmonter ces défis et optimiser la gestion des créances, ce qui à son tour, contribuera à l'amélioration de la santé financière de NAFTAL.

## Conclusion générale

La gestion des créances occupe une place centrale dans l'établissement des états financiers d'une organisation. Les créances constituent un actif essentiel pour toute entreprise, car elles résultent des ventes réalisées et des services fournis, et une bonne gestion des créances a un impact direct sur la santé financière de l'entreprise.

En se basant sur notre cas pratique au sein de l'EPE NAFTAL et en analysant attentivement les documents comptables de l'entreprise, nous avons examiné de près la problématique de la créance impayée.

Pour répondre à notre problématique de notre travail de recherche concernant la gestion et le recouvrement des créances de l'EPE NAFTAL de Tizi-Ouzou, district de Oued Aissi, la gestion des créances s'opère selon deux axes distincts : par catégorie et par secteur d'activité.

Cela signifie que l'entreprise NAFTAL classe ses créances en fonction de leur catégorie, par exemple, les créances clients, les créances fournisseurs, etc., et les gère en conséquence.

De plus, les créances sont également gérées en fonction du secteur d'activité auquel elles appartiennent. Par exemple, les administrations centrales, les administrations locales, les entreprises publiques et privées, etc.

En effet, il est important de se pencher sur les indicateurs financiers tels que le FR, BFR et la TN, et les ratios pertinents par exemple, le ratio de liquidité, solvabilité, rentabilité et le ratio de rotation des créances pour évaluer l'équilibre financier de l'entreprise NAFTAL, ce qui réponds à la première question et qui affirme notre première hypothèse car ces mesures permettent de comprendre la santé financière de l'entreprise et son aptitude à gérer ses créances, et qui peuvent fournir des informations précieuses sur la capacité de l'entreprise à honorer ses obligations financières et à récupérer les montants impayés.

La difficulté de recouvrement des créances clients est due à l'importance de la masse des valeurs réalisables dans la structure du bilan. Pour faire face à cette situation, il est nécessaire de mettre en place des techniques de recouvrement des créances clients afin de préserver la relation avec les clients et de suivre rigoureusement la procédure de recouvrement. Ces techniques comprennent à la fois des méthodes amiables et judiciaires.

L'entreprise NAFTAL utilise différentes techniques de recouvrement des créances clients pour préserver la relation avec ses clients et suivre rigoureusement la procédure de recouvrement. Ces techniques comprennent des appels téléphoniques et des relances courriers, des lettres de relance et des entretiens en personne pour renforcer la communication, des mises en demeure et des sommations à payer pour rappeler légalement les obligations de remboursement, et enfin, le recours aux procédures judiciaires, telles que l'émission d'un titre exécutoire ou une ordonnance d'injonction, pour obtenir un remboursement forcé de la dette par saisie avec l'autorisation du tribunal.

Il est important de noter que même si NAFTAL utilise ces différentes phases de recouvrement, elle ne dispose pas d'un processus spécifique adapté à ses besoins spécifiques. Les étapes mentionnées sont générales et peuvent être ajustées en fonction des circonstances et des exigences de l'entreprise, et ce qui répond à notre seconde question et qui infirme notre deuxième hypothèse de notre travail de recherche.

La non-performance de la procédure de recouvrement des créances au sein de l'EPE NAFTAL est due au manque de personnel qualifié et d'outils nécessaires pour mener efficacement les activités de recouvrement. De plus, le suivi des créances entre la direction finance et comptabilité et la direction commerciale, qui est la responsable du recouvrement des créances, n'est pas optimisé. Cela crée une rupture dans la communication et la coordination entre les deux départements, ce qui compromet l'efficacité globale du processus de recouvrement des créances.

Les dirigeants de l'entreprise NAFTAL doivent accorder une attention particulière aux difficultés rencontrées concernant le recouvrement des créances clients et prendre des mesures pour les améliorer. Cela comprend :

- Le développement de procédures de recouvrement
- Le renforcement des ressources dédiées au recouvrement des créances
- L'amélioration du suivi et de la communication interne
- Le traitement des créances douteuses et litigieuses, ainsi que la régularisation des soldes créditeurs.

Il est essentiel que ces actions soient entreprises afin d'optimiser le processus de recouvrement des créances et de garantir la santé financière de l'entreprise NAFTAL.

# **Bibliographie**

## Bibliographie

### Ouvrages

- Alian Marion « Analyse financier, concepts et méthodes » 3ème édition, Dunod, Paris.
- Beatrice G et Grandguillot. F, « l'analyse financière », 21ème Edition, 2017-2018, Paris.
- Bernadette Collain, Frédérique Dejean, Marie Astrid Le Theule « Mini manuel de comptabilité générale ». Dunod, 2017.
- Bruno Bachy « La dépréciation des actifs » dans la boîte à outils de la comptabilité. Dunod, 2021.
- Christophe Thibibierge, « Analyse financière », Paris, Décembre 2005.
- Claire-Agnés Gueutin « L'essentiel de l'analyse financière ». Ellipses, 2022.
- Cohen .Elie (2006), « L'analyse financière ». Edition Economica, Paris.
- Colette Charles « Gestion des créances clients » guide pratique, Delmas « première Edition »
- Craulet Eglema, Philippes. C. J-H. « Analyse comptables et financière » 9ème édition Paris édition, Dunod. 2000.
- François Bonnet, « Du bilan comptable au bilan financier », Economica, 2000.
- Grandguillot B, Grandguillot F., « Exercices d'analyse financière », 5ème Ed. Gualino, 2010-2011, Paris.
- Hubert de la bruslerie « analyse financière et risque de crédit » Dunod, Paris 1999.
- J. Eglem, A. Phillips, et C. Raullet, « Analyse comptable et financier ». 8ème Edition Dunod, Paris. 2000.
- Jean Lochard « Les bases de l'analyse financière » Les éditions d'organisation, 1997.
- Laurent Batsch, « faisons le bilan ». La comptabilité facile, 2003.
- Philippe Guillermic. « La comptabilité pas à pas ». Édition 2018-2019.
- Stéphane Lefrancq, Brigitte Oger, « Lire les états financiers », 2ème édition (2011).
- Ternisien Michel, « lire et interpréter les comptes de l'entreprise », Edition Dunod. Paris, 1992.
- Vizzavona Patrice, « Pratique de gestion analyse financière ». Tome 1, édition BERTI, 1991.

## Bibliographie

### Articles

- 1) Journal officiel N°19 du 25/03/2009 portant le système comptable financier.  
<https://www.joradp.dz/ftp/jo-francais/2009/f2009019.pdf>
- 2) Règlements de la Banque d'Algérie N°2014-03 DU 16 FEVRIER 2014 relatif au classement et provisionnement des créances et des engagements par signature des banques et établissements financiers. Disponible sur : <https://www.bank-of-algeria.dz/wp-content/uploads/2021/03/reglement201403.pdf>
- 3) Code civil algérien, disponible sur : [https://www.uar.dz/wp-content/uploads/2017/01/Code\\_Civil.pdf](https://www.uar.dz/wp-content/uploads/2017/01/Code_Civil.pdf)

### Œuvres universitaires

Ammar Lydia, Hamri Lydia. Analyse des moyens de transport du carburant : cas NAFTAL Oued-Aissi Tizi-Ouzou. Mémoire de master en sciences de gestion, spécialité : Management stratégique. Tizi Ouzou : Faculté des Sciences Economiques, Sciences de gestion et Sciences Commerciales, 2019.

Bensafia Sarah, Si Tayeb Katia. « L'incidence des créances impayées sur l'équilibre financier de l'entreprise ». Cas del'ADE. Mémoire de master en science de gestion. Option : finance d'entreprise. 2020.

Dris Rebiha, Tenniche Thiziri. « L'analyse de l'équilibre et de la rentabilité financière d'une entreprise » cas de Sonatrach RTC, mémoire de fin de cycle en sciences financières et comptabilité, filière « finance et comptabilité, option « comptabilité, contrôle et audit » 2021.

Haddad, Lynda. Audit des obstacles humains et organisationnels au contrôle de gestion : Cas de NAFTAL. Mémoire de master en Sciences Financières et comptabilité, spécialité : Audit et Contrôle de Gestion. Tizi Ouzou : Faculté des Sciences Economiques, Sciences de gestion et Sciences Commerciales, 2012.

Hallou Fateh, Berkouk Djassim « L'analyse de la performance et de la rentabilité financière à Travers de l'équilibre financier. Cas : SPA CEVITAL. Mémoire de fin de cycle en science de gestion, spécialité comptabilité et audit. Promotion 2021.

Kali Nassima « Les créances douteuses et leur impact sur le résultat et la situation financière de l'entreprise » cas DIVINDUS CAPREF unité de Bejaia. Mémoire de master en science de gestion, spécialité : comptabilité et audit. 2018.

## Bibliographie

Lekadir Kenza, Mammeri Amina, « Essai d'analyse de l'impact des valeurs réalisables sur la situation financière de l'entreprise ». Cas de l'Entreprise ENIEM de Tizi-Ouzou. Mémoire de master en science de gestion. Spécialité, finance d'entreprise 2019.

Manser Badis, Ouahbi Younes « Analyse de la structure financière d'une entreprise » Cas : BMT-Terminal Méditerranéen De Bejaia. Mémoire de master en science de gestion. Option comptabilité et audit. 2020.

OUAZAR Kousseila, MEZABER Hafid. « Analyse de l'équilibre financier et de la rentabilité d'une entreprise Cas UAB EL-KSEUR. Mémoire de master en comptabilité, contrôle et audit. Bejaia. 2020-2021.

Salmi Zahia. « Diagnostic financier d'une entreprise, Cas : La Région Transport Centre (Filiale SONATRACH) ». Mémoire de master en finance et comptabilité. Option contrôle et audit. Bejaia. Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion, 2019.

Toure Mohamed Lamine, « Elaboration du manuel de procédures du cycle recouvrement de créances, cas de la société nationale des habitations à loyer modère (SN HLM). Mémoire de fin de cycle en audit et contrôle de gestion. Octobre 2014.

## Webographie

- 1) Debord Jean-Guy. NAFTAL sur Europétrole (consulté le 19 avril 2023). Disponible sur: <https://www.euro-petrole.com/naftal-ei-454-sc-3>
- 2) <https://www.mataf.net/fr/edu/glossaire/recouvrement-des-creances>
- 3) NAFTAL Site Officiel (consulté le 19 avril 2023). Disponible sur : <https://www.naftal.dz/fr/>
- 4) Site de la compagnie fiduciaire disponible sur : <https://www.compagnie-fiduciaire.com/nos-conseils/developper-son-activite/recouvrement-de-creance-definition-et-procedure/>

# **Annexes**

**Annexe N° 1 : Décret N° 80-101 du 6 avril 1980 portant création de l'entreprise nationale de raffinage et de distribution de produit pétroliers.**

**SOMMAIRE (suite)**

Arrêté interministériel du 1er avril 1980 relatif aux modalités d'organisation et de fonctionnement de la direction de l'action culturelle, du tourisme et des sports de wilaya, p. 419.

Arrêté du 13 mars 1980 rendant exécutoire la délibération n° 14 du 26 novembre 1979 de l'assemblée populaire de la wilaya de Sidi Bel Abbès relative à la création d'une entreprise publique de wilaya de promotion, d'assistance et de gestion des entreprises publiques locales, p. 421.

**MINISTERE DE L'URBANISME  
DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITAT**

Décision interministérielle du 5 avril 1980 portant désignation des programmes de logements neufs à vendre sur le territoire de la wilaya de Mostaganem, p. 421.

**MINISTERE DES FINANCES**

Décret n° 80-98 du 6 avril 1980 portant répartition des crédits ouverts, au titre des moyens spécifiques affectés aux services chargés de la mise en œuvre des opérations de la révolution agraire, p. 422.

**MINISTERE DU COMMERCE**

Arrêté du 23 mars 1980 fixant les marges bénéficiaires applicables à la commercialisation des margarines et graisses végétales, p. 423.

**MINISTERE DU TRANSPORT**

Arrêté du 5 avril 1980 portant liste des admis au diplôme de gestion et d'administration maritimes, p. 424.

**MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**

Décret n° 80-99 du 6 avril 1980 relatif à la procédure de classement et déclassement des voies et communications, p. 424.

Décret n° 80-100 du 6 avril 1980 fixant le nombre et les fonctions de conseillers techniques et de chargés de mission pour le ministère des travaux publics, p. 425.

**MINISTERE DE L'EDUCATION**

Décret du 31 mars 1980 mettant fin aux fonctions du directeur de la planification et des statistiques, p. 425.

Décret du 31 mars 1980 mettant fin aux fonctions du directeur de la formation, p. 425.

Décret du 31 mars 1980 mettant fin aux fonctions du directeur de l'enseignement secondaire général, p. 425.

Décrets du 31 mars 1980 mettant fin aux fonctions de sous-directeurs, p. 425.

Décret du 1er avril 1980 portant nomination du directeur de l'animation culturelle et de l'éducation physique et sportive, p. 426.

Décret du 1er avril 1980 portant nomination du directeur de la formation, p. 426.

Décret du 1er avril 1980 portant nomination du directeur des constructions et de l'équipement scolaires, p. 426.

Décret du 1er avril 1980 portant nomination du directeur des personnels, p. 426.

Décret du 1er avril 1980 portant nomination du directeur de l'enseignement secondaire, p. 426.

Décret du 1er avril 1980 portant nomination d'un conseiller technique, p. 426.

**MINISTERE DE L'ENERGIE  
ET DES INDUSTRIES PETROCHIMIQUES**

Décret n° 80-101 du 6 avril 1980 portant création de l'entreprise nationale de raffinage et de distribution de produits pétroliers, p. 426.

Décret n° 80-102 du 6 avril 1980 portant création de l'entreprise nationale des plastiques et caoutchoucs, p. 429.

Décret n° 80-103 du 6 avril 1980 portant création de l'entreprise nationale de grands travaux pétroliers, p. 431.

Décret n° 80-104 du 6 avril 1980 relatif au transfert à l'entreprise nationale de grands travaux pétroliers, des structures, moyens, biens, activités et personnels détenus ou gérés par la société nationale pour la production, le transport, la transformation et la commercialisation des hydrocarbures, dans le cadre de ses activités dans le domaine des grands travaux pétroliers, p. 433.

Décret n° 80-105 du 6 avril 1980 relatif au transfert, à l'entreprise nationale des plastiques et caoutchoucs, des structures, moyens, biens, activités, monopole à l'importation et personnels détenus ou gérés par la société nationale pour la production, le transport, la transformation et la commercialisation des hydrocarbures, dans le cadre de ses activités de transformation de plastiques et caoutchoucs, p. 434.

Décret n° 80-106 du 6 avril 1980 relatif au transfert, à l'entreprise nationale de raffinage et de distribution de produits pétroliers, des structures, moyens, biens, activités, monopole à l'importation et personnels détenus ou gérés par la société nationale pour la production, le transport, la transformation et la commercialisation des hydrocarbures, dans le cadre de ses activités de raffinage et de distribution de produits pétroliers, p. 435.

**AVIS ET COMMUNICATIONS**

Marchés. — Appels d'offres, p. 437.

— Mises en demeure d'entrepreneurs, p. 440.

Annexe N° 2 : Décret N° 83-112 du 5 février 1983 portant modification de la dénomination de l'Entreprise Nationale de Raffinage et de Distribution de Produits Pétroliers et transfère de son siège social.

directeur de l'emploi et de l'enseignement aéronautique, à l'effet de signer, au nom du ministre des transports et de la pêche, tous actes et décisions, à l'exclusion des arrêtés.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 2 janvier 1983.

Salah GOUDJIL

Le ministre des transports et de la pêche,

Vu le décret n° 81-184 du 8 août 1981, modifié, portant organisation de l'administration centrale du ministère des transports et de la pêche ;

Vu le décret n° 82-18 du 12 janvier 1982, autorisant les membres du Gouvernement à déléguer leur signature ;

Vu le décret du 1er avril 1982 portant nomination de M. Ferhat Ounar, en qualité de sous-directeur des applications et des études météorologiques ;

Arrête :

Article 1er. — Dans la limite de ses attributions, délégation est donnée à M. Ferhat Ounar, sous-directeur des applications et des études météorologiques, à l'effet de signer, au nom du ministre des transports et de la pêche, tous actes et décisions, à l'exclusion des arrêtés.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 2 janvier 1983.

Salah GOUDJIL

#### MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Arrêtés du 29 décembre 1982 portant délégation de signature à des sous-directeurs.

Le ministre de l'enseignement et de la recherche scientifique,

Vu le décret n° 82-18 du 12 janvier 1982 autorisant les membres du Gouvernement à déléguer leur signature ;

Vu le décret n° 81-116 du 6 juin 1981 portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'enseignement et de la recherche scientifique ;

Vu le décret du 1er novembre 1982 portant nomination de M. Emir Kassem Daoudi en qualité de sous-directeur des personnels nationaux ;

Arrête :

Article 1er. — Dans la limite de ses attributions, délégation est donnée à M. Emir Kassem Daoudi, sous-directeur des personnels nationaux, à l'effet de signer, au nom du ministre de l'enseignement et de la recherche scientifique, tous actes et décisions, à l'exclusion des arrêtés.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 29 décembre 1982.

Abdelhak Rafik BERERHI

Le ministre de l'enseignement et de la recherche scientifique,

Vu le décret n° 82-18 du 12 janvier 1982 autorisant les membres du Gouvernement à déléguer leur signature ;

Vu le décret n° 81-116 du 6 juin 1981 portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'enseignement et de la recherche scientifique ;

Vu le décret du 1er novembre 1982 portant nomination de M. Mohamed Salah Bencheikh El-Fegoun en qualité de sous-directeur des services scientifiques et techniques ;

Arrête :

Article 1er. — Dans la limite de ses attributions, délégation est donnée à M. Mohamed Salah Bencheikh El-Fegoun, sous-directeur des services scientifiques et technique, à l'effet de signer, au nom du ministre de l'enseignement et de la recherche scientifique, tous actes et décisions, à l'exclusion des arrêtés.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 29 décembre 1982.

Abdelhak Rafik BERERHI

#### MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES INDUSTRIES PETROCHIMIQUES

Décret n° 83-112 du 5 février 1983 portant modification de la dénomination de l'entreprise nationale de raffinage et de distribution de produits pétroliers et transfert de son siège social.

Le Président de la République,

Sur le rapport du ministre de l'énergie et des industries pétrochimiques,

Vu la Constitution, notamment ses articles 111-10° et 152 ;

Vu la charte de l'organisation socialiste des entreprises ;

Vu l'ordonnance n° 71-74 du 16 novembre 1971 relative à la gestion socialiste des entreprises, ensemble les textes pris pour son application ;

Vu l'ordonnance n° 75-4 du 9 janvier 1975 relative au transfert de siège des établissements et entreprises publiques ;

Vu le décret n° 80-101 du 6 avril 1980 portant création de l'entreprise nationale de raffinage et de distribution de produits pétroliers, notamment ses articles 1er et 3 ;

#### Décrète :

Article 1er. — L'article 1er du décret n° 80-101 du 6 avril 1980 susvisé est modifié comme suit :

« Il est créé une entreprise nationale dénommée : « Entreprise nationale de raffinage et de distribution de produits pétroliers », par abréviation (NAFTAL), qui est une entreprise socialiste à caractère économique ».

Le reste sans changement.

Art. 2. — Le siège social de l'entreprise nationale de raffinage et de distribution de produits pétroliers (NAFTAL) est transféré de Boudouaou à Chéraga (wilaya d'Alger).

Art. 3. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 5 février 1983.

Chadli BENDJEDID.

Arrêté du 15 décembre 1982 fixant la date d'effet de substitution de l'entreprise nationale des travaux aux puits à la société nationale pour la recherche, la production, le transport, la transformation et la commercialisation des hydrocarbures (SONATRACH), dans ses compétences en matière de travaux aux puits.

Le ministre de l'énergie et des industries pétrochimiques,

Vu le décret n° 63-491 du 31 décembre 1963, modifié par le décret n° 66-296 du 22 septembre 1966 portant création et statuts de la société nationale pour la recherche, la production, le transport, la transformation et la commercialisation des hydrocarbures (SONATRACH) ;

Vu le décret n° 80-38 du 16 février 1980 fixant les attributions du ministre de l'énergie et des industries pétrochimiques ;

Vu le décret n° 81-171 du 1er août 1981 portant création de l'entreprise nationale des travaux aux puits ;

Vu le décret n° 81-177 du 1er août 1981 relatif au transfert, à l'entreprise nationale de travaux aux puits, des structures, moyens, biens, activités et personnels détenus ou gérés par la société nationale pour la recherche, la production, le transport, la transformation et la commercialisation des hydrocarbures (SONATRACH), dans le cadre de leurs activités respectives en matière de forage ;

#### Arrête :

Article 1er. — En application des dispositions de l'article 2 du décret n° 81-177 du 1er août 1981 susvisé, l'entreprise nationale de travaux aux puits (E.N.T.P.) est substituée à la société nationale pour la recherche, la production, le transport, la transformation et la commercialisation des hydrocarbures (SONATRACH), dans ses activités relatives aux travaux aux puits, à compter du 1er janvier 1983.

Art. 2. — Cessent, à la date fixée à l'article 1er ci-dessus, les compétences exercées par la société nationale SONATRACH en matière de travaux aux puits.

Art. 3. — Le secrétaire général du ministère de l'énergie et des industries pétrochimiques et les directeurs généraux de la SONATRACH et de l'entreprise nationale des travaux aux puits sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 15 décembre 1982.

Belkacem NABLI

Arrêté du 15 décembre 1982 fixant la date d'effet de substitution de l'entreprise nationale de génie civil et de bâtiment à la société nationale pour la recherche, la production, le transport, la transformation et la commercialisation des hydrocarbures (SONATRACH), dans ses compétences en matière de génie civil et de bâtiment,

Le ministre de l'énergie et des industries pétrochimiques,

Vu le décret n° 63-491 du 31 décembre 1963, modifié par le décret n° 66-296 du 22 septembre 1966 portant création et statuts de la société nationale pour la recherche, la production, le transport, la transformation et la commercialisation des hydrocarbures (SONATRACH) ;

Annexe N° 3 : Décret N° 87-190 du 25 août 1987 portant création de l'Entreprise Nationale de Raffinage des Produits Pétroliers.

— veiller à la mise en œuvre des mesures arrêtées par le Gouvernement pour la promotion de l'utilisation du GPL carburant et du propane comme combustible,

— veiller à la mise en œuvre des actions visant à une utilisation rationnelle des produits énergétiques,

— procéder à la récupération des huiles usagées, en vue de leur traitement et de leur recyclage,

— développer les infrastructures de stockage et de distribution pour assurer une meilleure couverture des besoins du marché,

— mettre en œuvre les décisions gouvernementales visant le développement des stockages stratégiques,

— assurer la maintenance des équipements, des installations et du matériel roulant relevant de son patrimoine,

— promouvoir, participer et veiller à l'application de la normalisation et du contrôle de la qualité des produits relevant de son objet,

— veiller à l'élaboration et à la concrétisation des plans annuels et pluriannuels, en liaison avec les organismes concernés et visant la couverture des besoins du marché national en produits pétroliers,

— centraliser les informations relatives aux besoins en produits pétroliers en vue de planifier et d'assurer l'approvisionnement du marché,

— procéder à toutes études de marchés en matière d'utilisation et de consommation des produits pétroliers,

— participer et veiller à la mise en œuvre des actions visant le renforcement de l'intégration économique,

— développer et mettre en œuvre les actions visant l'utilisation optimale et rationnelle des infrastructures et moyens,

— participer avec les organismes et institutions concernés aux actions de recherche et de développement dans les domaines relevant de sa compétence,

— veiller à la mise en œuvre des mesures relatives à la sécurité industrielle,

— veiller à la mise en œuvre des mesures visant la sauvegarde et la protection de l'environnement, en relation avec les organismes concernés,

— veiller à l'introduction et au développement de l'utilisation de l'outil informatique, dans le cadre de ses missions,

— concourir à la formation, au recyclage et au perfectionnement des travailleurs.

Art. 3. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 août 1987,

Chadli BENDJEDID.

Décret n° 87-190 du 25 août 1987 portant création de l'Entreprise nationale de raffinage des produits pétroliers.

Le Président de la République,

Sur le rapport du ministre de l'énergie et des industries chimiques et pétrochimiques,

Vu la Constitution, notamment ses articles 15, 32, 111-10° et 152 ;

Vu la loi n° 78-02 du 11 février 1978 relative au monopole de l'Etat sur le commerce extérieur, notamment son article 4 ;

Vu la loi n° 80-04 du 1er mars 1980 relative à l'exercice de la fonction de contrôle par l'assemblée populaire nationale ;

Vu la loi n° 80-05 du 1er mars 1980 relative à l'exercice de la fonction de contrôle par la Cour des comptes, modifiée et complétée, par l'ordonnance n° 81-03 du 26 septembre 1981, approuvée par la loi n° 81-12 du 5 décembre 1981 ;

Vu la loi n° 84-16 du 30 juin 1984 relative au domaine national ;

Vu la Charte de l'organisation socialiste des entreprises ;

Vu l'ordonnance n° 71-74 du 16 novembre 1971 relative à la gestion socialiste des entreprises et l'ensemble des textes pris pour son application ;

Vu l'ordonnance n° 75-4 du 9 janvier 1975 relative au transfert de siège des établissements et entreprises publics ;

Vu l'ordonnance n° 75-23 du 29 avril 1975 portant statut-type des entreprises socialistes à caractère économique ;

Vu l'ordonnance n° 75-35 du 29 avril 1975 portant plan comptable national ;

Vu l'ordonnance n° 75-76 du 24 novembre 1975 fixant les principales relations entre l'entreprise socialiste, l'autorité de tutelle, et les autres administrations de l'Etat ;

Vu le décret n° 65-259 du 14 octobre 1965 fixant les obligations et les responsabilités des comptables ;

Vu le décret n° 65-260 du 14 octobre 1965 fixant les conditions de nomination des comptables publics ;

Vu le décret n° 73-177 du 23 octobre 1973 relatif à l'unité économique ;

Vu le décret n° 80-53 du 1er mars 1980 portant création de l'Inspection générale des finances ;

Vu le décret n° 80-101 du 6 avril 1980 portant création de l'Entreprise nationale de raffinage et de

distribution de produits pétroliers, modifié par les décrets n° 83-112 du 5 février 1983 et 87-184 du 25 août 1987 ;

Vu l'avis du Commissariat à l'organisation et à la gestion des entreprises ;

Le Conseil des ministres entendu ;

**Décète :**

### TITRE I

#### DENOMINATION - OBJET - SIEGE

**Article 1er.** — Il est créé une entreprise nationale dénommée : « Entreprise nationale de raffinage des produits pétroliers », sous le sigle « NAFTEC », qui est une entreprise socialiste à caractère économique, désignée ci-après : « l'entreprise » ;

L'entreprise, qui est réputée commerçante dans ses relations avec les tiers, est régie par les principes de la Charte de l'organisation socialiste des entreprises, par les dispositions de l'ordonnance n° 71-74 du 16 novembre 1971 susvisée et par les présents statuts.

**Art. 2.** — L'entreprise est chargée dans le cadre du plan national de développement économique et social, et en liaison avec les structures et organismes des ministères concernés, de l'industrie du raffinage des hydrocarbures et dérivés, notamment : la production de carburants, combustibles, solvants, aromatiques, lubrifiants, paraffines et bitumes destinés à la satisfaction des besoins du marché national et à l'exportation.

**Art. 3.** — Les objectifs et les moyens de l'entreprise sont fixés conformément à son objet, comme suit :

#### 1) Objectifs :

- promouvoir, développer, gérer et organiser l'industrie du raffinage des hydrocarbures et dérivés ;
- effectuer des opérations de traitement des huiles usagées collectées, en vue de leur recyclage ;
- effectuer des opérations de traitements à façon pour le compte des clients nationaux et étrangers ;
- centraliser les informations relatives aux besoins des opérateurs nationaux en vue de planifier et d'assurer l'approvisionnement du marché ;
- réaliser les plans annuels et pluriannuels de production en vue d'assurer la satisfaction des besoins nationaux en produits pétroliers raffinés ;
- assurer l'approvisionnement et la régulation du marché national par la production nationale et, éventuellement, par l'importation ;
- participer à la promotion de l'exportation des produits pétroliers raffinés dans le cadre des mesures arrêtées par le Gouvernement ;
- participer à la coordination en matière de stockage stratégique des produits relevant de son domaine d'action ;

- assurer la maintenance des équipements et des installations relevant de son domaine d'exploitation, en vue de l'optimisation des moyens de raffinage et, éventuellement, de commercialisation ;

- promouvoir, participer et veiller à l'application de la normalisation et du contrôle de la qualité des produits relevant de son objet ;

- réaliser toutes études de marché, techniques, commerciales, financières en rapport avec son objet ;

- réaliser le programme de développement arrêté dans le cadre de la satisfaction des besoins nationaux en produits pétroliers raffinés ;

- participer et veiller à la mise en œuvre des actions visant le renforcement de l'intégration économique ;

- encourager et développer les actions d'innovation visant l'amélioration des procédés et des produits ;

- participer avec les organismes et institutions concernés aux actions de recherche et de développement dans les domaines relevant de sa compétence ;

- veiller à la mise en œuvre des mesures relatives à la sécurité industrielle ;

- veiller à la mise en œuvre des mesures visant la sauvegarde et la protection de l'environnement en relation avec les organismes concernés ;

- veiller à l'introduction et au développement de l'utilisation de l'outil informatique dans le cadre de ses missions ;

- concourir à la formation, au recyclage et au perfectionnement des travailleurs ;

**2°) Moyens :** Pour atteindre ses objectifs et accomplir sa mission :

a) l'entreprise est dotée par l'Etat, notamment par voie de transfert, à partir des biens et personnels détenus ou gérés par l'Entreprise nationale de raffinage et de distribution de produits pétroliers, ou confiés à elle, des moyens, structures, parts, droits, obligations et personnels liés ou affectés à la poursuite et à la réalisation des objectifs et des activités relevant du domaine de raffinage des produits pétroliers ;

b) l'entreprise met en œuvre, en outre, dans la limite de ses attributions et conformément aux dispositions législatives et réglementaires, tous moyens industriels, mobiliers, immobiliers, financiers et commerciaux, pour la réalisation des objectifs qui lui sont assignés par ses statuts et par les plans et programmes de développement ;

c) l'entreprise peut, également, contracter, dans les limites autorisées et conformément aux dispositions législatives et réglementaires, des emprunts pour renforcer les moyens financiers nécessaires à l'accomplissement de sa mission et à la réalisation des objectifs fixés dans le cadre des programmes et plans de développement ;

d) l'entreprise est habilitée, par ailleurs, à effectuer, après autorisation de la tutelle, des opérations

commerciales, mobilières, immobilières, et financières, inhérentes à son objet et de nature à favoriser son expansion dans la limite de ses attributions et ce, dans le cadre de la réglementation en vigueur.

Art. 4. — Le siège social de l'entreprise est fixé à : Alger ; il peut être transféré en tout autre endroit du territoire national par décret pris sur le rapport du ministre de l'énergie et des industries chimiques et pétrochimiques.

## TITRE II

### STRUCTURE - GESTION - FONCTIONNEMENT

Art. 5. — La structure, la gestion et le fonctionnement de l'entreprise et de ses unités obéissent aux principes contenus dans la Charte de l'organisation socialiste des entreprises, aux dispositions édictées par l'ordonnance n° 71-74 du 16 novembre 1971 relative à la gestion socialiste des entreprises et aux textes pris pour son application.

Art. 6. — L'entreprise est dotée de la personnalité civile et de l'autonomie financière.

Art. 7. — Les organes de l'entreprise et de ses unités sont :

- l'assemblée des travailleurs,
- le conseil de direction,
- le directeur général de l'entreprise ou le directeur de l'unité,
- les commissions permanentes.

Art. 8. — Les organes de l'entreprise assurent la coordination de l'ensemble des activités des unités qui composent l'entreprise. Ces unités concourent à la réalisation de son objet social.

Les unités de l'entreprise sont constituées et leur nombre arrêté, conformément aux dispositions du décret n° 73-177 du 25 octobre 1973 relatif à l'unité économique et aux textes subséquents.

## TITRE III

### TUTELLE - CONTROLE - COORDINATION

Art. 9. — L'entreprise est placée sous la tutelle du ministre chargé de l'énergie et des industries chimiques et pétrochimiques.

Art. 10. — Les pouvoirs de tutelle et de contrôle sont exercés conformément à la législation en vigueur, et notamment celle fixant les principales relations entre l'entreprise socialiste, l'autorité de tutelle et les autres administrations de l'Etat.

Art. 11. — L'entreprise participe aux conseils de coordination inter-entreprises, dans les conditions prévues par le décret n° 75-56 du 29 avril 1975 relatif aux conseils de coordination des entreprises socialistes.

## TITRE IV

### PATRIMOINE DE L'ENTREPRISE

Art. 12. — Le patrimoine de l'entreprise est régi par les dispositions législatives et réglementaires, relatives au patrimoine de l'entreprise socialiste, compte tenu de l'actif et du passif résultant du transfert prévu à l'article 3, 2°, a) du présent décret.

Art. 13. — Le montant du fonds initial de l'entreprise est fixé par arrêté conjoint du ministre chargé de l'énergie et des industries chimiques et pétrochimiques et du ministre chargé des finances.

Art. 14. — Toute modification ultérieure du fonds initial de l'entreprise intervient sur proposition du directeur général de l'entreprise, formulée en séance du conseil de direction de l'entreprise, après consultation de l'assemblée des travailleurs, par arrêté conjoint du ministre chargé de l'énergie et des industries chimiques et pétrochimiques et du ministre chargé des finances.

## TITRE V

### STRUCTURE FINANCIERE DE L'ENTREPRISE

Art. 15. — La structure financière de l'entreprise est régie par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur et notamment celles relatives à l'entreprise socialiste.

Art. 16. — Les comptes prévisionnels de l'entreprise ou de l'unité, accompagnés des avis et recommandations de l'assemblée des travailleurs de l'entreprise ou de l'assemblée des travailleurs de l'unité, sont soumis, pour approbation et dans les délais réglementaires, au ministre chargé de l'énergie et des industries chimiques et pétrochimiques, au ministre chargé des finances et au ministre chargé de la planification.

Art. 17. — Le bilan, les comptes de résultats, le compte d'affectation des résultats et le rapport annuel d'activités de l'exercice écoulé, accompagnés des avis et recommandations de l'assemblée des travailleurs de l'entreprise ou de l'assemblée des travailleurs de l'unité et du rapport de l'institution chargée du contrôle, sont adressés au ministre chargé de l'énergie et des industries chimiques et pétrochimiques, au ministre chargé des finances, au ministre chargé de la planification et au Président de la Cour des comptes.

Art. 18. — Les comptes de l'entreprise sont tenus en la forme commerciale, conformément aux dispositions de l'ordonnance n° 75-35 du 29 avril 1975 portant plan comptable national.

## TITRE VI

### PROCEDURE DE MODIFICATION

Art. 19. — Toute modification des dispositions du présent décret, à l'exclusion de celles visées à l'article 14 du présent décret, se fait dans les mêmes formes que celles qui ont prévalu pour l'adoption du présent décret.

Le texte de modification fait l'objet d'une proposition du directeur général de l'entreprise, formulée en séance du conseil de direction, après consultation de l'assemblée des travailleurs.

Il est soumis, pour approbation, au ministre chargé des industries chimiques et pétrochimiques.

Art. 20. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 août 1987,

Chadli BENDJEDID.

**Décret n° 87-191 du 25 août 1987 relatif au transfert à l'Entreprise nationale de raffinage des produits pétroliers, des structures, moyens, activités, biens et personnels détenus au gérés par l'Entreprise nationale de raffinage et de distribution de produits pétroliers au titre de ses activités dans le domaine du raffinage des produits pétroliers.**

Le Président de la République,

Sur le rapport du ministre de l'énergie et des industries chimiques et pétrochimiques ;

Vu la Constitution, notamment ses articles 15, 32, 111-10° et 152 ;

Vu la loi n° 78-02 du 11 février 1978 relative au monopole de l'Etat sur le commerce extérieur, notamment son article 4 ;

Vu la loi n° 80-04 du 1er mars 1980 relative à l'exercice de la fonction de contrôle par l'Assemblée populaire nationale ;

Vu la loi n° 80-05 du 1er mars 1980 relative à l'exercice de la fonction de contrôle par la Cour des comptes, modifiée et complétée par l'ordonnance n° 81-03 du 26 septembre 1981, et approuvée par la loi n° 81-12 du 5 décembre 1981 ;

Vu la loi n° 84-16 du 30 juin 1984 relative au domaine national ;

Vu l'ordonnance n° 75-35 du 29 avril 1975 portant plan comptable national ;

Vu l'ordonnance n° 75-76 du 21 novembre 1975 fixant les principales relations entre l'entreprise socialiste, l'autorité de tutelle et les autres administrations de l'Etat ;

Vu le décret n° 65-259 du 14 octobre 1965 fixant les obligations et les responsabilités des comptables ;

Vu le décret n° 65-260 du 14 octobre 1965 fixant les conditions de nomination des comptables publics ;

Vu le décret n° 80-53 du 1er mars 1980 portant création de l'Inspection générale des finances ;

Vu le décret n° 80-101 du 6 avril 1980 portant création de l'Entreprise nationale de raffinage et de distribution des produits pétroliers ;

Vu le décret n° 87-185 du 25 août 1987 portant création de l'Entreprise nationale de raffinage des produits pétroliers ;

Décète :

Article 1er. — Sont transférés à l'Entreprise nationale de raffinage des produits pétroliers dans les conditions fixées par le présent décret et dans la limite des missions qui lui sont confiées :

1°) les activités de raffinage des produits pétroliers, exercées par l'Entreprise nationale de raffinage et de distribution de produits pétroliers (NAFTAL),

2°) les installations correspondant aux activités visées à l'alinéa 1er ci-dessus, notamment les unités de raffinage d'Alger, d'Arzew, de Skikda, de Hassi Messaoud et d'In Aménas,

3°) les biens, parts, droits, obligations, moyens et structures attachés aux activités de raffinage des produits pétroliers, assumées par l'Entreprise nationale de raffinage et de distribution des produits pétroliers,

4°) les personnels liés à la gestion et au fonctionnement des structures, moyens et biens visés ci-dessus, affectés aux activités inhérentes au raffinage des produits pétroliers.

Art. 2. — Le transfert des activités prévues à l'article 1er du présent décret emporte :

1°) substitution, à compter du 31 décembre 1987, de l'Entreprise nationale de raffinage des produits pétroliers, à l'Entreprise nationale de raffinage et de distribution de produits pétroliers, pour les activités liées au raffinage des produits pétroliers,

2°) cessation, à compter de la même date, des activités de raffinage exercées par l'Entreprise nationale de raffinage et de distribution de produits pétroliers,

Art. 3. — Le transfert prévu à l'article 1er ci-dessus, des moyens, biens, parts, droits et obligations détenus ou gérés par l'Entreprise nationale de raffinage et de distribution des produits pétroliers, au titre de ses activités, donne lieu :

a) - à l'établissement :

1°) d'un inventaire quantitatif, qualitatif et estimatif dressé, conformément aux lois et règlements en vigueur, par une commission présidée par un représentant du ministre chargé des industries chimiques et pétrochimiques et dont les membres sont désignés conjointement par le ministre chargé de l'énergie et des industries chimiques et pétrochimiques et du ministre chargé des finances ;

2°) d'une liste d'inventaire fixée par arrêté conjoint du ministre chargé des industries chimiques et pétrochimiques et du ministre chargé des finances ;

3°) d'un bilan de clôture contradictoire portant sur les activités et les moyens utilisés dans le domaine du raffinage des produits pétroliers visés à l'article

**BILAN UNITE**  
Au 31 décembre 2020

Période 13/2020

ACTIF				PASSIF				
Rubrique	Note	Mont Brut	Amort/Prov	Mont Net	M. Net N-1	Note	Mont Net	M. Net N-1
<b>### ACTIFS NON COURANTS</b>						<b>### CAPITALS PROPRES ###</b>		
Ecart d'acquisition (goodwill)						Capital émis (ou compte de l'excédant)		
Immobilisations incorporelles		295 136,00	262 327,83	32 810,17	131 183,50	Primes et réserves		
Immobilisations corporelles		1 884 495 737,85	1 344 905 832,06	539 589 875,79	576 234 863,46	Ecart de réévaluation		
Immobilisations en cours		85 460 563,99		85 460 563,99	68 234 232,99	Résultat net	-70 633 230,80	-52 121 497,95
Immobilisations Financières		19 347 469,85		19 347 469,85	16 939 863,89	Autres capitaux propres		
Impôts différés						TOTAL CAPITALS PROPRES I	-70 633 230,80	-52 121 497,95
<b>TOTAL ACTIF NON COURANT</b>		<b>1 989 598 909,69</b>	<b>1 345 158 189,89</b>	<b>644 430 719,80</b>	<b>661 620 143,94</b>			
<b>### ACTIFS COURANTS ###</b>						<b>### PASSIFS NON COURANTS</b>		
Stocks et en cours		339 683 227,05	106 327,00	339 576 900,05	283 052 272,46	Dettes rattachées à ces participations		
Créance et emplois assimilés						Impôts (différés et provisions)		
Clients		192 119 262,52	4 451 924,23	187 666 338,29	147 276 303,04	Autres dettes non courantes	3 894 683,51	3 174 441,01
Autres débiteurs		27 512 836,91	5 795 172,31	21 717 666,60	21 629 233,05	Provisions et produits comptabilisés	500 000,00	500 000,00
Impôts et assimilés		36 014 208,16		36 014 208,16	18 575 973,29	<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS I</b>	<b>4 394 683,51</b>	<b>3 674 441,01</b>
Autres actifs courants						<b>### PASSIFS COURANTS ###</b>		
Disponibilités et ass. milés						Fournisseurs et Comptes rattachés	33 545 966,73	68 409 362,06
Placements et autres actifs financiers						Impôts		
Trésorerie		568 717 219,60	67 500,00	568 649 719,60	525 236 814,17	Autres dettes	1 830 748 133,06	1 637 490 435,73
<b>TOTAL ACTIF COURANT</b>		<b>1 164 045 756,24</b>	<b>10 420 923,54</b>	<b>1 153 624 832,70</b>	<b>995 832 553,01</b>	Trésorerie Passif		
						<b>TOTAL PASSIFS COURANTS III</b>	<b>1 864 294 099,79</b>	<b>1 705 899 801,79</b>





Annexe N° 7 : Tableaux des comptes des résultats de la période 2020 de l'entreprise NAFTAL district Oued Aissi

Page 1

**TABEAU DES COMPTES DE RESULTATS**  
( Par Nature , Au 31 décembre 2020 )

Période 13/2020

Compte	L I B E L L E	Note	Exercice N		Exercice N - 1							
			Externe	Interne	Externe	Interne						
70	Ventes et produits annexes		1 608 698 187,24	9 532 006,70	1 618 190 215,64	1 742 371 967,19	19 525 889,15	1 761 897 856,34				
72	Variation stocks produits finis et en cours		-37 226 522,54	963 716,53	-36 232 805,61	-39 416 063,87	860 729,34	-38 555 334,53				
73	Production immobilisée											
74	Subvention d'exploitation											
	<b>1-PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>		<b>1 571 431 664,70</b>	<b>10 525 775,23</b>	<b>1 581 957 440,03</b>	<b>1 702 955 903,32</b>	<b>21 386 618,49</b>	<b>1 723 342 521,81</b>				
60	Achats consommés		416 549 413,05	4 110 153,24	420 659 566,39	445 318 275,77	6 421 832,35	451 750 108,12				
61/62	Services extérieurs et autres consommations		161 245 870,31	140 431 499,15	301 777 369,46	240 073 088,64	159 705 945,31	409 779 033,95				
	<b>2- CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE</b>		<b>577 895 283,36</b>	<b>144 541 652,49</b>	<b>722 436 935,85</b>	<b>685 401 364,41</b>	<b>175 127 777,66</b>	<b>861 529 142,07</b>				
	<b>3- VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (3-2)</b>		<b>993 536 381,34</b>	<b>-134 015 877,16</b>	<b>859 520 504,18</b>	<b>1 017 554 538,91</b>	<b>-151 741 159,17</b>	<b>861 813 379,74</b>				
63	Charges de personnel		642 357 924,34	94 238 264,27	736 796 188,71	631 417 378,92	33 173 037,06	724 610 415,98				
64	Impôts, taxes et versements assimilés		71 247 306,67	5 173 351,66	76 420 658,33	74 635 788,16	3 191 036,73	77 856 824,85				
	<b>4- EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>279 731 150,33</b>	<b>-233 427 493,19</b>	<b>46 303 637,14</b>	<b>311 451 371,83</b>	<b>-251 105 232,96</b>	<b>59 346 136,87</b>				
75	Autres produits opérationnels		9 040 970,61	8 360 923,21	17 401 893,82	10 316 989,61	5 293 600,00	15 610 589,61				
65	Autres charges opérationnels		2 388 460,83	62 037,59	2 450 498,42	3 910 924,53	752 772,04	4 703 696,57				
68	Dotations aux amortissements, provisions et pertes		127 083 897,50	8 456 051,23	135 540 548,91	114 710 462,70	10 902 765,52	125 633 228,22				
78	Reprise sur pertes de valeur et provisions		572 699,74	1 898 385,89	2 471 035,63	134 427,86	797 449,08	961 876,94				
	<b>5- RESU .TAT OPERATION NEL</b>		<b>159 272 462,25</b>	<b>-231 687 473,29</b>	<b>-72 415 011,14</b>	<b>203 251 402,07</b>	<b>-257 669 721,44</b>	<b>-54 418 319,37</b>				
76	Produits financiers		352 877,61	5 711 937,29	6 064 815,40	701 124,54	1 915 877,71	2 697 002,25				
66	Charges financières			4 283 035,66	4 283 035,06		400 180,83	400 180,83				
	<b>6- RESU .TAT FINANCIER</b>		<b>352 877,61</b>	<b>1 428 902,73</b>	<b>1 781 780,34</b>	<b>781 124,54</b>	<b>1 515 696,88</b>	<b>2 296 821,42</b>				
	<b>7- RESU .TAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (5+6)</b>		<b>159 625 339,86</b>	<b>-230 258 570,66</b>	<b>-70 633 230,80</b>	<b>204 032 526,61</b>	<b>-251 154 024,56</b>	<b>-52 121 497,95</b>				
695/698	Impôts exigibles sur résultats ordinaires											
692/693	Impôts différés (variations) sur résultats ordinaires											
	<b>8- RESU .TAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>159 625 339,86</b>	<b>-230 258 570,66</b>	<b>-70 633 230,80</b>	<b>204 032 526,61</b>	<b>-251 154 024,56</b>	<b>-52 121 497,95</b>				

Ecrire le : 07/06/2023 10:56:11

NAFTAL-compta V 2-04-10

Annexe N° 8 : Tableaux des comptes des résultats de la période 2021 de l'entreprise NAFTAL district Oued Aissi

Page 1

**TABLEAU DES COMPTES DE RESULTATS**

( Par Nature ) Au 31 décembre 2021

Unité : 815 DISTRICT COM TIZI OUZOU  
999

Compte	L I B E L L E	Note	Exercice N		Exercice N - 1		Total	Externe	Interne	Total
			Externe	Interne	Externe	Interne				
70	Ventes et produits annexes		1 771 392 228,12	15 530 122,0	1 786 930 370,82	1 608 618 187,24	9 532 058,40			1 618 190 245,64
72	Variation stocks produits finis et en cours		-39 307 733,00	1 511 866,61	-37 795 866,09	-37 216 522,54	993 716,93			-36 232 805,61
73	Production immobilisée									
74	Subvention d'exploitation									
	<b>1-PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>		<b>1 732 084 495,12</b>	<b>17 049 989,61</b>	<b>1 749 134 484,73</b>	<b>1 571 431 664,70</b>	<b>1 025 775,33</b>			<b>1 581 957 440,03</b>
60	Achats consommés		474 622 674,76		474 622 674,76	416 549 413,05	4 110 153,34			420 659 566,39
61/62	Services extérieurs et autres consommations		133 613 587,58	167 037 583,2	300 651 171,40	161 315 870,31	140 431 499,15			301 777 369,46
	<b>2- CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE</b>		<b>608 236 262,34</b>	<b>167 037 583,2</b>	<b>775 273 845,16</b>	<b>577 895 283,36</b>	<b>141 541 652,49</b>			<b>722 436 935,85</b>
	<b>3- VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (1-2)</b>		<b>1 123 848 232,78</b>	<b>-149 987 594,21</b>	<b>973 860 638,57</b>	<b>993 535 381,34</b>	<b>-131 015 877,16</b>			<b>859 520 504,18</b>
63	Charges de personnel		683 211 807,47	121 400 945,0	804 621 752,67	642 537 924,34	34 238 264,37			736 796 188,71
64	Impôts, taxes et versements assimilés		80 550 805,12	7 509 575,7	88 060 380,49	71 217 306,67	5 173 351,66			76 420 658,33
	<b>4- EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>360 085 620,19</b>	<b>-278 907 114,78</b>	<b>81 178 505,41</b>	<b>279 731 150,33</b>	<b>-233 427 493,19</b>			<b>46 303 657,14</b>
75	Autres produits opérationnels		22 339 667,70	6 294 354,73	28 634 022,43	9 040 970,61	8 360 923,21			17 401 893,82
65	Autres charges opérationnels		4 967 052,46	690 282,78	5 657 335,24	2 348 460,83	62 637,99			2 451 098,82
68	Dotations aux amortissements, provisions et pertes		129 417 060,53	10 495 746,73	139 912 807,96	127 683 897,60	8 456 651,31			136 140 548,91
78	Reprise sur pertes de valeur et provisions		362 135,33		362 135,93	572 699,74	1 898 385,89			2 471 085,63
	<b>5- RESU_TAT OPERATION VEL</b>		<b>248 403 310,83</b>	<b>-283 798 789,76</b>	<b>-35 395 478,43</b>	<b>159 272 462,25</b>	<b>-231 687 473,39</b>			<b>-72 415 011,14</b>
76	Produits financiers		406 775,33	8 224 270,91	8 631 046,24	312 877,61	5 711 937,79			6 064 815,40
66	Charges financières			4 610 993,0	4 610 993,30	4 283 035,06	4 283 035,06			4 283 035,06
	<b>6- RESU_TAT FINANCIER</b>		<b>406 775,33</b>	<b>3 613 277,91</b>	<b>4 020 052,94</b>	<b>351 877,61</b>	<b>1 428 902,73</b>			<b>1 781 780,34</b>
	<b>7- RESU_TAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (1+6)</b>		<b>248 810 086,16</b>	<b>-280 185 511,65</b>	<b>-31 375 435,49</b>	<b>159 625 339,86</b>	<b>-233 258 570,66</b>			<b>-70 633 230,80</b>
695/698	Impôts exigibles sur résultats ordinaires									
692/693	Impôts différés (variables) sur résultats ordinaires									
	<b>8- RESU_TAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>248 810 086,16</b>	<b>-280 185 511,65</b>	<b>-31 375 435,49</b>	<b>159 625 339,86</b>	<b>-233 258 570,66</b>			<b>-70 633 230,80</b>

NAFT-Compta V 2-2021

Extrn N° :

10706/2323 10:58:53



Annexe N°10 : Balance générale de la période 2021 de l'entreprise NAFTAL district Oued

Aissi

STR	Compte S C F		Solde à Nouveau		Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Solde		Posi tion
	Compte	Intitulé	Solde	S			Solde	S	
000	404001	Crédit a long terme	20.00	C	-	-	20.00	C	
000	40400RRRR	Credit a long terme	20.00	C	-	-	20.00	C	
000	40403	Credit a court terme	3 108 039.21	C	49 351 098.94	47 171 259.73	928 200.00	C	
000	4040RRRRR	Fournisseurs en dinars d'immobilisations	3 108 059.21	C	49 351 098.94	47 171 259.73	928 220.00	C	
000	40424	Retenues de garantie a moyen terme	-		-	-	-		
000	4042RRRRR	Fournisseurs locaux d'immobilisations	-		-	-	-		
000	404RRRRRR	Fournisseurs d'immobilisations	3 108 059.21	C	49 351 098.94	47 171 259.73	928 220.00	C	
000	40810	Fact.a recev.des fourniss en dinars	2 119 659.13	C	15 065 835.25	18 139 300.88	5 193 124.76	C	
000	408109	Facture a recevoir S/S GD	-		1 578 283.28	2 215 740.99	637 457.71	C	
000	4081RRRRR	Factures a recevoir	2 119 659.13	C	16 644 118.53	20 355 041.87	5 830 582.47	C	
000	4082209	Provisions services	1 721 293.41	C	1 721 293.41	3 738 028.75	3 738 028.75	C	
000	4082609	Provisions frais divers	-		-	-	-		
000	4082RRRRR	Provision charge a paye	1 721 293.41	C	1 721 293.41	3 738 028.75	3 738 028.75	C	
000	408RRRRRR	Fournisseurs factures non parvenues	3 840 952.54	C	18 365 411.94	24 093 070.62	9 568 611.22	C	
000	4090001	Avanc.aux fourniss. cour.algerien	-		-	-	-		
000	40900RRRR	Avances aux fournisseurs en dinars	-		-	-	-		
000	409021	Consignation bouteilles gpl gd	19 239 700.00	D	19 457 300.00	19 692 000.00	19 005 000.00	D	S
000	40902RRRR	Consignations versees	19 239 700.00	D	19 457 300.00	19 692 000.00	19 005 000.00	D	
000	4090RRRRR	Avances aux fournisseurs	19 239 700.00	D	19 457 300.00	19 692 000.00	19 005 000.00	D	
000	40940	Avances en dinars	-		2 524 472.00	2 524 472.00	-		
000	4094RRRRR	Avances sur services	-		2 524 472.00	2 524 472.00	-		
000	409RRRRRR	Fournisseurs - débiteurs : avances et	19 239 700.00	D	21 981 772.00	22 216 472.00	19 005 000.00	D	
000	40RRRRRRR	Fournisseurs et comptes rattachés	14 306 266.73	C	361 379 516.06	367 918 085.71	20 844 836.38	C	D
000	41101	Clients au comptant	-		13 259 927 296.21	13 259 927 296.21	-		
000	41102	Clients a terme	149 694 807.12	D	901 252 631.05	897 744 302.31	153 203 135.86	D	
000	411064	Clients s/s en gerance directe	374 419.49	C	3 930 646 853.04	3 930 009 395.30	263 038.25	D	S

Naft-Compta V 2.46.22  
Editer le : 22/06/2023 13:36:11



Unité : 815 DISTRICT COM TIZI OUZOU

# Balance Globale

## Période 13/2021

Page 20

STR	Compte S C F		Solde à Nouveau		Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Solde		Posi tion
	Compte	Intitulé	Solde	S			Solde	S	
000	41106RRRR	Clients comptes speciaux	374 419.49	C	3 930 646 853.04	3 930 009 395.30	263 038.25	D	
000	41107	Cheques impayés clients comptant	203 570.00	D	102 773 219.46	102 976 789.46	-		
000	4110RRRRR	Clients en dinars	149 523 957.63	D	18 194 599 999.76	18 190 657 783.28	153 466 174.11	D	
000	41160	Produits a recevoir	15 194 045.06	D	393 747 689.94	392 695 790.91	16 245 944.09	D	
000	41161	MARGE DE GROS	7 687 952.51	D	476 344 475.81	476 531 515.69	7 500 912.63	D	
000	41162	TAXES SUR BLF (TPP/TCE/TVA)	16 159 745.43	D	1 803 796 108.89	1 805 632 835.37	14 323 018.95	D	
000	41163	TSL/TSP GD	1 885 758.61	D	22 151 758.91	22 447 212.90	1 590 304.62	D	
000	41164	AVOIR A RECEVOIR SUR RETOUR	384 419.49	D	4 029 925.94	4 029 925.94	384 419.49	D	
000	41167	PRODUIT A RECEVOIR PAR LA GD	91 191.11	D	1 182 446.24	1 144 610.53	129 026.82	D	
000	41168	VOL ET MANQUANT GD	-		72 500.00	-	72 500.00	D	
000	41169	ECART SUR STOCKS GD	577 668.50	D	5 846 198.74	5 228 932.50	1 194 934.74	D	
000	4116RRRRR	Produits a recevoir	41 980 780.71	D	2 707 171 104.47	2 707 710 823.84	41 441 061.34	D	
000	41170	Clients mdn/dgsn tac non factures	335 159.70	D	31 180 065.51	31 265 086.30	250 138.91	D	
000	4117RRRRR	Clients mdn/dgsn tac non factures	335 159.70	D	31 180 065.51	31 265 086.30	250 138.91	D	
000	411RRRRRR	Clients	191 839 898.04	D	20 932 951 169.74	20 929 633 693.42	195 157 374.36	D	
000	4160	Creances contentieuses	278 364.48	D	-	-	278 364.48	D	
000	416RRRRRR	Clients douteux	278 364.48	D	-	-	278 364.48	D	
000	419010	Consignation bouteille a gaz 6 kg	-		161 600.00	161 600.00	-		
000	4190RRRRR	Consignations a rembourser en dinars	-		161 600.00	161 600.00	-		
000	41930	Avances et accomptes clients courants	18 377 410.27	C	297 349 315.73	287 015 115.95	8 043 210.49	C	
000	41931	Avoirs clients non negociés	-		-	-	-		
000	41932	Avances clients courant g.d	20 908 418.09	C	243 825 836.81	241 448 028.24	18 530 609.52	C	
000	4193RRRRR	Avances recues	39 285 828.36	C	541 175 152.54	528 463 144.19	26 573 820.01	C	
000	41940	Bons carburants	668 384 039.76	D	241 613 168.78	148 593 500.00	761 403 708.54	D	
000	41941	Cartes de paiement nafatl	111 827 963.66	D	-	491 231.52	111 336 732.14	D	<b>S</b>
000	41942	Naftal Card	10 715 389.35	C	154 398 949.00	187 076 903.68	43 393 344.03	C	<b>S</b>

Naft-Compta V 2.46.22

Editer le : 22/06/2023 13:36:11

Annexe N°11 : Balance générale de la période 2022 de l'entreprise NAFTAL district Oued

Aissi

**Balance Globale**  
Période 13/2022

Page 2

STR	Compte S C F		Solde à Nouveau		Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Solde		Posi tion
	Compte	Intitulé	S	S			S	S	
000	40940	Avances en dinars	-	-	734 758.00	734 758.00	-	-	
000	4094RRRRR	Avances sur services	-	-	734 758.00	734 758.00	-	-	
000	409RRRRRR	Fournisseurs - débiteurs : avances et	19 005 000.00	D	25 879 348.22	21 539 348.22	23 345 000.00	D	
000	40RRRRRRR	Fournisseurs et comptes rattachés	20 844 836.38	C	288 161 980.67	310 336 814.38	43 019 670.09	C	D
000	41101	Clients au comptant	-	-	13 650 006 513.22	13 650 006 513.22	-	-	
000	41102	Clients a terme	153 203 135.86	D	1 059 506 186.47	1 055 126 954.08	157 582 368.25	D	
000	411064	Clients s/s en gerance directe	263 038.25	D	4 245 554 830.90	4 245 817 869.15	-	-	
000	41106RRRR	Clients comptes speciaux	263 038.25	D	4 245 554 830.90	4 245 817 869.15	-	-	
000	41107	Cheques impayés clients comptant	-	-	65 148 888.83	65 148 888.83	-	-	
000	4110RRRRR	Clients en dinars	153 466 174.11	D	19 020 216 419.42	19 016 100 225.28	157 582 368.25	D	
000	41160	Produits a recevoir	16 245 944.09	D	439 047 649.13	437 850 485.79	17 443 107.43	D	
000	41161	MARGE DE GROS	7 500 912.63	D	509 979 287.58	510 159 314.30	7 320 885.91	D	
000	41162	TAXES SUR BLF (TPP/TCE/TVA)	14 323 018.95	D	1 944 978 367.66	1 943 559 329.07	15 742 057.54	D	
000	41163	TSL/TSP GD	1 590 304.62	D	23 149 369.19	23 155 022.69	1 584 651.12	D	
000	41164	AVOIR A RECEVOIR SUR RETOUR	384 419.49	D	6 636 902.05	6 936 323.04	84 998.50	D	
000	41167	PRODUIT A RECEVOIR PAR LA GD	129 026.82	D	540 784.82	669 811.64	-	-	
000	41168	VOL ET MANQUANT GD	72 500.00	D	72 500.00	145 000.00	-	-	
000	41169	ECART SUR STOCKS GD	1 194 934.74	D	6 839 135.15	7 152 797.12	881 272.77	D	
000	4116RRRRR	Produits a recevoir	41 441 061.34	D	2 931 243 995.58	2 929 628 083.65	43 056 973.27	D	
000	41170	Clients mdn/dgsn tac non factures	250 138.91	D	32 127 640.52	32 115 866.60	261 912.83	D	
000	4117RRRRR	Clients mdn/dgsn tac non factures	250 138.91	D	32 127 640.52	32 115 866.60	261 912.83	D	
000	411RRRRRR	Clients	195 157 374.36	D	21 983 588 055.52	21 977 844 175.53	200 901 254.35	D	
000	4160	Creances contentieuses	278 364.48	D	-	-	278 364.48	D	
000	416RRRRRR	Clients douteux	278 364.48	D	-	-	278 364.48	D	
000	41905	Consignations bouteilles butane 13 kgs	-	-	4 519 400.00	4 519 400.00	-	-	
000	4190RRRRR	Consignations a rembourser en dinars	-	-	4 519 400.00	4 519 400.00	-	-	

Naft-Compta V 2.46.22  
Editer le : 22/06/2023 13:33:03



**Annexe N°12 : La situation des créances par âge de la période 2021 de l'entreprise NAFTAL district Oued Aissi**

**Situation Créances Par Age et par Secteur**

CODE	Créance arrêté le 31/12/2021										Total
2615 SIEGE DISTRICT CLP TIZI-OUZOU ( COM)	Année<=2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Année 2020	Echue	Non Echue			
Edité le 06/09/2023 09:58											
MINISTERES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-171 362,41	-380 495,94			
FORCES TERRESTRES	-25 133,30	-6 850,00	0,00	0,00	0,00	300,00	411 878,41	22 462 501,64	22 842 696,75		
FORCES NAVALES	482 697,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-2,28	482 695,58		
UNITES MDN AUTONOMES	60 947,17	-49 800,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 147,13		
DGSN PARC AUTO	-13 116,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 970 322,55	9 957 206,46		
<b>ADMINISTRATIONS CENTRALES</b>	<b>505 395,64</b>	<b>-56 650,04</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>300,00</b>	<b>240 516,00</b>	<b>32 052 325,97</b>	<b>32 741 887,57</b>		
APC	222 694,02	749,69	-3 294,13	-12 940,75	-78 247,83	99 269,12	4 399 488,38	-3 702 975,90	924 742,60		
SANTE	-18 345,01	7 117,26	-9 539,31	0,77	237,49	0,00	1 739 713,37	-119 680,99	1 599 503,58		
ENSEIGNEMENT	55 136,79	109,61	1 368,14	-358,74	-2 897,88	46,12	21 328,00	123 953,07	198 685,11		
JUSTICE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86 978,23	86 978,23		
ADMINISTRATIONS LOCALES	66 007,99	48 336,45	-16 854,97	0,00	150 586,58	599 228,16	2 174 224,29	925 457,69	3 946 986,19		
<b>ADMINISTRATIONS LOCALES</b>	<b>325 493,79</b>	<b>56 313,01</b>	<b>-28 320,27</b>	<b>-13 298,72</b>	<b>69 678,36</b>	<b>698 543,40</b>	<b>8 334 754,04</b>	<b>-2 686 267,90</b>	<b>6 756 895,71</b>		
SNVI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 042,32	75 042,32		
SONELGAZ	-72 647,32	28 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 800 494,67	0,00	7 756 447,35		
SNTR	2 194 787,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 194 787,43		
SONATRO	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-41,10	-41,10		
COSIDER	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01		
ENTREPRISES PUBLICS	1 720 561,95	195 861,49	0,00	-37 554,70	0,40	0,00	0,00	7 587 040,00	9 465 909,14		
<b>ENTREPRISES PUBLICS</b>	<b>3 842 702,06</b>	<b>224 461,49</b>	<b>0,00</b>	<b>-37 554,69</b>	<b>0,40</b>	<b>0,00</b>	<b>7 800 494,67</b>	<b>7 662 041,22</b>	<b>19 492 145,15</b>		
ENTREPRISES PRIVEES	22 411,36	0,00	0,00	0,00	0,00	784 141,89	522 181,06	1 567 441,70	2 896 176,01		
RESEAUX	-35,31	0,01	0,01	-8,00	0,06	0,00	0,01	90 927 534,49	90 927 491,27		
<b>ENTREPRISES PRIVEES</b>	<b>22 376,05</b>	<b>0,01</b>	<b>0,01</b>	<b>-8,00</b>	<b>0,06</b>	<b>784 141,89</b>	<b>522 181,07</b>	<b>92 494 976,19</b>	<b>93 823 667,28</b>		
	<b>4 695 967,54</b>	<b>224 124,47</b>	<b>-28 320,26</b>	<b>-50 861,41</b>	<b>69 678,82</b>	<b>1 482 985,29</b>	<b>16 897 945,78</b>	<b>129 523 075,48</b>	<b>152 814 595,71</b>		

**Annexe N°13 : La situation des créances par âge de la période 2022 de l'entreprise NAFTAL**  
district Oued Aissi

SOCIETE NATIONALE DE COMMERCIALISATION ET DE DISTRIBUTION DE PRODUITS PETROLIERS  
Route de Dunes - Chéraga Alger RC 99 B 9691



**Situation Créances Par Age et par Secteur**

CODE 2615 SIEGE DISTRICT CLP TIZI-OUZOU ( COM)

Edité le 07/09/2023 14:53

Créance arrêté le 31/12/2022

Designation	Annee<=2016	Annee 2017	Annee 2018	Annee 2019	Annee 2020	Annee 2021	Echue	Non Echue	Total
MINISTERES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-171 362,41	0,00	0,00	-171 362,41
FORCES TERRESTRES	-31 983,30	0,00	0,00	0,00	300,00	-9 223,63	5 631 459,76	17 044 355,40	22 634 908,23
FORCES NAVALES	482 697,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-2,28	482 695,58
UNITES MDN AUTONOMES	11 147,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 147,13
DGSN PARC AUTO	-13 116,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 633 971,74	9 620 855,65
<b>ADMINISTRATIONS CENTRALES</b>	<b>448 745,60</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>300,00</b>	<b>-180 586,04</b>	<b>5 631 459,76</b>	<b>26 678 324,86</b>	<b>32 578 244,18</b>
APC	221 227,29	-4 163,04	-12 940,75	-78 247,83	99 269,12	-6 203,01	-1 326 679,17	-6 428 519,91	-7 536 257,30
SANTE	-11 227,75	-10 151,90	0,01	0,00	0,00	0,00	-78 356,42	-1 078 321,50	-1 178 057,56
ENSEIGNEMENT	55 040,89	0,00	-1 303,98	-2 897,88	0,00	21 328,00	182 814,34	163 727,11	418 708,48
JUSTICE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	-108 051,97	-108 051,96
ADMINISTRATIONS LOCALES	66 007,98	-16 854,97	0,00	150 586,57	25 228,16	0,00	5 630,41	270 742,28	501 340,43
<b>ADMINISTRATIONS LOCALES</b>	<b>331 048,41</b>	<b>-31 169,91</b>	<b>-14 244,72</b>	<b>69 440,86</b>	<b>124 497,28</b>	<b>15 124,99</b>	<b>-1 216 590,83</b>	<b>-7 180 423,99</b>	<b>-7 902 317,91</b>
SONELGAZ	-44 047,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 537 098,03	0,00	6 493 050,71
ENTREPRISES PUBLICS	1 916 423,44	0,00	-37 554,70	0,00	0,00	0,00	14 357 849,64	18 264 028,33	34 500 746,71
<b>ENTREPRISES PUBLICS</b>	<b>1 872 376,12</b>	<b>0,00</b>	<b>-37 554,70</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 894 947,67</b>	<b>18 264 028,33</b>	<b>40 993 797,42</b>
ENTREPRISES PRIVEES	22 411,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 411,36
RESEAUX	-62,32	0,00	-8,00	0,00	0,00	0,00	-1 238,29	90 567 639,48	90 566 330,87
<b>ENTREPRISES PRIVEES</b>	<b>22 349,04</b>	<b>0,00</b>	<b>-8,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 238,29</b>	<b>90 567 639,48</b>	<b>90 588 742,23</b>
	2 674 519,17	-31 169,91	-51 807,42	69 440,86	124 797,28	-165 461,05	25 308 578,31	128 329 568,68	156 258 465,92

**Annexe N°14 : La situation des créances par secteur de la période 2021 de l'entreprise NAFTAL district Oued Aissi**



SOCIETE NATIONALE DE COMMERCIALISATION ET DE DISTRIBUTION DE PRODUITS PETROLIERS  
Route de Dunes - Chéraga Alger RC 99 B 9691

**Situation Créances Par Secteur**

CODE 2615 SIEGE DISTRICT CLP TIZI-OUZOU ( COM) / TOUTES LES FAMILLES

Edité le 06/09/2023 11:30

Créance arrêté le 31/12/2021

Designation	Anterieur	Echue	Non Echue	Total	Mnt Recouvrement
MINISTERES	0,00	-551 858,35	0,00	-551 858,35	0,00
FORCES TERRESTRES	-31 683,30	411 877,02	22 462 503,03	22 842 696,75	29 784 189,38
FORCES NAVALES	482 695,58	0,00	0,00	482 695,58	0,00
UNITES MDN AUTONOMES	11 147,13	0,00	0,00	11 147,13	0,00
DGSN PARC AUTO	-13 116,20	0,00	9 970 322,66	9 957 206,46	0,00
<b>ADMINISTRATIONS CENTRALES</b>	<b>449 043,21</b>	<b>-139 981,33</b>	<b>32 432 825,69</b>	<b>32 741 887,57</b>	<b>29 784 189,38</b>
APC	-1 191 514,14	2 866 440,33	-750 183,59	924 742,60	4 090 735,60
SANTE	-40 434,12	1 715 363,85	-75 426,15	1 599 503,58	6 473,60
ENSEIGNEMENT	52 845,94	21 328,00	124 511,17	198 685,11	21 328,00
JUSTICE	-51,95	0,00	87 030,18	86 978,23	0,00
ADMINISTRATIONS LOCALES	834 152,84	2 174 214,22	938 619,13	3 946 986,19	767 142,06
<b>ADMINISTRATIONS LOCALES</b>	<b>-345 001,43</b>	<b>6 777 346,40</b>	<b>324 550,74</b>	<b>6 756 895,71</b>	<b>4 885 679,26</b>
SNVI	0,00	-0,71	75 043,03	75 042,32	245 703,75
SONELGAZ	-44 047,32	7 800 494,67	0,00	7 756 447,35	232 000,00
SNTR	2 194 787,43	0,00	0,00	2 194 787,43	0,00
SONATRO	-41,10	0,00	0,00	-41,10	0,00
COSIDER	0,01	0,00	0,00	0,01	0,00
ENTREPRISES PUBLICS	1 878 869,13	0,00	7 587 040,01	9 465 909,14	489 000,00
<b>ENTREPRISES PUBLICS</b>	<b>4 029 568,15</b>	<b>7 800 493,96</b>	<b>7 662 083,04</b>	<b>19 492 145,15</b>	<b>966 703,75</b>
ENTREPRISES PRIVEES	806 552,45	522 181,06	1 567 442,50	2 896 176,01	11 756 268,39
RESEAUX	-43,68	-0,78	90 927 535,73	90 927 491,27	82 323 284,02
<b>ENTREPRISES PRIVEES</b>	<b>806 508,77</b>	<b>522 180,28</b>	<b>92 494 978,23</b>	<b>93 823 667,28</b>	<b>94 079 552,41</b>
	<b>4 940 118,70</b>	<b>14 960 039,31</b>	<b>132 914 437,70</b>	<b>152 814 595,71</b>	<b>129 716 124,80</b>

1/1

Situation Créances Par Secteur - Version Rep: 1.2- App: 1.4.7.8

Annexe N°15 : La situation des créances par secteur de l'année 2022 de l'entreprise NAFTAL district Oued Aissi

SOCIETE NATIONALE DE COMMERCIALISATION ET DE DISTRIBUTION DE PRODUITS PETROLIERS  
Route de Dunes - Chéraga Alger RC 99 B 9691



Situation Créances Par Secteur

CODE 2615 SIEGE DISTRICT CLIP TIZI-OUZOU ( COM) / TOUTES LES FAMILLES

Edité le 06/09/2023 11:29

Créance arrêté le 31/12/2022

Designation	Antérieur	Echue	Non Echue	Total	Mnt Recouvrement
MINISTERES	-171 362,41	0,00	0,00	-171 362,41	0,00
FORCES TERRESTRES	-40 907,12	5 631 459,76	17 044 355,59	22 634 908,23	22 355 233,21
FORCES NAVALES	482 697,86	0,00	-2,28	482 695,58	0,00
UNITES MDN AUTONOMES	11 147,13	0,00	0,00	11 147,13	0,00
DGSN PARC AUTO	-13 116,10	0,00	9 633 971,75	9 620 855,65	4 541 606,62
<b>ADMINISTRATIONS CENTRALES</b>	<b>268 459,36</b>	<b>5 631 459,76</b>	<b>26 678 325,06</b>	<b>32 578 244,18</b>	<b>26 896 839,83</b>
APC	185 003,73	-6 212 140,18	-1 509 120,85	-7 536 257,30	5 303 680,16
SANTE	-24 926,23	-949 198,43	-203 932,90	-1 178 057,56	0,00
ENSEIGNEMENT	71 609,83	173 056,34	174 042,31	418 708,48	0,00
JUSTICE	0,00	0,01	-108 051,97	-108 051,96	87 030,18
ADMINISTRATIONS LOCALES	212 944,92	15 089,29	273 306,22	501 340,43	962 094,56
<b>ADMINISTRATIONS LOCALES</b>	<b>444 632,25</b>	<b>-6 973 192,97</b>	<b>-1 373 757,19</b>	<b>-7 902 317,91</b>	<b>6 352 804,90</b>
SONELGAZ	-44 047,32	6 537 098,03	0,00	6 493 050,71	0,00
ENTREPRISES PUBLICS	1 878 868,74	14 357 849,64	18 264 028,33	34 500 746,71	22 779 180,57
<b>ENTREPRISES PUBLICS</b>	<b>1 834 821,42</b>	<b>20 894 947,67</b>	<b>18 264 028,33</b>	<b>40 993 797,42</b>	<b>22 779 180,57</b>
ENTREPRISES PRIVEES	22 411,36	0,00	0,00	22 411,36	2 349 814,77
RESEAUX	-70,32	-1 238,29	90 567 639,48	90 566 330,87	65 848 830,39
<b>ENTREPRISES PRIVEES</b>	<b>22 341,04</b>	<b>-1 238,29</b>	<b>90 567 639,48</b>	<b>90 588 742,23</b>	<b>68 198 645,16</b>
	<b>2 570 254,07</b>	<b>19 551 976,17</b>	<b>134 136 235,68</b>	<b>156 258 465,92</b>	<b>124 227 470,46</b>

1/1

Situation Créances Par Secteur - Version Rep: 1.2- App: 1.4.7.8

## Table des matières

<b>Remercîments .....</b>	<b>2</b>
<b>Dédicace .....</b>	<b>3</b>
<b>Liste des abréviations .....</b>	<b>4</b>
<b>Liste des tableaux .....</b>	<b>6</b>
<b>Liste des figures.....</b>	<b>7</b>
<b>Liste des graphiques .....</b>	<b>7</b>
<b>Sommaire .....</b>	<b>1</b>
<b>Introduction générale.....</b>	<b>2</b>
<b>Chapitre 1 : Les Fondements de l'équilibre financier de l'entreprise.....</b>	<b>7</b>
Introduction .....	8
Section 01 : Présentation des états financiers .....	9
1- Définition des états financiers .....	9
2- Structure et composition des états financiers .....	9
2.1. Le bilan comptable .....	9
2.1.1. Définition du bilan comptable .....	9
2.1.2. La structure du bilan comptable .....	9
2.1.2.1. L'actif du bilan .....	10
2.1.2.2. Le passif du bilan.....	13
2.2. Le compte de résultat (CR).....	16
2.2.1. Définition du compte de résultat : .....	16
2.2.2. L'architecture du compte de résultat : .....	16
2.2.2.1. Les produits (classe 07) : .....	16
2.2.2.2. Les charges (classe 06) : .....	16
2.2.2.3. Les résultats : .....	17
2.3. Tableau des flux de trésorerie (TFT).....	19
2.3.1. Définition du tableau de flux de trésorerie .....	19
2.3.2. La composition du tableau de flux de trésorerie : .....	19
2.3.2.1. Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles : .....	19
2.3.2.2. Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement : .....	19
2.3.3.3. Flux de trésorerie liés aux activités de financement : .....	19
2.4. L'état de variation des capitaux propres.....	21
2.4.1. Définition d'état de variation des capitaux propres .....	21
2.4.2. La structure du tableau de variation des capitaux propres.....	21
2.5. L'annexe.....	23

2.5.1. Définition de l'annexe .....	23
2.5.2. Le contenu de l'annexe.....	23
3- L'analyse financière .....	24
3.1. Définition de l'analyse financière.....	24
3.2. Les objectifs de l'analyse financière .....	24
3.3. Le rôle de l'analyse financière .....	25
Section 02 : Les principaux paramètres de l'équilibre financiers.....	25
1. La notion de l'équilibre financier .....	26
2. Les indicateurs financiers .....	26
2.1. Le fonds de roulement (FR) .....	27
2.1.1. Les méthodes de calcul du FR :.....	27
2.1.2. Interprétation du fonds de roulement .....	27
2.2. Le besoin de fonds de roulement (BFR).....	28
2.2.1. Les méthodes de calculs de BFR.....	28
2.2.2. Interprétation de besoins en fonds de roulement .....	29
2.3. La Trésorerie nette (TN).....	30
2.3.1. Calculs de la TN .....	30
2.3.2. Interprétation de la trésorerie nette :.....	30
3. Les ratios de l'équilibre financier.....	31
3.1. Définition d'un ratio .....	31
3.2. Les types des ratios de l'équilibre financier .....	31
3.2.1. Ratios de liquidité.....	31
3.2.2. Ratio de solvabilité.....	32
3.2.3. Ratio de rentabilité .....	33
3.2.4. Les ratios de rotation (gestion).....	33
Section 03 : L'impact des valeurs réalisables sur l'équilibre financier de l'entreprise .....	35
1. Présentation du concept des valeurs réalisables .....	35
2. Les composants des valeurs réalisables.....	35
Conclusion.....	39
<b>Chapitre 2 : La gestion des créances et leur rôle sur l'équilibre financier de l'entreprise.....</b>	<b>40</b>
Introduction .....	41
Section 01 : Typologie des créances de l'entreprise.....	42
1. La notion de créance.....	42
2. Les caractéristiques des créances .....	43
2.1. Certaine .....	43
2.2. Exigible .....	43

2.3. Liquide.....	43
3. Les différents types des créances .....	43
3.1. Créances échues .....	43
3.2. Créances non-échues .....	44
3.3. Créances litigieuses et douteuses.....	44
3.4. Créances irrécouvrables.....	44
4. Le Classement des créances .....	45
4.1. Les créances courantes .....	45
4.1.1. Créances garanties par l'État :.....	45
4.1.2. Créances garanties par des dépôts auprès de banques prêteuses ou d'institutions financières : .....	46
4.1.3. Les créances garanties par des sûretés gagées peuvent être liquidées sans en affecter la valeur :.....	46
4.2. Les créances classées.....	46
Section 02 : Etapes et outils de suivi de la gestion des créances.....	46
1. Définition du recouvrement des créances.....	47
2. Les phases du recouvrement des créances.....	47
2.1. Le recouvrement amiable .....	47
2.1.1. Les différentes techniques de relance clients .....	48
2.1.1.1. Relance téléphonique.....	48
2.1.1.2. Relance courrier.....	49
2.1.1.3. Relance face à face .....	49
2.1.1.4. Relance mixte .....	49
2.1.2. La mise en demeure et la sommation de payer :.....	52
2.1.2.1. La mise en demeure.....	52
2.1.2.2. La sommation de payer .....	53
2.2. Recouvrement judiciaire.....	53
2.2.1. L'injonction de payer .....	54
2.2.2. Le réfère provision .....	54
2.2.3. L'assignation au fond .....	55
3. Les objectifs et les enjeux du recouvrement des créances.....	55
3.1. Les objectifs du recouvrement des créances.....	55
3.2. Les enjeux du recouvrement des créances.....	56
Section 03 : Dépréciation des créances .....	57
A. Les provisions.....	57
1. La définition de provision .....	57

2. Classification des provisions .....	58
2.1. Provisions pour dépréciation .....	58
2.2. Les provisions pour risques et charges .....	61
B. La dépréciation des créances .....	61
1. Le classement des clients douteux ou litigieux .....	62
2. La dépréciation des créances douteuses ou litigieuses .....	62
3. L'ajustement des provisions .....	62
4. La perte définitive de la créance / Créance irrécouvrable .....	63
5. Le suivi des créances douteuses .....	64
6. Justification des soldes clients.....	65
Conclusion.....	66
<b>Chapitre 3 : Gestion et recouvrement des créances au niveau d'une entreprise économique publique : Cas de l'EPE NAFTAL.....</b>	<b>67</b>
Introduction .....	68
Section 01 : Présentation de l'organisme d'accueil (EPE NAFTAL) .....	69
1. Présentation de NAFTAL.....	69
2. Historique de NAFTAL.....	70
3. Les missions de NAFTAL.....	70
4. Les domaines d'activité de NAFTAL .....	71
5. Organisation de l'entreprise NAFTAL.....	72
6. Présentation du District Commercialisation Oued Aissi, Tizi Ouzou .....	73
7. Missions du district commercialisation de Tizi Ouzou .....	73
8. Les missions des structures du District commercial de Tizi-Ouzou.....	75
Section 02 : L'analyse de l'équilibre financier.....	76
1. L'examen des bilans financiers .....	76
1.1. Elaboration des bilans financiers des trois exercices.....	76
1.1.1. Présentation des actifs des bilans financiers de 2020,2021 et 2022 .....	76
1.1.2. Présentation des passifs des bilans financiers de 2020, 2021 et 2022 .....	78
1.2. Elaboration des bilans financiers en grandes masses .....	79
1.2.1. L'actifs des bilans financiers en grandes masses de 2020,2021 et 2022 .....	79
1.2.2. Le passif des bilans financiers en grandes masses de 2020,2021 et 2022 .....	81
2. L'Analyse par les indicateurs de l'équilibre financier.....	82
2.1. Le fond de roulement (FR) .....	82
2.2. Le Besoin en fonds de roulement (BFR) .....	84
2.3. La Trésorerie nette (TN).....	86
3. L'analyse par la méthode des ratios .....	87

3.1. Ratio de liquidité .....	88
3.2. Ratio de solvabilité .....	89
3.3. Ratio de rentabilité .....	90
3.4. Le ratio de rotation des créances clients.....	91
Section 03 : Gestion des créances et évaluation de la performance du recouvrement des créances de l'entreprise NAFTAL .....	93
1. La situation des créances par catégorie pour les exercices 2021 - 2022 .....	93
2. La situation des créances par secteur d'activité arrêtée au 31-12-2021 et au 31-12-2022 .....	94
3. La situation des créances par âge arrêtée au 31-12-2022 .....	96
4. Le recouvrement des créances par catégorie des exercices 2021 - 2022.....	97
5. Le recouvrement des créances par secteurs d'activités des exercices 2021 et 2022 .....	98
6. Les phases de recouvrement des créances de l'entreprise NAFTAL .....	99
7. Les anomalies rencontrées au sein de l'entreprise NAFTAL .....	100
8. Les recommandations .....	101
Conclusion.....	102
<b>Conclusion générale .....</b>	<b>103</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>105</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>109</b>
<b>Résumé .....</b>	<b>135</b>

## Résumé

Les entreprises peuvent être confrontées à des divers défis, et parmi ces défis, le non-paiement des créances et qui est un problème majeur. Si une entreprise est confrontée à de nombreux impayés de créances, cela peut éventuellement conduire à sa faillite. En effet, les impayés sont souvent la principale cause de cessation d'activité des entreprises. Sur le plan comptable, les créances impayées ont également un impact sur les états financiers de l'entreprise, notamment en réduisant sa liquidité et en augmentant son risque de crédit.

Pour faire face à ces défis, il est essentiel de gérer efficacement les créances et d'optimiser le processus de recouvrement. Cela implique de mettre en place des procédures de recouvrement efficaces, de renforcer les ressources dédiées au recouvrement des créances, d'améliorer la communication interne et de traiter les créances douteuses et litigieuses.

En gérant de manière proactive les créances et en récupérant les paiements en temps opportun, les entreprises peuvent maintenir leur équilibre financier, améliorer leur liquidité et assurer leur croissance à long terme.

**Mots clés :** Entreprises, Créances, Impayés, états financiers, recouvrement, équilibre financier

## Abstract

Companies can face various challenges, and among these challenges non-payment of debts which is a major problem. If a company faces such a problem, it can eventually lead to its bankruptcy. In fact, unpaid debts are often the main cause of business closures. From an accounting perspective, unpaid debts also have an impact on a company's financial statement, reducing its liquidity and increasing its credit risk.

To avoid these risky challenges, it is essential to effectively manage debts and optimize the debt recovery process. This involves implementing effective debt recovery procedures, strengthening, resources dedicated to debt recovery, improving internal communication, and handling doubtful and litigious debts. By proactively managing debts and recovering payments in a timely way, companies can maintain their financial stability, improve liquidity, and ensure long-term growth.

**Keys word :** Companies, debts, unpaid debts, company's financial statement, recovery process, financial stability